

7
(57)

Berichterstattung für 1957

Abteilung für Bildung und
Kultur

I. Anmerkungen und Ergebnisse
über die 1956-Verwaltung

II. Gesetzgebung

Georg-Eckert-Institut BS78



1 234 080 4

Compte rendu pour 1957

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

Canton de Vaud

I. OBSERVATIONS ET REPONSES CONCERNANT LA GESTION DE 1956

Néant.

II. LEGISLATION

Service de l'enseignement primaire. — Néant.

Service de l'enseignement secondaire. — Par les décrets du 9 septembre et du 18 novembre 1957, le Grand Conseil a alloué au Conseil d'Etat les crédits suivants :

- a) 8 583 000 francs pour la construction, sur le terrain propriété de l'Etat, de bâtiments scolaires destinés à compléter le groupe scolaire de Béthusy ;
- b) 878 600 francs pour l'aménagement des combles et la réfection de divers locaux de l'Ecole normale.

Service de l'enseignement supérieur et des cultes. — Par décret du 27 novembre 1957, le Grand Conseil a créé la paroisse de Mont-riond, Lausanne, qui faisait partie de la paroisse d'Ouchy. Le 10 décembre, il a promulgué une loi modifiant la loi ecclésiastique du canton de Vaud du 18 novembre 1908 et portant essentiellement sur l'éligibilité des femmes aux conseils de paroisse.

Le Grand Conseil a en outre pris les décrets suivants :

le 27 mai 1957, un décret allouant un crédit de 55 000 francs pour l'installation d'un central téléphonique à l'Ecole polytechnique de l'Université ;

le 27 mai 1957, un décret accordant un crédit de 1 024 000 francs pour l'agrandissement de l'Ecole polytechnique, côté « est » ;

le 27 novembre 1957, un décret accordant un crédit de 2 782 180 francs pour l'agrandissement du bâtiment principal de l'Ecole polytechnique ;

le 10 décembre 1957, un décret accordant un crédit de 57 200 francs pour la transformation, l'agrandissement et l'aménagement de locaux à l'Ecole de physique (23 000 francs), à l'Institut de botanique (18 200 francs) et à la bibliothèque de la Faculté des lettres (16 000 francs) ;

le 13 mai 1957, enfin, le Grand Conseil a transformé par décret la Policlinique médicale universitaire et dispensaire central de Lausanne en un établissement de droit public, doté de la personnalité morale et placé sous la surveillance de l'Etat.

III. JUSTIFICATION DES EXCÉDENTS DES DÉPENSES ET DES RECETTES

Année 1957

301 — ADMINISTRATION GÉNÉRALE

301.1 — Administration

243 Remboursement de prestations sociales

Recettes : Comptes	Fr.	50.464,—
Budget	»	20.000,—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>30.464,—</u>

Augmentation de recettes imprévisibles.

Remboursement, part de l'Etat, de diverses contributions à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud.

521 Abonnements et taxes téléphoniques

Dépenses : Comptes	Fr.	17.244,85
Budget	»	14.000,—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>3.244,85</u>

Crédit insuffisant.

Compte des communications téléphoniques fourni par l'économat de l'Etat en fin d'exercice seulement.

301.2 — Recettes et dépenses générales**283 Autres subventions**

Recettes : Comptes	Fr. 148.077,05
Budget	» 122.200,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr. 25.877,05</u>

Augmentation de la part du bénéfice du « Sport-Toto » allouée au Département de l'instruction publique.

812 Subventions cantonales

Dépenses : Comptes	Fr. 561.850,—
Budget	Fr. 537.180,—
Allocation	» 1.000,—
Allocation	» 1.100,—
<i>Excédent</i>	<u>» 539.280,—</u>
	<u>Fr. 22.570,—</u>

Dépassement compensé par une augmentation de recettes de Fr. 25.877,05 au poste 283.

302 — ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**302.1 — Frais divers pour l'instruction****279 Autres recettes**

Recettes : Comptes	Fr. 29.538,—
Budget	» 16.500,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr. 13.038,—</u>

Augmentation du montant de la redevance des différentes communes pour lesquelles l'Etat avance le traitement du personnel enseignant.

282 Subventions communales

Recettes : Comptes	Fr. 411.953,05
Budget	Fr. 350.000,—
Allocation	» 58.500,—
<i>Excédent</i>	<u>» 408.500,—</u>
	<u>Fr. 3.453,05</u>

Augmentation du montant du remboursement par les communes pour les fournitures scolaires.

283 Autres subventions

Recettes : Comptes	Fr.	7.665,—
Budget	»	6.850,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>815,—</u>

Augmentation du montant de la participation de la commune neuchâteloise de Couvet aux frais de l'Ecole intercantonale de la Nouvelle-Censière.

445 Indemnités pour usage de véhicules privés

Dépenses : Comptes	Fr.	42.822,41
Budget	»	42.000,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>822,41</u>

Crédit insuffisant.

Augmentation du nombre des inspecteurs scolaires qui utilisent des voitures automobiles personnelles.

813 Autres subventions

Dépenses : Comptes	Fr.	5.825,—
Budget	»	5.000,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>825,—</u>

Dépassement compensé par une augmentation de recette de Fr. 815,— au poste 283.

302.2 — Remplacement d'instituteurs au service militaire**242 Remboursement des communes**

Recettes : Comptes	Fr.	107.433,50
Budget	»	70.000,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>37.433,50</u>

Augmentation imprévisible des montants récupérés auprès des communes.

302.5 — Orientation professionnelle**281 Subventions fédérales**

Recettes : Comptes	Fr.	12.167,—
Budget	»	10.000,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>2.167,—</u>

Augmentation du montant de diverses subventions fédérales.

302.6 — Institut des sourds, Moudon
Enseignement aux anormaux

281 Subventions fédérales

Recettes : Comptes	Fr. 81.370,—
Budget	» 57.000,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr. 24.370,—</u>

Augmentation du montant de la subvention fédérale en faveur de divers établissements pour anormaux.

811 Subventions fédérales

Dépenses : Comptes	Fr. 64.370,—
Budget	» 40.000,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr. 24.370,—</u>

Augmentation de la subvention fédérale reversée à divers établissements pour anormaux.

Compensé par une augmentation de recette de Fr. 24.370,— au poste 281.

303 — ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

303.1 — Recettes et dépenses générales

422 Traitements au personnel occasionnel

Dépenses : Comptes	Fr. 29.801,70
Budget	Fr. 15.000,—
Allocat. supplém. » 9.450,—	» 24.450,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr. 5.351,70</u>

Malgré l'allocation supplémentaire de Fr. 9450,—, les frais découlant de l'engagement de personnel supplémentaire dans le cadre de la réforme de l'enseignement secondaire (Centre de recherches psycho-pédagogiques) et du remplacement de personnel malade (contrôle médical des établissements secondaires cantonaux) ont largement dépassé les prévisions.

303.2 — Gymnases classique et scientifique**177 Ecolages et finances d'examens**

Recettes : Comptes	Fr.	55.969,65
Budget	»	45.000,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>10.969,65</u>

Augmentation du nombre des élèves. Les prévisions sont fondées sur le nombre des élèves durant l'année scolaire 1955-1956.

303.3 — Collège classique cantonal**425 Traitements des membres du corps enseignant**

Dépenses : Comptes	Fr.	835.829,85
Budget	Fr.	770.000,—
Alloc. suppl.	»	55.000,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>10.829,85</u>

Le dépassement est dû à la revalorisation du taux des heures supplémentaires dans l'enseignement secondaire, dont le décompte a été établi à la fin de l'année. L'allocation de Fr. 55.000,— concerne la part de l'Etat sur les frais des classes de garçons logées dans les collèges secondaires lausannois.

303.4 — Collège scientifique cantonal**177 Ecolages**

Recettes : Comptes	Fr.	52.393,05
Budget	»	45.000,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>7.393,05</u>

Augmentation du nombre des élèves. Les prévisions pour le budget 1957 sont fondées sur le nombre des élèves en 1955-1956.

425 Traitements des membres du corps enseignant

Dépenses : Comptes	Fr.	713.356,70
Budget	Fr.	650.000,—
Alloc. suppl.	»	55.000,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>8.356,70</u>

Le dépassement est dû à la revalorisation du taux des heures supplémentaires dans l'enseignement secondaire, dont le

décompte a été établi à la fin de l'année. L'allocation de Fr. 55.000,— concerne la part de l'Etat sur les frais des classes de garçons logées dans les collèges secondaires lausannois.

303.6 — Collèges communaux et Ecoles supérieures

426 Allocations de ménage

Dépenses : Comptes	Fr. 97.512,05
Budget	» 31.000,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr. 66.512,05</u>

Le montant porté au budget représentait le tiers des allocations de ménage servies aux membres du corps enseignant secondaire. Or, en vertu de la nouvelle répartition des charges financières entre l'Etat et les communes (motion Cugny), l'Etat prend à sa charge la totalité des allocations de ménage.

427 Allocations pour enfants

Dépenses : Comptes	Fr. 70.716,10
Budget	» 65.000,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr. 5.716,10</u>

Le nombre des nouveaux enfants (allocations pour enfants et à la naissance) a dépassé les prévisions.

428 Allocations complémentaires

Dépenses : Comptes	Fr. 205.238,90
Budget	» 35.000,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr. 170.238,90</u>
Montant couvert par le crédit du Département des finances pour augmentation des alloca- tions complémentaires	» 35.000,—
<i>Excédent net</i>	<u>Fr. 135.238,90</u>

Le montant porté au budget représentait le tiers des allocations complémentaires servies aux membres du corps enseignant secondaire. Or, en vertu de la nouvelle répartition des charges financières entre l'Etat et les communes (motion Cugny), l'Etat prend à sa charge la totalité des allocations complémentaires.

303.7 — Ecole normale

177 Ecolages, finances de cours

Recettes : Comptes	Fr.	1.804,—
Budget	»	800,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>1.004,—</u>

Dépassement dû à une augmentation du nombre des élèves externes.

425 Traitements des membres du corps enseignant

Dépenses : Comptes	Fr.	598.300,05
Budget	»	550.000,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>48.300,05</u>

Le dépassement est dû à la revalorisation du taux des heures supplémentaires, dont le décompte a été établi en fin d'année, et à l'engagement de cinq maîtres temporaires et assistants en pédagogie.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET CULTES

304.2 — Université

177 Ecolages, finances de cours et d'examens

Recettes : Comptes	Fr.	694.876,90
Budget	»	685.000,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>9.876,90</u>

La recette est difficile à prévoir. Elle dépend du nombre d'étudiants.

242 Remboursement de rétribution du personnel

Recettes : Comptes	Fr.	45.132,75
Budget	»	29.900,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>15.232,75</u>

Remboursements imprévisibles.

262 Remboursement sur frais de laboratoires

Recettes : Comptes	Fr.	41.205,—
Budget	»	39.000,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>2.205,—</u>

Augmentation de recette imprévisible.

281 **Subventions fédérales**

Recettes : Comptes	Fr.	11.660,—
Budget	»	10.000,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>1.660,—</u>

Augmentation de la subvention fédérale pour l'Ecole des hautes études commerciales.

435 **Autres prestations sociales**

Dépenses : Comptes	Fr.	19.359,60
Budget	»	14.184,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>5.175,60</u>

Indemnités pour cessation prématurée de fonctions accordées à un professeur de l'Université (décision du Conseil d'Etat du 26 novembre 1957) et à un employé non affilié à la Caisse de pensions (décision du Conseil d'Etat du 22 novembre 1957), selon statut.

304.3 — Bibliothèque cantonale et universitaire242 **Remboursement de rétributions du personnel**

Recettes : Comptes	Fr.	9.418,75
Budget	»	—,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>9.418,75</u>

Recette imprévisible. Part de l'Office cantonal du travail aux salaires payés au personnel occasionnel.

252 **Remboursement sur frais divers et taxes**

Recettes : Comptes	Fr.	606,25
Budget	»	—,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>606,25</u>

Solde actif sur les dépenses concernant le déménagement de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Moudon à Lausanne.

304.5 — Musées cantonaux242 **Remboursement de rétributions du personnel**

Recettes : Comptes	Fr.	4.569,35
Budget	»	—,—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>4.569,35</u>

Recette imprévisible. Part de l'Office cantonal du travail aux salaires payés au personnel occasionnel.

304.7 — Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué**177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens**

Recettes :	Comptes	Fr.	27.552,15
	Budget	»	25.000,—
	<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>2.552,15</u>

Recette difficile à prévoir. Elle dépend du nombre d'élèves.

304.8 — Cultes**242 Remboursement de rétributions du personnel**

Recettes :	Comptes	Fr.	31.267,75
	Budget	»	27.100,—
	<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>4.167,75</u>

Remboursements imprévisibles.

243 Remboursement de prestations sociales

Recettes :	Comptes	Fr.	9.760,45
	Budget	»	—,—
	<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>9.760,45</u>

Versement de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud pour remboursement de parts de l'Etat aux rachats d'années d'assurance de pasteurs.

435 Autres prestations sociales

Dépenses :	Comptes	Fr.	2.006,—
	Budget	»	1.500,—
	<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>506,—</u>

Application de l'article 70 de la loi du 9 juin 1947 sur le statut général des fonctions publiques cantonales en faveur de la famille de l'organiste de la cathédrale de Lausanne.

IV. BUREAUX DU DEPARTEMENT

Enseignement supérieur et cultes. — Le 1^{er} janvier 1957, après huit mois à titre provisoire, M^{lle} Gilberte Anex a été nommée à titre définitif comme employée de secrétariat.

Le 11 avril 1957, le Service de l'enseignement supérieur et des cultes a fêté les quarante-cinq ans d'activité de M. Paul Brunner, premier secrétaire au Département de l'instruction publique et des cultes.

Enfin, les transformations et la rénovation de l'immeuble place de la Cathédrale 4 ont été terminées au cours de l'année.

Service de l'enseignement primaire. — M. Marius Jaquero, premier secrétaire, qui a atteint la limite d'âge, a pris sa retraite le 30 juin 1957, après quarante ans de services. Pour le remplacer, M. Jean Gloor, secrétaire, a été promu premier secrétaire dès le 1^{er} octobre 1957. Le 1^{er} juillet 1957, M. André Champion a été nommé à titre définitif comme sous-secrétaire. Enfin, le Conseil d'Etat ayant autorisé l'engagement d'une sténo-dactylographe, M^{lle} Paulette Devaux a été nommée en cette qualité, avec entrée en fonctions le 1^{er} janvier 1958.

V. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DES CULTES

1. Généralités

Fonds cantonal des arts et des lettres. — Sur la proposition de la commission consultative du Fonds cantonal des arts et des lettres, nous avons accordé en 1957 aux artistes (peintres, sculpteurs, écrivains, musiciens, orchestres, sociétés chorales) des subsides pour 178 400 francs.

2. Université

Deuils. — Au cours de cette année, l'Université a eu le regret de perdre : le 19 février 1957, M. Adrien Bovy, professeur honoraire, ancien professeur d'histoire de l'art ; le 25 février, M. Léon Babiantz, professeur extraordinaire de radiologie médicale ; le 26 mai, M. Edgar Goldschmid, ancien chargé de cours à la Faculté de médecine, et, le 18 juin, M. Jean Spiro, professeur honoraire, ancien professeur à l'E. P. U. L.

Nouveaux professeurs honoraires. — Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 28 décembre 1956, a nommé professeurs honoraires : M. Jacques Secrétan, ancien professeur à la Faculté de droit et ancien président de l'Ecole des sciences sociales et politiques ; M. Georges Bonnard, ancien professeur à la Faculté des lettres et ancien chancelier de l'Université ; MM. Marcel Bornand et Louis Déverin, anciens professeurs à la Faculté des sciences, et MM. Auguste Ansermet et Jean Stengelin, anciens professeurs à l'E. P. U. L.

Dans cette même séance, il a nommé professeur honoraire, sur proposition de l'Université, M. Pierre Oguey, ancien professeur à l'E. P. U. L., actuellement conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique et des cultes.

Statistique du corps professoral. — A la fin de l'année 1956-1957, l'Université comptait 43 professeurs honoraires, 105 professeurs, dont 52 ordinaires et 53 extraordinaires, 52 chargés de cours, 32 privat docents et 9 lecteurs.

Administration générale. — Durant l'année 1956-1957, la Commission universitaire a tenu 15 séances et le Sénat s'est réuni 3 fois.

L'Université a publié le dix-huitième fascicule de la série « Publications de l'Université » : *Installation de M. le professeur Edmond Grin en qualité de recteur pour la période 1956-1958*, ainsi que le *rapport annuel 1955-1956* et la *dernière leçon de M. le professeur Pierre Decker*.

Le Département a donné son approbation à plusieurs règlements, nouveaux ou modifiés, de la Faculté des sciences : le 13 décembre, au règlement pour l'obtention du diplôme de chimiste ; le 18 juillet, au règlement pour l'obtention du diplôme de physicien (nouveau) et à celui de la licence ès sciences — diplôme d'Etat ; le 5 octobre, au règlement pour l'obtention du diplôme de géologue, et à celui des certificats de minéralogie et pétrographie et de cristallographie.

Parmi les objets les plus importants qui ont figuré à l'ordre du jour de la Commission universitaire se trouvaient entre autres : l'organisation de l'accueil aux étudiants hongrois réfugiés, l'institution d'un examen radiologique annuel obligatoire pour tous les étudiants, la liquidation de la librairie Rouge, dépositaire de nos publications, et notre participation à l'Exposition universelle de Bruxelles en 1958.

Le problème du transfert des bureaux administratifs — rectorat et secrétariat — dans des locaux plus adéquats n'a, malgré nos efforts, pas encore pu être résolu : il importe qu'il puisse l'être sans délai, la situation présente étant devenue absolument intolérable.

Nous avons les mêmes locaux, donc la même place, aujourd'hui, avec 1400 étudiants, que lorsque nous en avions 600 !

Distinction. — M. le professeur Pierre Cavin a été nommé juge au Tribunal fédéral ; MM. les professeurs Jean-Louis Nicod et Charles Rathgeb ont reçu le doctorat honoris causa de l'Université de Caen, M. le professeur Marcel Bridel, celui de l'Université de Dijon, et M. Henri Miéville, professeur honoraire, celui de l'Université de Genève. M. le professeur Roger Secrétan a reçu la médaille de l'Université de Strasbourg. M. le D^r Fernand Cardis a été nommé officier de l'ordre français de la Santé publique. D'autres professeurs ont été nommés membres correspondants de diverses académies et associations étrangères ou encore honorés d'autre façon.

Doctorats honoris causa. — Sur proposition de la Faculté des lettres, l'Université a conféré, le 27 juin, en séance publique du Sénat, le doctorat ès lettres honoris causa à M. Gustave Roud, homme de lettres vaudois, « en hommage à l'écrivain dont l'œuvre poétique illustre hautement les lettres romandes et françaises et au traducteur qui en notre langue a su élever à Høelderlin et à Novalis des monuments dignes d'eux », et à M. Charles Veillon, industriel à Lausanne, « en reconnaissance de l'amitié attentive qu'il porte inlassablement aux lettres, aux arts et à l'Université ».

Manifestations universitaires. — La cérémonie d'installation du recteur entrant en charge a eu lieu le 8 novembre 1956.

Visites. — L'Université a reçu, le 10 avril, les recteurs des quatre Universités de Belgique, accompagnés de personnalités de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique belge, en voyage d'étude en Suisse sous les auspices de la Fondation « Pro Helvetia » ; le 29 mai, le recteur et deux professeurs de l'Université de Munich, dans le cadre des échanges institués l'an dernier ; le 10 juin, l'ambassadeur du Pakistan, désireux de faire don à l'Université de plusieurs publications de son pays.

Manifestations extérieures et congrès. — L'Université s'est fait représenter par son recteur, en juin, à l'Université de Caen, qui inaugurerait ses nouveaux bâtiments, reconstruits après la guerre, et à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, pour les cérémonies du 5^e centenaire de sa fondation ; en juillet, à l'Université de Giessen, qui fêtait son 350^e anniversaire et, en octobre, à l'Université de Dijon, célébrant ses 250 ans d'existence. Elle s'est associée à la célébration du centenaire de la Société d'étudiants « Stella » et au 75^e anniversaire de « Germania ».

L'Université a participé à l'inauguration de l'IMEDE, Institut pour l'étude des méthodes de direction d'entreprise, créé à Ouchy par la Société Nestlé, en liaison avec l'Université et sous son patronage.

Plusieurs professeurs ont assisté à des congrès ou ont été appelés à donner des leçons en Suisse ou à l'étranger.

Etudiants. — L'Université a eu le chagrin de perdre trois de ses étudiants : Jean-Jacques Roulier et Jean-Daniel Chambaz, étudiants à l'École polytechnique, et Mario Zimmermann, candidat au doctorat à l'École des sciences sociales et politiques.

Au semestre d'hiver 1956-1957, l'Université et l'E. P. U. L. comptaient 2083 étudiants réguliers et 125 auditeurs, soit 124 étudiants et 18 auditeurs de plus que l'hiver précédent ; au semestre d'été, 1924 étudiants réguliers et 77 auditeurs, soit 108 étudiants et 3 auditeurs de plus que l'été précédent.

L'Association générale des étudiants a été présidée, avec distinction et fermeté, par M. Nicolas Stoll. C'est sur elle et sur le Comité de patronage que sont retombées les charges absorbantes et délicates de l'accueil fait aux étudiants hongrois réfugiés : grâce à l'appui généreux du public lausannois, de la *Gazette de Lausanne* et de la Société académique vaudoise, et avec l'aide d'une subvention votée par le Sénat, 24 jeunes Hongrois ont la possibilité d'entreprendre ou de poursuivre leurs études chez nous, sans souci matériel. Cette tâche particulière du Comité de patronage, s'ajoutant à ses multiples activités consacrées à l'accueil et au bien-être de nos étudiants, en rendent la présidence très lourde : M. le professeur Gilbert Guisan, qui l'a assumée pendant deux ans avec autant de compétence que de dévouement, s'est vu contraint par les nécessités de son enseignement à s'en démettre au 15 octobre 1957. Il y sera remplacé par M. le professeur Louis Fauconnet, qui a également succédé à M. le professeur Florian Cosandey au comité de direction du foyer-restaurant universitaire. Celui-ci continue à connaître un succès réjouissant, à tel point qu'il se révèle déjà trop exigu et qu'un agrandissement est actuellement à l'étude.

L'Université a offert 6 bourses à des étudiants étrangers : deux à des Français, deux à des Américains, une à un Allemand et une à un Autrichien ; quatre de nos étudiants ont passé l'année à l'étranger avec des bourses d'études.

Le Fonds des subsides pour l'impression des thèses a alloué 6 subsides pour un montant total de 4750 francs.

Prix et concours. — Le 7 mars, en séance publique du Sénat, l'Université a décerné 11 prix (six prix de fondations, deux de facultés et trois de concours) pour un montant total de 6300 francs.

Dons et legs. — L'Université a bénéficié, une fois de plus, de la part d'un fidèle anonyme, d'un don de 5000 francs, dont 2000 francs ont été versés au Comité de patronage, et 3000 francs au Fonds des subsides pour l'impression des thèses.

Cette année encore, la *Gazette de Lausanne* nous a offert deux bourses d'études, à la suite d'une souscription ouverte auprès de ses lecteurs ; M. le professeur William Böven a abandonné, en faveur de la bibliothèque de la Faculté des lettres, un legs d'environ 700 francs.

Le peintre Louis Rivier, docteur honoris causa, a offert à l'Université un portrait de feu le professeur Louis Michaud, qui a été placé à la salle du Sénat.

Chronique des facultés et écoles qui s'y rattachent

Leçons et conférences. — Ont présenté leur leçon inaugurale :

M. Maurice Veillard, le 26 octobre, à la séance d'ouverture des cours de l'École des sciences sociales et politiques, sur « Le rôle des services sociaux dans l'organisation de la société moderne » ;

M. le professeur René Rapin, le 30 octobre, à la séance d'ouverture des cours de la Faculté des lettres, sur « Réalité et imagination dans l'œuvre de Joseph Conrad » ;

M. le professeur Carl Keller, le 1^{er} novembre, à la séance d'ouverture des cours de la Faculté de théologie, sur « Pensée hébraïque et pensée hindoue » ;

M. Roland Jaunin, chargé de cours, le 7 novembre, sur « La liaison hydrogène et son aspect stéréochimique » ;

M. le professeur Marc Vuagnat, le 12 novembre, sur « Cristallographie et technique moderne » ;

M^{me} Antoinette Virieux-Reymond, privat docent, le 13 novembre, sur « L'histoire des sciences, sa nature et son rôle dans la vie de la pensée » ;

M. le D^r Edouard Juillard, privat docent, le 17 novembre, sur « De quelques troubles de la puberté » ;

M. le professeur Daniel Christoff, le 26 novembre, sur « Que signifie philosopher ? » ;

M. le D^r Georges de Werra, le 18 juin, sur « Evolution des opérations obstétricales » ;

M. le D^r Georges Schneider, le 29 juin, sur « L'interprétation du délire ».

La Faculté de théologie a entendu des exposés de M. le professeur Wolf, nouveau directeur de l'Institut œcuménique de Bossey ; de M. Busia, professeur à l'Université d'Accra (Côte d'Or), sur « Le chrétien et l'Afrique », et de M. Alfred Métraux, de l'U. N. E. S. C. O., sur « Le syncrétisme en religion ». Elle a reçu, de plus, en commun avec la Faculté des lettres, M. Mekhitarian, égyptologue, qui a fait un exposé sur « La représentation de l'Au-delà d'après les peintures tombales en Egypte ».

A la séance d'ouverture des cours de la Faculté de droit, M. Otto Riese, professeur honoraire, actuellement président de Chambre à la Cour de justice de la Communauté européenne charbon-acier, a fait part de ses expériences dans sa nouvelle fonction ; le professeur Radouant, de Strasbourg, a fait une leçon sur un sujet de droit privé ; MM. les professeurs Chevrier et Paoli, de Dijon, ont parlé, le premier, du régime matrimonial bourguignon et, le second, de la « provocatio ad populum », d'après Tite-Live. Le professeur Kunkel, de Munich, a fait un exposé sur un sujet de droit romain. Enfin, d'entente avec la Faculté de médecine, la Faculté de droit a invité le professeur Savatier, de Poitiers, à faire une conférence sur « Entente et mésentente entre juristes et médecins ».

La Faculté des lettres a organisé des conférences de M. Sydney Castle Roberts sur Boswell, de M. M. Guérout sur Descartes, de M. G. Spadolini sur Carducci, de M. F. Klingner, recteur de l'Université de Munich, sur Tacite, de M. Victor Martin sur un nouveau manuscrit de Ménandre et, enfin, de M. Damaso Alonso sur le roman espagnol.

La Faculté des sciences a entendu un exposé du professeur Maak, de Munich, sur un sujet de mathématiques.

Faculté de théologie. — Année normale et sans à-coups. Les nouveaux statuts du corps des étudiants de la faculté ont reçu l'approbation du Conseil.

Faculté de droit. — Elu au Tribunal fédéral, M. le professeur Pierre Cavin devait prendre sa nouvelle charge le 1^{er} janvier 1957 ; il a cependant bien voulu continuer à assurer tout son enseignement jusqu'à la fin du semestre d'hiver. Puis il a encore donné le Droit civil suisse au semestre d'été, alors que M. le professeur François Gilliard reprenait, dès ce moment-là, l'enseignement de l'Introduction aux études juridiques. Pour remplacer M. Cavin, le Conseil d'Etat a fait appel à M. Paul Piotet, avocat et docteur en droit de notre Université, qui enseignera, dès le 15 octobre 1957, le Droit civil suisse, en qualité de professeur extraordinaire.

A la fin du semestre d'hiver, M. le professeur Bernhard Aubin était appelé par l'Université de la Sarre pour occuper la chaire de Droit civil allemand et de Droit civil comparé et diriger l'Institut de droit comparé. M. Karl Neumayer, docteur en droit et secrétaire de l'Institut de Max Planck, à Hambourg, a été nommé professeur extraordinaire et a repris l'enseignement du Droit civil allemand dès le semestre d'été 1957.

Ecole des sciences sociales et politiques. — Le Conseil de l'Ecole et la commission spécialement désignée à cet effet ont consacré de nombreuses séances à la revision du programme ; une refonte de la structure même des trois sections que compte l'Ecole paraît de plus en plus nécessaire. M^{lle} Dubey, secrétaire de l'Ecole, a démissionné et a été remplacée, dès le 1^{er} septembre, par M^{me} Schmid, qui assure en outre le secrétariat du foyer universitaire.

Ecole des hautes études commerciales. — M. Henri Rieben, chargé de cours, a été nommé professeur extraordinaire dès le 15 avril. Il est titulaire de la chaire d'intégration européenne et enseigne les structures industrielles modernes. M. Paul Hedinger qui, en qualité de lecteur, faisait un cours sur les « Textes commerciaux allemands et français », a donné sa démission pour des raisons de santé. M. le professeur Jean Golay, au bénéfice d'un congé au semestre d'été, a fait un séjour d'études aux Etats-Unis d'Amérique ; il a été partiellement remplacé par M. le professeur Henri Rieben.

Le directeur de l'Ecole a reçu une délégation française venue enquêter en Suisse sur les conditions de l'enseignement commercial aux divers degrés.

Institut de police scientifique et de criminologie. — M. Vuadens, assistant de l'Institut, a cessé ses fonctions à la fin de février et n'a pas encore été remplacé. L'Institut a reçu la visite de plusieurs personnalités suisses et étrangères, notamment de l'ambassadeur du Pakistan. Le musée s'est enrichi de nombreux dons.

Faculté de médecine. — Cette année universitaire a été caractérisée par le départ, tout à fait inusité, de cinq professeurs qui ont donné leur démission :

M. Pierre Decker, professeur ordinaire de clinique chirurgicale, a cessé volontairement son enseignement à la fin du semestre d'hiver. Il a fait sa leçon d'adieu le 6 mars.

M. William Boven, professeur ordinaire de psychiatrie, et M. Victor Demole, professeur extraordinaire de pharmacologie, ont

atteint la limite d'âge ; ils ont donné leur dernière leçon le 28 juin 1957.

M. Hubert Jaeger, professeur extraordinaire de clinique dermatologique, et M. Rodolphe RoCHAT, professeur ordinaire d'obstétrique et de gynécologie, ont dû donner leur démission au 30 septembre 1957, pour raison de santé.

Le Conseil d'Etat a nommé :

M. le D^r Frédéric Saegesser, professeur extraordinaire de clinique chirurgicale ;

M. le D^r Georges Candardjis, professeur extraordinaire de radiologie ;

M. le D^r Pierre-Bernard Schneider, professeur extraordinaire de psychiatrie et de policlinique psychiatrique.

MM. les D^{rs} Claude Verdan (policlinique chirurgicale), Pierre Francioli (sémiologie et clinique propédeutique chirurgicale) et Michel Jéquier (neurologie) ont été promus chargés de cours.

Enfin, le Département a autorisé MM. les D^{rs} Jean DelacrétaZ (dermatologie), Gérard Favez (médecine interne) et Georges Schneider (psychiatrie) à enseigner en qualité de privat docents.

Faculté des lettres. — M. le professeur André Bonnard ayant donné sa démission pour le 15 avril, M. le professeur André Rivier a été désigné pour lui succéder ; au bénéfice d'un congé pendant le semestre d'été pour achever un travail en cours, il a été suppléé par MM. Olivier Reverdin (Genève) et J.-S. Curtet.

M. le professeur Jean Leymarie, invité aux Etats-Unis par la Graham Foundation, a été mis au bénéfice d'un congé du 1^{er} janvier au 15 octobre ; M. Alberto Sartoris a bien voulu le remplacer pendant cette période.

Accédant au vœu de la Faculté, le Département a créé un enseignement de bibliographie pratique, qui a été confié à M. Charles Roth, en qualité de chargé de cours.

M. le professeur Jean-Charles Biaudet a succédé à M. le professeur Louis Junod à la direction de la bibliothèque de la Faculté, dont M^{lle} Danielle Margot a assumé les fonctions de bibliothécaire pendant cette année.

A la suite de la liquidation de la maison lausannoise qui éditait les *Publications de la Faculté des lettres*, un contrat a été passé avec la librairie E. Droz, à Genève.

Cours de vacances. — Répartis en cinq séries successives, les cours ont duré du 15 juillet au 26 octobre. Ils ont été suivis par 1116 étudiants ; c'est le nombre le plus fort atteint jusqu'à présent.

Les nations les plus représentées ont été l'Allemagne (308), la Suisse (181) et la Grande-Bretagne (144). 55 étudiants ont obtenu le certificat, dont 21 du degré supérieur.

Faculté des sciences. — M. Ernest Stueckelberg, jusqu'ici chargé de cours à notre Université, a été nommé professeur extraordinaire pour les enseignements de physique théorique, dès le 1^{er} janvier.

Un enseignement de chimie analytique spéciale, avec laboratoires, a été confié à M. Georges Brunisholz, en qualité de chargé de cours.

M. Jerzy Gallera, privat docent, a donné sa démission.

MM. Pierre Lerch et René Bovey, docteurs ès sciences, ont été autorisés à donner, en qualité de privat docents, le premier un cours sur les radioéléments et, le second, sur les virus des plantes et des insectes.

Ecole de pharmacie. — Les aménagements visant à augmenter la place disponible ont été achevés dans les délais prévus ; les mesures prises, jointes à la perspective d'une prochaine diminution des effectifs — due notamment à l'avenir incertain de la pharmacie dans notre pays — permettent enfin d'espérer une amélioration de la situation.

Comme tous les cinq ans, un cours de perfectionnement, organisé pour les pharmaciens, a eu lieu en automne ; il a réuni une cinquantaine de participants, venus de Suisse et de l'étranger.

Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne

Le rapport de l'année académique 1955-1956 insistait sur l'insuffisance des locaux dont dispose l'E. P. U. L. Les difficultés inhérentes à cette situation et la recherche des moyens propres à y remédier sont restées l'une des préoccupations majeures du directeur de l'E. P. U. L. tout au long de l'année 1956-1957. Aujourd'hui l'avenir peut s'envisager avec plus d'optimisme : le projet d'agrandissement du bâtiment de Beauregard, à l'étude depuis quelques années, a commencé à se réaliser. Le Grand Conseil a voté au mois de mai le crédit nécessaire à la première étape de ce projet, soit la construction d'une aile « est », et les travaux de construction sont en cours. L'achèvement est prévu pour octobre 1958. Le crédit correspondant à la seconde étape, construction d'une aile « ouest » et transformation des cinquième et sixième étages du bâtiment actuel, vient d'être alloué.

Certes les difficultés ne sont-elles pas immédiatement levées

pour autant. Le bâtiment principal, déjà bien trop petit depuis plusieurs années, doit abriter un nombre croissant d'élèves : 760 au début du semestre d'hiver 1956-1957 et 840 au présent semestre. C'est dire que dans les salles de dessin deux étudiants continuent à utiliser la même table, que les laboratoires ne peuvent toujours contenir qu'une partie des étudiants qui devraient normalement y prendre place, et que le réfectoire est toujours contraint de servir le repas de midi en trois fois ; la friteuse dont l'Université a bien voulu faciliter l'acquisition rend déjà de grands services.

Pour le moment, on continue d'utiliser les locaux de la propriété de « Mon Abri », à l'avenue de l'Elysée, que les autorités ont mis à disposition, ce qui contribue provisoirement à atténuer les difficultés. C'est aussi dans ce bâtiment que, depuis le 26 octobre 1956, ont lieu les séances du Conseil des professeurs de l'Ecole d'ingénieurs.

Quand les travaux d'agrandissement de Beauregard seront terminés, l'Ecole pourra recevoir un millier d'élèves. Du côté des laboratoires, les bâtiments destinés aux deux sections du Laboratoire d'essai des matériaux, dont la construction a commencé au printemps 1956, seront achevés, l'un à fin décembre, l'autre à fin janvier 1958. Mais la question de plusieurs autres laboratoires trop exigus n'est pas encore résolue pour autant et il faut envisager l'extension de ceux qu'abritent les sous-sols de Beauregard, outre le déménagement, souhaité depuis longtemps, des laboratoires d'électricité.

Ces soucis comportent une part réjouissante : l'afflux croissant de nouveaux étudiants est une conséquence de la renommée grandissante et du rayonnement de l'Ecole, en Suisse et à l'étranger.

Ce n'est pas par vaine mégalomanie et sans mûre réflexion que ces agrandissements ont été entrepris. On pouvait se demander, il y a quelques années, si l'augmentation du nombre d'élèves était le fait d'une conjoncture passagère et s'il ne convenait pas de freiner fortement une poussée momentanée, qui retomberait d'elle-même plus tard. Or, il faut se rendre à l'évidence : on est en présence d'une transformation beaucoup plus profonde, touchant à la structure économique du pays ; des enquêtes très sérieuses confirment que chez nous comme ailleurs, la pénurie de cadres techniques est aiguë. Si la Suisse jouit aujourd'hui encore d'un niveau de vie enviable, elle le doit avant tout à son activité industrielle, et si l'on veut donner à l'industrie la possibilité de survivre à la concurrence étrangère, il faut la mettre en mesure, non seulement de remplacer normalement ses cadres, mais de les accroître dans une proportion très importante. Ce problème n'est d'ailleurs pas particulier à la Suisse, c'est celui de l'Europe et du monde libre.

On doit donc se féliciter des décisions que viennent de prendre les autorités, pleinement conscientes du fait qu'en favorisant le développement de l'E. P. U. L., elles rendent service au pays tout entier.

Corps enseignant

Ecole d'ingénieurs. — Les nombreux problèmes posés par le développement de l'Ecole: accroissement du nombre des étudiants, extension des moyens d'enseignement, création de cours nouveaux en raison de l'évolution rapide de la technique, recherche de nouveaux professeurs, pour ne citer que quelques exemples, accaparent suffisamment le directeur de l'E. P. U. L. pour que la nécessité s'impose de le décharger de certaines tâches administratives, qui ont été déléguées à différents professeurs. Ainsi :

M. le professeur Jean de Siebenthal est chargé de l'examen des demandes d'admission et immatriculation et des promotions de première en deuxième année, en remplacement de M. le professeur Charles Blanc nommé doyen de la Faculté des sciences ;

M. le professeur Henri Benoit a été désigné pour traiter les questions relatives aux admissions et promotions en troisième et quatrième année, ainsi que l'accès aux examens de diplôme ;

enfin, M. le professeur Maurice Derron continue pour une nouvelle période de deux ans à remplacer, au besoin, le directeur à la Commission universitaire.

M. le professeur Robert Mercier, dont la tâche est énorme, est tombé malade au début de l'année 1957. Il a été remplacé dans son enseignement pendant sa maladie par MM. Vittoz, chef de travaux, Borel et Manus, collaborateurs scientifiques, tous docteurs ès sciences techniques.

D'autre part, M. Mercier ayant demandé d'être déchargé de l'enseignement de la mécanique, M. Bernard Vittoz, chef de travaux, s'est vu confier cet enseignement pendant le semestre d'été 1957 ; il a été confirmé dans cette charge pour le semestre d'hiver 1957-1958, avec le titre de chargé de cours.

Etant donné la grande difficulté rencontrée à lui trouver un successeur, M. le professeur Ernest Juillard a bien voulu continuer son enseignement pour le présent semestre encore. Il y a lieu de signaler qu'au cours de l'année écoulée, M. Juillard a été nommé membre d'honneur de l'Association suisse des électriciens (A. S. E.), distinction dont se réjouissent tous ses collègues.

L'E. P. U. L. se flatte de posséder la première femme professeur en la personne de M^{lle} Erna Hamburger, précédemment chef de

travaux, qui a été nommée professeur extraordinaire d'électro-technique.

M. Othmar Rescher, jusqu'ici privat-docent, a été nommé chargé de cours pour l'enseignement de la photoélasticité.

En revanche il faut signaler, avec regret, la démission de M. le professeur Alexandre Sarrasin, chargé d'un cours de béton armé, qui a quitté l'Ecole à la fin du semestre d'hiver 1956-1957.

Ecole d'architecture. — Aucune modification n'est intervenue cette année dans le corps professoral.

Enfin, M. Pierre Pochon, secrétaire de l'E. P. U. L. pendant huit ans, a démissionné et a été remplacé par M. Raymond Wilhem, docteur en droit.

Etudiants. — Le nombre des étudiants réguliers au début du semestre d'hiver 1956-1957 était de

557	à l'Ecole d'ingénieurs
127	à l'Ecole d'architecture
64	au cours de mathématiques spéciales
13	en complément d'études

soit 761 au total.

Il se monte, au semestre actuel, à 840, ce qui fait une augmentation de 79 élèves.

Vie de l'Ecole. — La collection des publications de l'E. P. U. L. s'est enrichie de trois nouveaux travaux dus aux recherches de ses professeurs, soit :

- N° 41. *Etude stochastique de l'erreur dans la résolution approchée de problèmes d'élasticité plane.*
Sur le calcul approché d'une dérivée.
 Ch. Blanc, professeur.
- N° 42. *Aménagement ouest de la région lausannoise.*
 J. Tschumi, professeur.
- N° 43. *Turbines à gaz en circuit fermé munies d'un réacteur nucléaire.*
Note relative à certaines propriétés des gaz utilisables.
Contribution à l'étude de la notion de travail continu maximum et de ses applications pratiques, notamment au cas des installations dites de force et chauffage.
 Ch. Colombi, professeur honoraire.

En outre, de nombreux professeurs ont pris une part active à des conférences ou congrès internationaux sur des sujets touchant à leur enseignement.

Le développement rapide des applications de l'énergie nucléaire pose à notre Ecole le problème de la création d'une section de génie nucléaire. Il semble prématuré toutefois de créer immédiatement une nouvelle section ; la meilleure solution paraît pour le moment d'organiser un ou deux semestres complémentaires à l'intention des jeunes diplômés. M. Zipfel, délégué du Conseil fédéral aux questions atomiques, s'intéresse à ce projet, ce qui permet d'espérer, le moment venu, une aide de la Confédération. Pour l'immédiat, il est prévu d'organiser un premier cours de deux mois au début de l'année prochaine.

Innovation à saluer, l'E. P. U. L. a décidé de fonder un centre de calcul électronique. Grâce à l'appui de sociétés industrielles, elle a pu faire l'acquisition, en Angleterre, d'une calculatrice électronique dont l'arrivée est attendue prochainement à Lausanne. M. le professeur Blanc et M. Banderet, chef de travaux, ont fait tous deux un séjour dans l'usine qui construit cette machine, pour se familiariser avec le fonctionnement de celle-ci. La calculatrice sera à la disposition des deux instituts de mathématiques appliquées et de photogrammétrie ; le centre de calcul pourra travailler également pour les industries désireuses de recourir à ses services.

Les manifestations maintenant traditionnelles se sont déroulées comme chaque année :

séance de réception des nouveaux étudiants

cérémonie annuelle de proclamation des diplômés

joutes sportives et bal de l'E. P. U. L. organisés par les étudiants.

Comme chaque année aussi, les étudiants de l'Ecole d'ingénieurs effectuèrent plusieurs visites d'usines et de chantiers, en Suisse tout naturellement, mais aussi en France et en Italie, et les élèves de la première classe de l'Ecole d'architecture firent un voyage à Berlin, Hambourg et Copenhague.

En résumé, l'année académique 1956-1957 apporta sa large part de soucis, de difficultés, mais aussi d'heureuses réalisations, qui sont autant de raisons d'envisager avec confiance l'avenir de l'Ecole.

3. Bibliothèque cantonale et universitaire

I. Généralités

Travaux. — L'année 1957 a été marquée d'événements importants dans l'histoire de la Bibliothèque cantonale.

Ralenti notamment par l'état du conditionnement d'air et par la pénurie de main-d'œuvre au cours de l'année 1956, les travaux de transformation ont franchi en 1957 le cap de la première étape. Dès le début d'avril, les magasins à livres, équipés pour l'essentiel en rayonnages mobiles, système Compactus, étaient prêts à recevoir les collections. Le déménagement des quelque 300 000 ouvrages déposés à Moudon s'engageait alors sous la direction de MM. Mello et Besson, avec le concours de deux entreprises de transport et de quatre employés temporaires. Ce déménagement s'est effectué dans d'excellentes conditions matérielles. Il s'est poursuivi par le transfert de la bibliothèque du marquis d'Ayala et la libération complète des locaux qui étaient loués à la rue de l'Ale. Au total, 5229 caisses ont été transportées, soit 250 tonnes à 125 courses.

La Bibliothèque cantonale, qui disposait avant les travaux de moins de 12 kilomètres de rayons, a dès maintenant à sa disposition 17 kilomètres, auxquels viendront s'ajouter les rayonnages prévus dans le secteur des ateliers et dans les corridors des nouveaux locaux. En principe, pour les ouvrages en suite et pour les périodiques, une place a été réservée qui devrait suffire pour quinze à vingt années.

Les rayonnages utilisés à Moudon ont été partiellement rapatriés, partiellement vendus sur place. Il en a été de même pour les rayonnages de la rue de l'Ale.

Le 18 décembre, le nouveau bureau du prêt, le catalogue, la salle de lecture et ses galeries s'ouvraient au public. C'est une date qui restera dans l'histoire de la Bibliothèque cantonale. « Israël accédait enfin à la Terre promise. »

Si le conditionnement d'air et l'éclairage souffraient encore de quelques maladies d'enfance, les installations dans leur ensemble donnaient satisfaction tant au personnel qu'aux usagers de la Bibliothèque. En attendant l'ascenseur à l'usage du public, dont l'étude se poursuit, les trois étages de dépôts de livres, soit salle de lecture et galerie des professeurs, sont reliés par un ascenseur et par un monte-livres.

On notera que les déménagements de la salle de lecture, des périodiques, des usuels et du bureau du prêt se sont effectués en travail de soirée, sans que l'activité ordinaire de la Bibliothèque fût ralentie en quoi que ce soit.

Au moment où la Bibliothèque cantonale et universitaire quitte ses locaux provisoires, il convient d'exprimer notre gratitude à la ville de Lausanne qui a prêté un tiers de son Musée d'art décoratif dès 1955, ainsi que le Musée historique qui a mis à disposition durant la même période l'espace nécessaire à la salle de lecture provisoire.

Dès décembre, la deuxième phase des travaux était engagée, soit

l'aménagement des ateliers de reliure et de photographie ainsi que la pose de rayonnages du côté de la rue Pierre Viret.

Restera la troisième phase : l'installation des bureaux. Le projet voté en 1955 envisageait le réaménagement dans la salle inférieure de l'aile sud (façade donnant sur la promenade de la Madeleine, à l'étage des actuels bureaux du directeur et des bibliothécaires). Favorable en soi, cet emplacement était éloigné du bureau du prêt, de la salle de lecture et du catalogue. Il eût entraîné dans l'exploitation de la Bibliothèque des pertes de temps importantes. D'autre part, pour satisfaire aux règlements sur les constructions, il aurait fallu démolir une dalle de 360 mètres carrés pour la reconstruire 50 centimètres plus haut. Aussi a-t-on recherché une solution nouvelle. Après examen des lieux, la Municipalité de Lausanne a bien voulu admettre en principe l'abandon à la Bibliothèque cantonale de la salle occupée par le Musée d'art décoratif, à des conditions dont le détail reste encore à fixer. Les architectes ont donc mis au point un projet et un devis d'aménagement de la vaste salle du Musée (280 mètres carrés) qui pourra être sans inconvénient, puisqu'elle mesure près de 7 mètres de hauteur, divisée en deux étages.

Ce nouveau projet permettra de doubler l'aire réservée au catalogue, déjà insuffisant dans sa nouvelle étendue, de créer douze locaux de bureaux et conférences, une salle de bibliographie et d'accroître l'étendue des rayonnages. Le niveau inférieur de l'aile sud restera aménagé en magasins, dans son état actuel, pour les réserves et les manuscrits. Cette modification des plans initiaux n'entraînera pas de dépenses au budget, selon les études précises qui ont été faites par les architectes.

Les travaux en cours, l'inconfort des locaux provisoires, les opérations de déménagement, l'accroissement du nombre des lecteurs et l'augmentation des achats ont mis le personnel à très rude contribution.

Personnel. — Parallèlement à la transformation des lieux, en partie exigée par elle, la réorganisation du personnel s'est poursuivie et les tâches des bibliothécaires, assistants et employés ont été à nouveau définies. Des mutations nombreuses ont été enregistrées.

En janvier, M. Marcel Reymond a été nommé adjoint du directeur, sans qu'aucun changement soit apporté à ses autres fonctions.

En février, M. François Mingard était engagé comme assistant et chargé plus particulièrement du service des commandes et des publications internationales.

Du 15 juillet au 31 août, M. Jean Balmat, gymnasien, a rendu les plus grands services en remplaçant divers employés de la Bibliothèque en vacances.

M. Jacques May, assistant, qui a organisé avec précision le service des thèses, a été nommé bibliothécaire le 1^{er} septembre.

En octobre, M^{lle} Marianne Bergdorf et M. Claude Werner ont été engagés à titre définitif comme assistants de bibliothèque.

A fin octobre, M^{lle} Suzanne Germond a quitté la Bibliothèque cantonale après vingt-deux ans d'activité perspicace et dévouée, pour reprendre la bibliothèque de la Faculté des lettres. Le contact n'en sera que mieux assuré entre la bibliothèque de la Cité et celle du Palais de Rumine, ceci pour le plus grand bien de ces deux institutions.

Le 1^{er} novembre, M^{lles} Jeannine Pilloud et Renée Wurth ont été nommées à titre temporaire assistantes de bibliothèque et s'occupent, la première du registre des entrées et d'une fraction du cataloguement, la deuxième du secrétariat, du service des suites et d'une fraction du cataloguement.

Le même jour, M. Hans-Ulrich Geiger commençait un stage d'une année dans le cadre du règlement de l'Association des bibliothécaires suisses.

Le 28 novembre, M. Georges-André Chevallaz était élu syndic de Lausanne et donnait sa démission pour le 31 décembre.

Par ailleurs, la Bibliothèque cantonale et universitaire a pu bénéficier du concours de M^{me} Paulette Béguin, assistante à demi-temps à la Bibliothèque des sciences sociales et politiques, ainsi que de MM. Grobéty, Robellaz, Utz et Pidoux, qui ont participé aux déménagements.

M. Georges Dessonnaz a continué, sous la direction de M. Marcel Reymond, à s'occuper de l'organisation de la Bibliothèque russe, ceci à raison de deux après-midi par semaine.

Commission universitaire de la Bibliothèque. — Cette commission, présidée avec autorité par M. le professeur J.-L. Nicod, a tenu deux séances animées, consacrées à la reprise des échanges de thèses par la Bibliothèque cantonale et universitaire ainsi qu'aux problèmes généraux des rapports entre les bibliothèques des instituts et facultés et la Bibliothèque cantonale. Le contact avec l'Association générale des étudiants a été maintenu.

Relations avec les bibliothèques scientifiques suisses. — Deux délégués ont pris part à l'assemblée générale annuelle de l'Association des bibliothécaires suisses à Genève, les 5 et 6 octobre.

Expositions. — La Bibliothèque cantonale a prêté son concours à une exposition Edouard Rod, ainsi qu'à celle marquant le dixième anniversaire de la mort de C.-F. Ramuz, organisée par la ville de Lausanne et la Fondation C.-F. Ramuz. MM. Roth et Prébandier ont apporté toute leur compétence et tout leur goût à l'organisation de ces deux manifestations.

Divers. — La Bibliothèque cantonale a collaboré en fournissant nombre de documents à l'édition d'une remarquable publication des Imprimeries populaires, « Imprimerie, navire des idées », de C.-F. Landry, sortie de presse à l'occasion du quarantième anniversaire de la fondation de cette maison.

Le service de la télévision a mis à deux reprises nos collections à contribution.

II. Service du public

Salles de travail. — La salle de lecture provisoire a été constamment suroccupée. Ouverte de 13 à 14 heures, elle a profité alors à une moyenne de 15 à 20 lecteurs chaque jour.

On a inscrit 393 nouveaux lecteurs (237 en 1956), dont 112 étudiants de l'Université de Lausanne. La nouvelle salle de lecture disposant de quelque 100 places, ouverte dès le 18 décembre, a d'emblée dépassé le niveau d'occupation de la salle provisoire.

Prêt. — En dépit du déménagement, les livres de prêt à l'extérieur marquent une nette augmentation sur les années précédentes :

1954 (avant les travaux)	54 748
1955 (trois mois d'interruption)	44 888
1956	56 481
1957	62 316

Il a été expédié 3156 paquets (2657 en 1956).

Les chiffres de la *consultation d'ouvrages en salle de travail* ont été établis sur des bases nouvelles serrant de près la réalité. On note 12 626 volumes pour l'année 1957.

Le prêt interurbain a été plus abondamment sollicité que l'année dernière. La Bibliothèque a adressé pour ses lecteurs 1310 demandes (1207 en 1956) à des bibliothèques suisses ou étrangères. Elle a reçu elle-même 3568 demandes (2979 en 1956). Le service du prêt interurbain a emprunté 1348 volumes (1207 en 1956) à des bibliothèques suisses et 5 à des bibliothèques étrangères. Il a été prêté 1515 volumes (1243 en 1956) à 58 bibliothèques helvétiques et 51 volumes (12 en 1956) à 21 bibliothèques étrangères.

Quelques sondages statistiques permettent d'établir quelles sont les disciplines les plus sollicitées. Ainsi, pour septembre 1957, les demandes ont été les suivantes :

Droit et sciences politiques	266	Littérature anglaise	201
Théologie	190	» allemande	160
Médecine	114	» italienne	63
Sciences	306	» latine	98
Critique littéraire	186	» grecque	85
Philologie	206	Théâtre, poésie	912
Pédagogie, psychologie	104	Géographie	242
Philosophie	231	Histoire	576
Romans français	910	Beaux-Arts et architecture	433
		H. E. C.	140

On notera que sur 78 463 volumes demandés pour le prêt à l'extérieur, 16 147 n'ont pu être fournis, étant absents ou en prêt réservé. Ces chiffres doivent inciter la Bibliothèque à poursuivre sa politique d'achats de doubles pour les ouvrages qui constituent des instruments de travail essentiels.

III. Collections

Acquisitions. — Les entrées ont été de 12 433 (5708 en 1956), soit achats : 3895 (3873 en 1956) ; dons : 3295 (1146 en 1956) ; échanges : 201 (58 en 1956) ; dépôt légal : 416 (373 en 1956) ; thèses : 2718 (258 en 1956).

Les crédits d'achat de la Bibliothèque cantonale ont été élevés, au budget, de 60 000 à 80 000 francs, s'ajoutant au montant de 20 000 francs du Fonds Tossizza. La somme de 100 000 francs disponible en 1957 est du niveau de celle dont disposent les bibliothèques universitaires suisses.

Parmi les très nombreux donateurs, il faut mentionner M^{mes} Edmond Jaloux, Una Hunt Drage et Steudler, ainsi que MM. Pierre Schmid, Théodore Eberhard, J.-P. Aguet, René Mignot et Charles Veillon et le legs du professeur Félix Roux. D'autre part, la veuve du juge fédéral Robert Fazy, morte en juillet 1957, a légué à la Bibliothèque cantonale et universitaire la bibliothèque asiatique de son mari.

Périodiques. — Ce service absorbe à lui seul un quart des crédits d'achat de la Bibliothèque cantonale. Il gère, en 1957, 1908 périodiques vivants, y compris ceux reçus par le dépôt légal. Sur ce nombre, 424 sont reçus par échange de la Société vaudoise des sciences naturelles, 94 de la Société d'histoire de la Suisse romande,

66 de la Revue de théologie et de philosophie et 22 des Helvetica Physiologica Acta. La Société vaudoise de médecine a assuré les frais d'abonnement à 15 périodiques.

Le service des périodiques s'est réorganisé à la faveur de son déménagement. M^{lle} Marianne Bergdorf en assumera dorénavant la gestion, sous la direction de M. Léon Prébandier.

Dépôt légal. — La statistique de 1957 enregistre 425 périodiques (467 en 1956), 316 annuaires (303 en 1956) et 416 volumes et brochures (373 en 1956).

Catalogues. — 10 145 volumes ont été incorporés durant l'année 1957 et 9527 fiches nouvelles ont été établies durant l'année. Ce nombre comprend 2305 fiches manuscrites ; 4850 fiches dactylographiées ; 1896 fiches de rappel et 476 fiches refaites d'ouvrages anciens.

Fiches incorporées au catalogue alphabétique par noms	
d'auteurs	9051
Fiches incorporées au catalogue par matière	9000
Fiches incorporées au catalogue bio-bibliographique	1406
Fiches pour la liste des acquisitions récentes	3309
Fiches pour Berne (catalogue collectif)	6146
Fiches pour la salle de travail	150

Différentes bibliothèques d'instituts et de facultés ont adressé 5586 fiches pour le fichier collectif central, auquel les nouveaux locaux du catalogue permettront, dans un avenir pas trop lointain, de donner une existence réelle.

Collections particulières. — La Bibliothèque de la Société vaudoise de médecine, à moitié cataloguée, a dû attendre cette année encore le retour des collections logées à Moudon pour qu'on en termine l'inventaire.

La Bibliothèque d'Ayala est maintenant dans les rayons du Palais de Rumine et ses fiches seront incorporées au catalogue général au début de l'année 1958.

La Bibliothèque russe a quitté les Galeries du commerce et a été placée dans les rayons. Elle a été fréquentée en 1957 par 34 lecteurs qui ont emprunté 541 livres. 90 ouvrages ont été reliés.

La Bibliothèque cantonale est entrée en possession de la bibliothèque Robert Fazy, en juillet dernier, à la suite du décès de M^{me} Alice Fazy, donatrice. M^{me} Fazy avait rendu possible, de son vivant déjà, un premier inventaire de cette collection, en donnant

à l'un des bibliothécaires, M. Jacques May, le libre accès de son appartement. M. Jean Fazy, fils de la donatrice, doit être remercié d'avoir facilité par sa bonne grâce le déménagement de la collection, qui embrasse tout le domaine asiatique, de la Turquie au Japon, et enrichit la Bibliothèque cantonale et universitaire en un domaine qui s'y trouvait jusqu'ici assez peu représenté. Le cataloguement en sera poursuivi dès que possible.

Bibliothèque de l'Ecole des sciences sociales et politiques. — En vertu d'une convention passée en février 1957, la Bibliothèque cantonale a repris l'administration de la Bibliothèque des sciences sociales et politiques. La Bibliothèque cantonale et universitaire se charge des acquisitions, du cataloguement, de la reliure, ceci sur décision du président et dans le cadre du budget de l'Ecole. Le service du prêt est assuré essentiellement par un étudiant, assistant de l'Ecole. M^{lle} Ruth Rossé, assistante à la Bibliothèque cantonale et universitaire, a été chargée de gérer la bibliothèque de la dite Ecole. Elle a commencé aussitôt un travail de mise en ordre et de cataloguement qui exigera de nombreux mois.

A fin décembre, 777 fiches avaient été établies et 251 renvois avaient été faits.

Liste des acquisitions récentes. — Ce petit périodique, renouvelé dans sa présentation, accru d'éditoriaux, brefs articles et bibliographies, a publié en 1957 3600 titres des principales acquisitions.

Reliure et atelier. — Les déménagements, la remise en état et le nettoyage des locaux, confiés au personnel des ateliers, a ralenti le rythme de la reliure.

Cependant, 758 volumes, 826 brochures, 300 catalogues, 230 blocs de commande et 10 fichiers ont été remis à neuf ou confectionnés.

44 lots pour un total de 2239 volumes (4763 en 1956) ont été confiés à quinze relieurs du canton.

IV. Cabinet des manuscrits

Au cours de l'année 1957, les collections se sont enrichies à la suite de dons, de dépôts et d'achats.

Parmi les dons, il faut citer surtout celui de M. Charles Veillon : manuscrits de romans ayant obtenu le Prix Veillon, manuscrits plus brefs de Charles-Albert Cingria, de C.-F. Ramuz et d'autres auteurs suisses et français.

M. le D^r Pierre Ceresole a confié en dépôt à la Bibliothèque le Fonds Monnard-Ceresole, riche en lettres de Charles Monnard et

de F.-C. de La Harpe. Ce fonds a été catalogué et le catalogue en a été publié par le conservateur, sous forme d'un cahier multicoopié.

M. le professeur G.-H. Bousquet a remis le manuscrit autographe d'un journal de Vilfredo Pareto, tenu pendant quelques mois de la guerre de 1914-1918.

Par achat, la Bibliothèque est entrée en possession du reliquat important des papiers d'Edouard Rod qui était resté entre les mains de son gendre, M. Martineau. La générosité de M. Veillon a permis d'acheter le manuscrit autographe d'une nouvelle de jeunesse de C.-F. Ramuz.

Une partie du temps du conservateur a été prise par la mise sur pied, avec son collègue M. Prébandier, des expositions commémoratives Edouard Rod et C.-F. Ramuz.

Le cataloguement du Fonds Monnard-Ceresole a été terminé ; celui du Fonds Monod et du Fonds Rod se poursuit.

Les travaux préparatoires de l'édition des lettres d'Henri Druey ont continué, facilités par l'octroi d'un subside du Fonds national de la recherche scientifique au conservateur, à titre personnel.

V. Cabinet iconographique

Les pièces nouvelles enregistrées au cours de 1957 s'élèvent au nombre de 404 (373 dons, 31 achats), mais ne représentent qu'une partie des acquisitions de l'année. Le temps a manqué en effet pour incorporer diverses estampes, et en particulier le don important qu'ont fait M. Victor Bridel et M^{me} Ducommun-Bridel en remettant à la Bibliothèque cantonale et universitaire la collection iconographique de feu M. Georges-Antoine Bridel.

Il faut relever, dans ces nouvelles entrées : 7 gravures, 7 lithographies, 5 aquarelles, 1 crayon, 1 lavis, 54 photographies, 152 diapositives et 17 clichés typographiques.

Parmi les **dons**, il y a lieu de signaler :

Des Archives cantonales vaudoises, *un lot de 152 diapositives étant pour la plupart des vues de Lausanne.*

De M^{me} M. Niklès-Callet, *un portrait au lavis de Jérôme de La Lande par Pierre-Moïse Callet (vers 1800).*

Parmi les **achats** :

« *Château des Cléz, dans le Pays de Vaud* », gravure coloriée de Le Barbier l'aîné et Liénard (vers 1780).

« *Cully, ville du Canton de Vaud* », gravure coloriée de Trachsler (1850).

- « Pampigny », la cure, gravure coloriée de Weibel (1830).
- « Wifflisburg... Avenge, canton Berne », gravure sur cuivre de David Herrliberger (vers 1760).
- « Rougemont, vallée de la Rossinière », lithographie coloriée de E. Pincret et Langlumé (vers 1850).
- « Vue de St Saphorin et du lac de Genève », gravure coloriée de J.-J. Meyer (vers 1800).
- « La ville de Vevey », gravure coloriée de Joyeux et Wexelberg (vers 1780).
- Portrait de C.-F. Ramuz, lithographie de Hans Berger (1957).

La Bibliothèque cantonale et universitaire a prêté cette année 65 pièces, auxquelles viennent s'ajouter plusieurs photographies de C.-F. Ramuz et d'Edouard Rod, ayant figuré aux expositions commémoratives organisées en mars et en mai par la Bibliothèque.

Bibliothèque pour tous

Le bibliothécaire en chef, M. Hans-Georg Wirz, à l'œuvre depuis 1920 (soit dès la transformation de la Bibliothèque du soldat en Bibliothèque pour tous), quitte ses fonctions à fin 1957. Le dépôt régional romand a bénéficié de son travail depuis sa fondation, en 1922, soit pendant trente-cinq ans. M. Wirz a mérité la reconnaissance de tous, personnel et lecteurs de la Bibliothèque pour tous.

De son côté, M^{lle} Suzanne Guex achève sa vingt-cinquième année d'excellente activité au service des adultes, de la jeunesse et des malades de l'Hôpital cantonal; elle achève sa vingtième année en qualité de chef responsable du dépôt de Lausanne.

M. Hermann Buser, premier bibliothécaire, remplace M. Wirz comme bibliothécaire en chef.

Une conférence consultative a été réunie à Berne, le 20 novembre 1957, en vue d'améliorer les services de la Bibliothèque pour tous et d'assouplir les relations entre le dépôt central et les dépôts régionaux.

Nos expéditions dans le canton se sont élevées à 608 collections, comprenant 18 470 volumes, envoyées à 239 stations. La part vaudoise représente le 63,5 % de l'activité du dépôt.

De son côté, la Bibliothèque de jeunesse a envoyé 154 collections, soit 4430 volumes, à 103 stations, ce qui représente le 40 % des volumes prêtés à la jeunesse romande et le 24 % des ouvrages envoyés dans le canton.

Le stock actuel des volumes s'élève à 30 521; 636 volumes ont été éliminés, 412 ouvrages nouveaux catalogués.

4. Archives cantonales vaudoises

Les locaux de la rue Vuillermet, attribués au Département de justice et police, ont été évacués par les soins de la Maison Lavanchy, et les séries qu'ils renfermaient ont été classées dans l'immeuble de la rue du Maupas. L'aménagement du troisième étage des Archives cantonales a été terminé, les nouveaux rayonnages étant entièrement occupés par les documents stockés lors du déménagement et par ceux venant de l'immeuble de la rue Vuillermet.

Personnel : En plus du personnel titulaire, on a eu recours aux services de deux gymnasiens pendant un mois et d'une licenciée ès lettres pendant un autre mois, pour collaborer au classement des archives des tribunaux de districts relevées en 1956. En outre, au mois de décembre, un auxiliaire envoyé par l'Office cantonal du travail a repris le dépouillement de la *Feuille des avis officiels*.

Le bureau a délivré neuf extraits d'état civil, quatre extraits du *Dictionnaire historique vaudois* et quarante-trois croquis d'armoiries. Le nombre des demandes de renseignements divers continue à être très grand.

L'inspection des archives communales par M. Dessemontet s'est poursuivie normalement ; cette année, les cinquante communes suivantes ont été inspectées : Belmont sur Yverdon, Blonay, Cerniaz, Chamblon, Champtauroz, Champvent, Chavannes-le-Chêne, Chevaux-Noréaz, Chevroux, Combremont-le-Grand, Combremont-le-Petit, Corcelles près Payerne, Cronay, Cuarny, Donneloye, Ependes, Essert sous Champvent, Essert-Pittet, Grandcour, Granges, Gressy, Henniez, Lovatens, Method, Marnand, Mézery, Missy, Molondin, Montagny, Morges, Orges, Prévonloup, Rossens, Sassel, Sédeilles, Seigneux, Suchy, Suscévaz, Trey, Treycovagnes, Treytorrens, Valeyres sous Montagny, Valeyres sous Ursins, Villars-Bramard, Villars sous Champvent, Villars-Epeney, Villarzel, Vugelles, Yverdon, Yvonand. M. Dessemontet a en outre inspecté les archives de la Recette de Morges et celles du Registre foncier de Cossonay. Sous sa direction, M. J.-P. Chapuisat a poursuivi le classement des archives de la commune de Morges.

M. Dessemontet a classé les fonds des clarisses d'Orbe et de Vevey, et celui de la commune d'Yvonand. Les terriers remis par les communes des districts d'Yverdon et de Payerne ont été analysés et répertoriés.

M. Dessemontet s'est en outre rendu deux fois à Turin pour y dépouiller les comptes de la châtellenie d'Yverdon relatifs aux réparations du château.

M. Maurer a, comme de coutume, assuré le travail de la correspondance et de la comptabilité des Archives, et les recherches dans

les registres de l'état civil ancien. Il a entrepris en outre le contrôle et la mise en cartons des parchemins de la série C.

M^{me} Exchaquet continue l'établissement du catalogue de la bibliothèque. Un meuble pour les fichiers a été placé dans la salle de travail et rend déjà de grands services au public. De plus, M^{me} Exchaquet assure l'administration des fichiers alphabétique, méthodique et héraldique. Elle s'occupe également de la bibliothèque de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, qui entretient de nombreux échanges avec les sociétés d'histoire du dehors, bibliothèque dont les Archives cantonales ont la gestion et l'utilisation.

M. Dessemontet a organisé l'installation des archives de certains services de l'Etat dans le troisième étage de la tour de la cathédrale ; elles y seront sous la surveillance des Archives cantonales, en vertu d'une décision du Conseil d'Etat du 16 mars 1957 ; en vertu de cette même décision, chaque service a désigné un fonctionnaire préposé aux archives particulières du service ; ces fonctionnaires seront orientés par les soins des Archives cantonales.

Pendant l'année 1957, le nombre des personnes différentes venues travailler dans la salle de lecture a passé de 296 à 363 ; le nombre total des consultations, de 1631 en 1956, a atteint celui de 3069 en 1957.

On a sorti des magasins, pour le public et pour les recherches faites par les archivistes, un total de 3221 documents, contre 2410 en 1956. On a en outre reçu en prêt des documents des Archives d'Etat de Berne, Fribourg, Genève et Sion, des archives communales de Grandson et d'Yverdon, de la Bibliothèque nationale à Berne, du Stift-Archiv, à Saint-Gall, de M. Adrien Besson, à Apples.

De leur côté, les Archives cantonales ont prêté des documents aux Archives d'Etat de Berne, à la Bibliothèque publique et universitaire, à Genève, à la Bibliothèque publique d'Yverdon, aux Archives de l'Etat autrichien à Linz.

Versements officiels : De la chancellerie de l'Etat, les protocoles du Conseil d'Etat (1954-1955) ; les répertoires des protocoles du Conseil d'Etat (1952-1955) ; du Département de l'intérieur, service des hospices, 15 volumes et divers documents ; du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, le recensement de 1941 ; du Conseil synodal, les registres des classes de l'époque bernoise ; des communes de Belmont sur Yverdon et Treycovagnes, leurs séries de parchemins. En outre, les registres de notaires et les terriers qui se trouvaient dans différentes communes des districts d'Yverdon et de Payerne ont été remis aux Archives cantonales.

Les Archives ont continué à recevoir de nombreux imprimés en dons, rapports annuels d'institutions diverses, etc. ; des achats ont permis de compléter certaines lacunes, séries de revues, etc.

Voici la liste des manuscrits reçus en dons :

De M. Masson-Marquis, à Veytaux, des actions anciennes de sociétés de la région de Montreux ; du Musée d'art décoratif, à Lausanne, divers manuscrits concernant la commune de Lussy ; de M^{lle} Zumbach, à La Tour-de-Peilz, un parchemin de 1733 concernant Orbe ; de M. Georges van Muyden, à Genève, des documents concernant la famille de Charrière de Sévery ; de M. Simon Combe, à Lausanne, ses notes personnelles sur l'histoire des forêts vaudoises ; de M. François Dumur, à Cully, une généalogie de la famille Dyens, de Concise ; de M. F. Grenier, architecte à Lausanne, des documents concernant les familles Polier et Hardy ; de M^{me} Cécile Delhorbe, à Lausanne, un parchemin de 1761 relatif à Saint-Saphorin ; de M. Maurice de Miéville, à Pully, les archives de la société « Ambulatio » ; de M. Dony, à Lausanne, un registre d'ordonnances bernoises et des pièces concernant l'entretien des chemins au XVIII^e siècle ; de M. André Gétaz, à Vevey, les inventaires des archives de Corsier et de Rougemont ; de M. P.-L. Bader, à Genève, des documents concernant Molondin ; de M. Albert Burmeister, à Payerne, des notes généalogiques sur des familles payernoises ; de M. Adrien Martin, à Lausanne, un document bernois concernant Valeyres sous Ursins ; de M^{lles} Rosset, à Chavannes-le-Chêne, six grosses et un registre du consistoire de Saint-Martin-du-Chêne ; et enfin, des Archives fédérales, à Berne, deux anciennes pièces d'état civil.

Dès 1957, un crédit spécial est affecté régulièrement à la restauration des documents d'archives ; une première tranche de 21 registres d'état civil ont été restaurés par le relieur Weissenbach.

Le déménagement de plusieurs services de l'Etat dans des immeubles modernes, où les loyers trop élevés n'ont pas permis de prévoir des locaux d'archives suffisants, a obligé les Archives cantonales à reprendre des séries plus récentes que l'année 1920, qui avait été prévue comme date limite pour le moment ; il en résulte que les locaux de la rue du Maupas 47 sont dorénavant complètement occupés, et que le sort des archives modernes des départements ne va pas tarder à devenir un objet de souci pour les archivistes. On sera peut-être obligé beaucoup plus tôt que prévu de songer à une extension des magasins des Archives cantonales.

5. Musées

Musée cantonal des Beaux-Arts

Personnel. — Aucun changement n'est intervenu dans ce secteur. Il convient cependant de relever que les employés, au nombre de cinq y compris l'employé-chef, constituent désormais une équipe

insuffisante, étant donné le rayonnement pris par le Musée au cours de ces dernières années. Lors des expositions et durant la période des vacances il a fallu, une fois de plus, par l'intermédiaire de l'Office cantonal du travail, faire appel à du personnel auxiliaire. Ces aides, quoique généralement bien intentionnés, ne sont guère qualifiés pour le travail qu'on leur demande et une meilleure solution devra être incessamment envisagée.

Inventaire. — Commencé il y a sept ans, il est aujourd'hui terminé et 1730 peintures, 2400 dessins et 256 sculptures ont été portés sur fiches. Trois fiches pour chaque œuvre ont été établies, de façon à constituer trois fichiers : un jaune par ordre alphabétique pour la manutention courante, un blanc et un vert par ordre de fiches et avec photos, le vert étant déposé au Département de l'instruction publique et des cultes.

Bibliothèque. — Elle a été fréquentée au cours de l'année par 235 lecteurs. Les œuvres suivantes ont été acquises :

Albert Anker, E. Briner ; L'amour de la peinture, C. Roy ; Art abstrait, M. Brion ; L'art des Cyclades, C. Zervos ; Arnold Böcklin, W. Ritter ; Catalogue des dessins de Watteau, T. I et II, K. T. Parker et J. Mathey ; Catalogue raisonné de l'œuvre lithographié de W. Gimmi, P. Cailler ; Chapelle de Notre-Dame du Haut, à Ronchamp, Le Corbusier ; Constantin Brancusi, C. Zervos ; Dictionnaire de la peinture abstraite, M. Seuphor ; Edmond de Pury, W. Ritter ; Edouard Vallét, M. Zermatten ; Gemälde des historischen Museum, Frankfurt/Main ; Gromaire, C. Roy ; Hodler, S. Guerzoni ; Iconographie de l'art chrétien, II (La Bible), L. Réau ; Jacques Villon, D. Vallier ; Journal, T. I et II, M. Denis ; Die Kunstdenkmäler des Kantons Luzern, vol. IV, A. Reinle ; Das Land Niedersachsen ; Le Louvre, sculptures du XVIII^e, et Le Louvre, sculptures du XIX^e, P. Pradel ; Millesgården en images, K.-A. Arvidsson ; Modern japanese prints, O. Statler ; Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg, M. Strub ; Le paysage russe, A. Feodoroff-Davidoff ; Les peintres du XX^e siècle, B. Dorival ; La peinture européenne, R. Baschet ; Mes peintures et mes sculptures préférées, W. Russ ; Petit guide des fresques romanes en France, R. de la Moussaye ; Picasso, vol. 8, C. Zervos ; Rococo art from Bavaria, Ed. Lund Humphries, London ; Les sculptures célèbres, P. Francastel ; Survage, P. Fierens ; Survage, M. Gauthier ; La vie de J. E. Liotard, F. Fosca.

En décembre, la bibliothèque a reçu quelque quatre cents volumes, des « doublets » provenant du legs du marquis d'Ayala. Ce don très important, dû à l'initiative de M. G.-A. Chevallaz, directeur de la Bibliothèque cantonale, a été accepté avec gratitude ; cela d'autant plus que les crédits mis à disposition de la bibliothèque du Musée sont extrêmement limités.

Dons. — En reconnaissance des services que le Musée lui rend en abritant la collection laissée par Alice Bailly au profit des jeunes artistes, la fondation Alice Bailly lui a fait don d'une belle « laine », *Rythmiciennes*.

L'ensemble d'œuvres abstraites, insensiblement constitué depuis cinq ans environ, vient de s'enrichir de trois œuvres remarquables, qui ont porté à vingt-quatre le nombre de nos peintures abstraites : *Petit port, le soir*, huile, de Jean Coulot, et *Peinture*, de Mario Garcia, offertes par des amis du Musée qui désirent garder l'anonymat ; *Composition*, huile, d'Albert Fürst, don de l'artiste.

Enfin, M. le D^r E. Landau, membre du « Salon des médecins suisses », a donné au Musée un de ses paysages, *Rue Etraz* ; et, en souvenir de sa participation à l'exposition « Le mouvement dans l'art contemporain », le peintre italien Mario dal Monte a envoyé un lavis intitulé *Composition*.

Ces gestes généreux ont été accueillis avec une grande reconnaissance par le Département de l'instruction publique et des cultes et par la direction du Musée.

Prêts. — Conformément aux décisions récemment prises, les prêts ont été le plus possible limités. En voici la liste :

Février - mai, douze peintures de Félix Vallotton, pour une Exposition Vallotton à la Kunsthalle de Bâle, puis à la Kunsthalle de Düsseldorf ; mars - décembre, *Fontaine à Rome*, de François Bocion, pour l'Exposition « Da Villa Ludovisi a Piazza Barberini », organisée à Rome par les « Amici dei Musei di Roma » ; mai - juin, *Portrait de Ramuz*, par René Auberjonois, pour l'Exposition « Ramuz et son pays natal », organisée par la Bibliothèque cantonale ; juillet - octobre, dix gravures d'Alexandre-Théophile Steinlen au Musée des Beaux-Arts du Locle, pour une exposition de gravures ; juillet - novembre, *Les Romains passant sous le joug*, de Charles Gleyre, pour l'Exposition « Art et Culture des Celtes » au Musée de Tous les Saints, à Schaffhouse ; octobre - décembre, *Autoportrait* de Félix Vallotton, pour l'Exposition Vallotton organisée par la « Lefevre Gallery », à Londres.

En outre, quelques tableaux ont été mis à la disposition d'importantes entreprises d'imprimerie pour être reproduites dans diverses publications.

Achats. — En 1957, les œuvres suivantes ont été acquises :

La mariée, lithographie, de René Auberjonois ; *Marine III*, huile, de Georges Aubert ; *Champignons*, huile, de Guy Baer ; *Peinture*, huile, de Jacques Berger ; *Portrait de femme*, pastel, de Benjamin Bolomey ; *Composition*, huile, de Geula Dagan ; *Peinture*, huile, de Bernard Dufour ; *Composition*, huile, de Jacques Duthoo ; *Le peintre Maguet* et *Les modèles*, huiles,

de Wilhelm Gimmi ; *La Chinoise*, fer, de Jean-Georges Gisiger ; *Le Pèlerin d'Assise*, sept gravures, de Robert Héritier ; *La rentrée des thoniers*, huile, d'Adrien Holy ; *huit gravures* de Jean-Pierre Kaiser ; *trois gravures* de Max Kohler ; *Paysage*, huile, d'Eugène Martin ; *Forme noire sur fond blanc*, huile, de Max von Mühlénen ; *trois gravures* d'Aldo Patocchi ; *Les vagues*, huile, de Vassili Photiadès ; *Ouvriers*, huile, d'Ernest Pizzotti ; *quatre dessins, une peinture et deux encre de Chine* de Louis Soutter ; *Casiers à homards*, huile, de Gaston Vaudou.

Expositions. — Comme chaque année, le personnel du Musée et certaines salles ont été mis à la disposition des organisateurs de diverses manifestations :

en février, pour l'*Exposition de la section vaudoise de la Société des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs* et pour la *Rétrospective Wilhelm Gimmi* ;

en mars, pour l'exposition intitulée *L'Art à l'Ecole*, organisée par la Guilde internationale de travail des éducateurs, et pour une *Exposition rétrospective Edouard Rod*, présentée par la Bibliothèque cantonale ;

en mai, pour l'*Exposition des projets d'architecture pour le nouveau groupe scolaire de l'Elysée*.

De son côté, le Musée a organisé deux expositions : la première, en juin, constituée par sa collection, l'une des plus complètes qui soient, de *gravures de Félix Vallotton*, à l'occasion de «*Graphic 57*» ; la deuxième, du 10 octobre au 24 novembre, beaucoup plus importante puisqu'il s'agissait d'accueillir les œuvres des membres de la *Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses* (P. S. A. S.).

Depuis 1911, les P. S. A. S. n'avaient pas exposé en Suisse romande et c'est pourquoi, bien que la décision eût été prise de ne pas faire en 1957 de grande manifestation, le Musée a répondu affirmativement à la demande du comité central de cette société.

Le succès de cette manifestation fut très satisfaisant ; plus de 5000 visiteurs et quelque 120.000 francs de ventes, ce dernier résultat obtenu surtout grâce aux achats faits par la Confédération sur proposition de la commission fédérale des Beaux-Arts.

Cette exposition fut également, et ce n'est pas là sans doute la moindre conséquence de l'expérience, une excellente occasion pour le public romand et plus particulièrement vaudois de faire le point en ce qui concerne la situation actuelle des arts plastiques dans notre pays.

Parallèlement à ces diverses expositions, le Musée a présenté des œuvres de ses propres collections. Comme en 1956, l'ensemble

proposé durant les mois où les touristes affluent à Lausanne fut avant tout choisi de façon à donner une vue aussi complète que possible de l'apport des artistes vaudois, de la fin du XVIII^e à aujourd'hui. En juillet et août, les visiteurs sont venus au Musée au rythme d'une centaine par jour.

Réceptions. — En marge de l'activité officielle du Musée, les manifestations suivantes ont eu lieu dans nos salles :

le 16 mars, réception de la Société des Etudes de lettres à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition Edouard Rod ;

le 23 avril, après-vernissage de l'Exposition C.-F. Ramuz organisée par la Bibliothèque cantonale ;

le 15 juin, réception organisée par la Société d'étudiants « Stella » à l'occasion de son centenaire ;

le 16 novembre, réception à l'occasion du congrès de la section vaudoise de la Société suisse des officiers ;

le 20 novembre, réception de l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de commerce, venus visiter l'Exposition des P. S. A. S.

Radio et télévision. — A plusieurs reprises, comme ce fut le cas au cours de ces dernières années, la radio a participé aux manifestations du Musée et l'a ainsi aidé à faire mieux connaître son activité.

De même, la télévision est intervenue en diverses circonstances et a mis l'extraordinaire moyen d'information qu'elle représente au service de notre institution. Ainsi, lors des expositions « L'Art à l'Ecole », « Gravures de Félix Vallotton », et à l'occasion de la XXV^e Exposition des P. S. A. S.

Ces appuis de la publicité moderne sont toujours accueillis au Musée avec satisfaction et reconnaissance.

Visiteurs. — 29 767, dont 1057 élèves.

Musée d'archéologie et d'histoire

La salle du Musée ayant été encore partiellement occupée pendant l'année écoulée par la Bibliothèque cantonale, aucune transformation n'a été faite dans l'exposition des collections. Le travail de laboratoire a continué et un matériel, celui de l'époque de Hallstatt ou premier âge du Fer, auquel il n'avait pas encore été possible de s'atteler, parce qu'en trop mauvais état, a été restauré dans la mesure du possible et préparé pour être exposé dans des vitrines. Le préparateur a aussi nettoyé et conservé un certain nombre de

pièces romaines pour le Musée d'Avenches. Le travail a été grandement facilité par l'installation d'un nouvel appareil aspirant les poussières de bronze si dangereuses pour l'opérateur.

Il faut noter que les demandes de renseignements, de photos, de galvanoplasties faites par les musées et les archéologues étrangers sont toujours plus nombreuses. Mais, si celles-ci prennent beaucoup de temps au conservateur et au préparateur, elles prouvent toute l'importance du musée pour les études pré et protohistoriques.

Cet été, la ville de Bâle, pour son Exposition « Die Schweiz zur Römerzeit », a emprunté au Musée un certain nombre de pièces romaines, notamment une dizaine de statuettes en bronze, ce qui évidemment a vidé en partie les vitrines romaines. Le Musée a également prêté, pour l'Exposition de Schaffhouse « Kunst und Kultur der Kelten », le fameux torques en or de Payerne et un bracelet en bronze de Longirod. Toutes ces pièces ont repris, en octobre, leur place dans les vitrines.

Personnel. — En décembre est décédé M. Charles Décombaz qui, pendant ces dernières années, s'était montré un très adroit aide-préparateur et avait été fort utile. Il a été momentanément remplacé par M. Grenacher, dont il faut apprécier le dévouement.

Musée romain d'Avenches

Statistique de la fréquentation. — Nombre de visiteurs très satisfaisant, soit 38 600, dont 200 écoles et sociétés diverses.

Prêt. — Plusieurs des plus beaux objets du Musée ont été prêtés pour l'Exposition « La Suisse à l'époque romaine », organisée à Bâle en été 1957.

Réorganisation et aménagements. — M. Willy Eymann a été nommé gardien du Musée à titre provisoire, en remplacement de M. Robert Senaud, atteint par la limite d'âge.

Un programme de réfection générale du bâtiment a été adopté et la première étape est réalisée, soit l'aménagement dans les combles d'un bureau et d'un dépôt. Cette organisation permettra de classer rationnellement les archives et les objets qui seront retirés des vitrines, inutilement surchargées.

Les locaux d'exposition seront ensuite peu à peu totalement rénovés.

L'escalier en molasse conduisant du premier au deuxième étage a été réparé ; les semelles défectueuses ont été remplacées par du grès de la Molière.

Fouilles et restaurations. — *Amphithéâtre* : Un muret a été construit le long du chemin qui mène au Musée.

Des balustrades ont été placées aux endroits présentant un danger pour les visiteurs.

Thermes de Perruet : Le toit couvrant les thermes est achevé ; reposant sur des bases de béton et de briques, composé de fermes collées système Hetzer, il est recouvert d'éternit teinté en brun. Une clôture de treillis a été établie d'un pilier à l'autre.

Il reste à dégager entièrement les substructures dont bien des parties sont encore inexplorées et à en assurer la conservation définitive. Les fouilles ont repris le 14 octobre 1957.

Cabinet des médailles

Il y a eu vingt ans, en automne 1957, que le Conseil d'Etat du canton de Vaud a confié à M^e Colin Martin l'administration du Cabinet des médailles.

Une telle collection ne peut embrasser l'ensemble de la numismatique. Ses séries principales sont :

1. les séries de monnaies frappées sur le territoire de notre canton : Mérovingiennes, Evêché de Lausanne, Baronnie de Vaud, monnaies frappées par le canton de Vaud ;
2. les séries de monnaies frappées par les Etats environnants, ayant circulé dans notre pays, notamment avant la Révolution française ;
3. les séries de monnaies frappées par la République helvétique et la Confédération ;
4. les séries relatives aux trouvailles monétaires effectuées sur le territoire de notre canton ;
5. les médailles frappées par le canton de Vaud et celles en relation avec l'histoire vaudoise.

Ces séries ont été reclassées systématiquement et complétées.

Au cours de ce reclassement des collections, il est apparu qu'une bibliothèque spécialisée était indispensable et une attention toute spéciale a été vouée à ce point. Aussi on pouvait lire, avec une certaine satisfaction, dans le dernier numéro de la *Gazette numismatique suisse* (cahier 28, décembre 1957), à propos du compte rendu du Cabinet des médailles pour l'année 1956 : « Cette bibliothèque compte maintenant parmi les plus complètes de notre pays. »

Ce résultat n'a pu être atteint que grâce à la très grande compréhension de la Bibliothèque cantonale, de dons et de contributions qui ont été généreusement accordés par les numismates vaudois.

Monnaies et médailles. — Au cours de l'année 1957, le conservateur a commencé le reclassement des monnaies de la République romaine.

Bibliothèque. — L'accroissement de la bibliothèque est dû, en grande partie, au don reçu, au printemps 1957, de M^{lle} Marthe Thalmann, en souvenir de son frère Carl Thalmann.

Publications. — Martin Colin : La formation de l'unité monétaire suisse. — Le placard monétaire de 1587 de Fribourg et Berne. — Notices bibliographiques, chroniques judiciaires, traductions et révisions d'articles pour la *Gazette numismatique suisse*. — Le vieux Lausanne. — Lavanchy Charles : Les jetons de la Société suisse de numismatique.

Travaux en cours. — Trouvaille monétaire d'Hermenches : Cette trouvaille de monnaies carolingiennes fait l'objet de travaux en France et à Hambourg. Le conservateur a fait établir les photographies d'une centaine de pièces de cette trouvaille, pour faciliter les travaux de ces chercheurs. Il a également fait prendre des photographies de pièces de même époque trouvées et conservées au Grand-Saint-Bernard.

Exposition. — Le Cabinet des médailles a prêté pour l'exposition du bimillénaire de Bâle, en été 1957, les 72 pièces d'or du Trésor monétaire trouvé à Vidy — outre de nombreux objets provenant du site de Lousonna.

Musée de botanique

I. Section des phanérogames

Le conservateur, M. Pierre Villaret, a achevé le classement des Equisetum et poursuit celui de nouveaux groupes.

Il a participé, en compagnie d'une vingtaine de biologistes suisses, à une expédition scientifique à la Côte d'Ivoire, dont il a rapporté une précieuse collection de plantes équatoriales.

Les demandes très diverses de renseignements sont toujours nombreuses, et M. Villaret continue d'assurer le gros travail de détermination et de vérification des plantes de nos deux jardins botaniques.

La bibliothèque du Musée est beaucoup fréquentée par les membres du Cercle vaudois de botanique et par les mycologues.

Dès cette année, le Musée centralise et conservera tout le matériel de la commission pour le levé cartographique de la flore suisse.

Achats. — 200 parts de plantes récoltées par le D^r Höpflinger, en Italie et en Autriche.

Dons. — L'Herbier de M. Scherrer, gracieusement remis au Musée par son beau-fils, le professeur A. Girardet, directeur de l'Ecole de pharmacie. — Des lots de plantes de MM. R. Ruegger, W. Würigler, P. Mingard, à Lausanne, et E. Sulger-Buel, à Zurich.

Prêts. — A M. H.-P. Fuchs, Koelliken, tout le matériel d'Androsace carnea. — Au D^r F. Ehrendorfer, Botan. Inst. Univ. Wien, les Galium pumilum de l'Herbier Gaudin. — A M. J.-L. van Sœst, Rijks-herbarium de Leiden : tout notre matériel de Taraxacum alpinum.

Echanges. — Reçu : 119 parts de l'Association botanique de Lund. 104 parts de l'Estação agronom. nacional, à Sacavem, 19 parts de M. R. Closuit, à Martigny, 100 parts du Departm. of Botany Hebrew. Univ. Jerusalem. Envoyé : 46 parts au D^r P. Höpflinger, à Graz.

II. Section des cryptogames

La conservatrice, M^{lle} M.-M. Kraft, a consacré une partie de son temps à la mycothèque et la bibliothèque de cryptogamie, et au classement des collections d'Algues, de Charas, des Hepatiques et des Lichens (pour ces derniers, le Fonds national de la recherche scientifique a fourni une abondante documentation).

La mise en ordre des belles collections de Mousses et de l'Herbier Vetter a été entreprise, ce qui permettra de disposer de doubles pour les échanges avec des musées étrangers.

La mise en culture du champignon du thé, la recherche de littérature qui s'y rapporte, et l'étude des conditions de développement de diverses moisissures ont été rendues nécessaires pour répondre à de très nombreuses demandes de renseignements.

Dons. — Divers champignons des environs de Bex, offerts par le D^r Michel, de Bex. — Plusieurs parts de Mousses vaudoises, déterminées et offertes par M^{me} P. Villaret. — Un échantillon du champignon du thé, donné par le D^r Steinegger, de Berne.

Prêts. — Quelques volumes et exemplaires d'Algues marines, à M. Lasserre, à Lausanne, et à M^{me} So-Gundry. — Des parts d'Equisetum paleacea au D^r H.-P. Fuchs, Kölliken.

Echanges. — Une douzaine de souches de champignons adressées à la station de Greifswald (Allemagne).

La conservatrice s'est rendue à plusieurs reprises au Conservatoire de botanique de Genève et à la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel, pour des travaux de détermination. Elle a passé, dans le même but, une semaine à Paris, au Museum d'histoire naturelle.

Enfin, elle a effectué un certain nombre d'excursions, au pied du Jura particulièrement, et dans le canton de Neuchâtel.

Jardins botaniques

I. Jardin botanique de Lausanne

L'activité des jardiniers a été nécessairement intense car les dégâts du gel de 1956 ne sont pas encore réparés. Certaines grosses plantes, qu'on espérait sauver, entre autres un saule et huit cyprès, ont dû être finalement arrachées.

Plusieurs rocailles ont été entièrement reconstruites et d'autres le seront prochainement.

Les échanges de graines se résument en 5800 parts expédiées, contre 1600 reçues.

Il faut signaler, avec gratitude, un nouveau cadeau de 56 plantes japonaises, rares et très belles, offertes par M. Ozawa, de Tokio.

Le jardin a fourni continuellement du matériel pour les travaux pratiques de l'institut de botanique. Rappelons encore que c'est le jardin qui entretient le massif de verdure de l'atrium du Palais de Rumine.

Personnel. — M^{lle} Obrist, nommée jardinière-secrétaire, est entrée en fonctions le 3 janvier, en remplacement de M^{me} de Ribaupierre.

Deux jardiniers, MM. Rappaz et Stoudmann, ont été occupés pendant plus de trois semaines à la construction du bassin du Jardin de Pont-de-Nant.

La main-d'œuvre de chômage, assurée par la commune de Lausanne, par convention, jusqu'à concurrence de 4000 francs par an, n'est plus fournie depuis cet automne, ensuite de l'augmentation des prestations d'aide décidée pour ces hommes. C'est alors l'Etat qui a fourni un à deux chômeurs par quinzaine, dès le mois d'octobre.

II. Jardin alpin de Pont-de-Nant

Dès le 1^{er} mai, comme d'habitude, le jardinier, M. Bourrecoud, a commencé son travail, consistant d'abord à remettre en état le jardin après un long hiver. Il y a lieu de nettoyer les massifs, chercher de la nouvelle terre, du gravier, du sable, etc.

Pendant les jours de froid et de neige, encore fréquents, il y a divers travaux au chalet et à l'atelier.

Un nouveau segment de clôture a été construit au nord et au sud du jardin, ainsi qu'un « couvert » annexe au garage, pour les gros outils.

L'ancien et charmant petit lac, détérioré et abandonné depuis longtemps, a pu être enfin reconstruit et a reçu ses premières plantes aquatiques.

L'étiquetage, malheureusement, devra être entièrement reconsidéré. Les étiquettes, trop souples, ne supportent pas le long hiver et deviennent cassantes au soleil ! Il faudra envisager un matériel plus résistant.

Les visiteurs, toujours nombreux, furent reçus avec compétence par le jardinier, qui assure l'entretien et la surveillance du jardin avec beaucoup de bonne volonté et de science, et avec la conscience de faire œuvre utile et durable.

Musée géologique

La mise à jour des collections, activité scientifique de base du Musée, a porté, dans les galeries de géologie et pétrographie, sur des séries particulières de roches sédimentaires et cristallines, sur le tertiaire régional, et d'autres points parmi ceux où cette nécessité était pressante. Le rajeunissement de l'exposition dans la galerie de minéralogie s'est poursuivi par les vitrines des minéraux éléments, sulfures, sulfosels, oxydes, des marbres et charbons locaux et des formations zoogènes.

Le conservateur de paléontologie, M^{me} Schnorf, a persévéré dans la grande tâche qu'est la redétermination de la collection d'Ammonites, entreprise en vue de l'urgente rénovation de l'exposition des Céphalopodes. Ce travail ardu, nécessitant un effort de spécialisation et le dépouillement systématique d'une vaste littérature, a dû être souvent interrompu par d'autres, inévitables, dans divers domaines paléontologiques en évolution constante. En particulier, l'énorme essor des sciences géologiques dans le monde, depuis la guerre, multiplie les demandes de renseignements venant du dehors au sujet de pièces ou séries que nous possédons. C'est chaque fois quelques heures et plus souvent quelques jours de recherches et d'études, dévorant toujours davantage le temps des conservateurs. Il faut citer le cas d'un délicat prélèvement d'échantillons, pour les mesures d'âge absolu des roches par la méthode du potassium hors de portée du rayonnement cosmique, dans le tunnel du Simplon.

A signaler pour mémoire les récoltes de matériaux et les travaux de recherche scientifique poursuivis. Dans le chapitre des prêts au

dehors, l'événement principal est le retour, après des années, de toutes les empreintes paléobotaniques du Carbonifère alpin, soumises au professeur Jongmans, de Heerlen (Pays-Bas). Redéterminées par ce grand spécialiste, elles ont regagné le Musée peu avant sa mort. La publication des résultats aura été néanmoins achevée.

Malgré les efforts de mise à jour, l'année 1957 a accentué les indices d'un grave retard dans le Musée géologique vaudois. Il n'est plus possible de faire face à une tâche grandissante avec un personnel scientifique et technique insuffisant, ni avec des crédits qui ne permettent plus d'acquérir l'outil indispensable qu'est la documentation scientifique. Quant à l'achat de pièces nouvelles, tribu que la génération présente devrait comme les précédentes à ce trésor cantonal que sont les musées, il est devenu un luxe impensable. Le Musée est maintenant privé des services de son préparateur attitré, entièrement accaparé par les urgents besoins des laboratoires universitaires.

Musée zoologique

Au début de l'année, le personnel scientifique du Musée zoologique a occupé les locaux dont l'aménagement avait été signalé dans le précédent rapport ; les conditions de travail sont ainsi nettement améliorées et permettront un meilleur rendement.

Des efforts sont constamment faits pour rendre attrayantes et instructives les galeries du Musée ; il est désirable que le public en ait connaissance et que les visiteurs viennent toujours plus nombreux. Dans ce domaine de la propagande, on peut signaler que le directeur a fait une série d'émissions radiophoniques à l'« heure des enfants ». Une demi-heure de télévision a permis au taxidermiste de révéler quelques secrets de son métier et de présenter quelques-unes de ses réalisations.

Galerie générale. — La tortue luth, acquise en 1956, a maintenant pris place dans la galerie, sur un socle spécial ; sa taille imposante et sa forme élégante provoquent bien des commentaires. Quelques autres spécimens sont entrés en vitrine, en particulier un échidné. Remercions ici quelques donateurs, MM. Garzoni et Kroutinsky entre autres.

La préparation du requin géant, actuellement en bonne voie, a posé bien des problèmes au taxidermiste. La taille de cet animal ne permettait pas qu'il fût préparé dans l'atelier de M. Kuttel et transporté ensuite sur place. Sa préparation s'effectue donc dans la galerie, à l'intérieur d'un enclos en planches aménagé à cet effet.

Galerie de la faune régionale. — Le directeur déplore une fois de plus que le manque de place ne permette pas d'effectuer dans

cette salle les transformations qui seraient pourtant bien nécessaires. Les animaux de Suisse mériteraient d'être mieux présentés.

Collections ornithologiques. — L'arrangement des oiseaux en peau a été activement poussé par M. J.-L. Ribaut, assistant, qui a constitué avec ce matériel trois séries distinctes, déposées dans le local du sous-sol. Les exemplaires d'espèces indigènes, formant la collection régionale, sont maintenant classés dans de nombreuses boîtes en carton, commandées tout exprès. Le travail d'étiquetage est en cours. Il serait bien utile, pour certaines études ornithologiques, que cette collection fût considérablement accrue et le Musée exprime sa reconnaissance à MM. P.-E. Capt, E. Bory et bien d'autres qui ont fait don de diverses pièces intéressantes.

L'on a d'autre part classé séparément les oiseaux exotiques, qui ont également pris place dans des boîtes.

Le Musée possédait enfin un assez grand nombre d'oiseaux indigènes, dont le lieu et la date de capture n'étaient pas connus et qui présentaient de ce fait un intérêt scientifique restreint. Par contre, de tels spécimens ont leur place toute trouvée dans les musées scolaires et le Musée en a distribué plusieurs centaines aux établissements d'enseignement secondaire et à la direction des écoles. Une petite série d'oiseaux a d'autre part été constituée, qui servira chaque année lors du cours d'instruction pour les nouveaux chasseurs.

Galerie d'anatomie comparée. — Le réarrangement de la collection exposée d'ostéologie des Mammifères est maintenant achevé. Les squelettes, dont l'étude est fort importante pour les étudiants en sciences, sont maintenant tous présentés dans des attitudes naturelles et peuvent ainsi retenir également l'attention des profanes. Diverses pièces ostéologiques, telles que pattes ou vertèbres, ont été montées à nouveau.

Entomologie. — Pour classer complètement les riches collections d'insectes du Musée, un nombreux personnel serait nécessaire. Celui-ci faisant défaut, il faut se concentrer sur le travail le plus utile et le plus pressant, soit le classement des insectes indigènes. Le Dr J. Aubert, après avoir effectué de nombreux déménagements nécessités par l'aménagement des nouveaux locaux, s'est surtout occupé des Coléoptères. Il a procédé à l'arrangement de toute une série de petites familles et il a intercalé une grande partie de la collection Besuchet, acquise en 1956. Le directeur continue, année après année, à récolter et à classer quelques milliers d'Hyménoptères térébrants, en particulier des Ichneumonides ; la faune suisse, dans ce groupe d'insectes d'une grande importance économique, est encore à peine connue.

Travail scientifique. — L'activité scientifique du personnel du Musée s'est poursuivie de façon satisfaisante, chacun progressant dans l'étude des groupes d'insectes dont il a fait sa spécialité. Les rapports avec les collègues de Suisse, et surtout de l'étranger, sont toujours fréquents et fructueux. J. Aubert a effectué quelques petites expéditions entomologiques en Suisse, en France et dans la vallée d'Aoste, d'où il a rapporté un intéressant matériel. Le directeur a eu l'occasion de faire un voyage d'études en Côte d'Ivoire.

Les travaux scientifiques suivants ont été publiés en 1957 par les collaborateurs scientifiques du Musée.

- J. Aubert.* Quelques Plécoptères récoltés en Sicile. Mitt. schweiz. ent. Ges., 30.
- Les Leuctra du groupe de inermis Kempny et quelques espèces inermes isolées (Plécoptères). Ibid.
 - Deuxième contribution à l'étude des Plécoptères de Belgique. Bull. Inst. roy. Sc. nat. Belgique, 33.
 - Les Plécoptères du Musée de Barcelone. Trab. Mus. Zool. Barcelona, Nuev. Ser. zool., 2.
- J. de Beaumont.* Résultats de l'expédition zoologique du professeur H. Lindberg aux îles Canaries. Sphecidae et Pompilidae. Comment. Biol., 15.
- Hyménoptères récoltés par une mission suisse au Maroc. Sphecidae 4. Bull. Soc. Sc. nat. et phys. Maroc, 36.
 - Coleoptera and Hymenoptera from a journey through Asia minor. Sphecidae. Rev. Fac. Sc. Univ. Istanbul, Sér. B, 21.
 - L'énigme de Chalicodoma valesina Alf. (Hym. Apid.). Mitt. schweiz. ent. Ges., 30.
 - Sphecidae du nord de l'Iran (Hym.). Ibid.
 - Note sur trois Lindenius nord-africains (Hym. Sphecid.). Ibid.
 - Quelques Cerceris de l'Europe méridionale (Hym. Sphecid.). Ibid.
- C. Besuchet.* Une technique nouvelle pour la préparation de l'édéage des Microcoléoptères. Mitt. schweiz. ent. Ges., 30.
- F. Schmid.* Les genres Stenophylax Kol., Micropterna St. et Mesophylax Mc. L. (Trichopt. Limnoph.). Trab. Mus. zool. Barcelona, Nuev. Ser. zool., 2.
- Contribution à l'étude des Trichoptères néotropicaux II. Beitr. zur. Entom., 7.

Bibliothèque. — Le Musée a continué ses échanges réguliers avec divers instituts de Suisse et de l'étranger.

6. Monuments historiques

Voir le rapport de l'archéologue cantonal publié dans la *Revue historique vaudoise*.

7. Ecole cantonale des Beaux-Arts et d'art appliqué

Corps enseignant. — Le Conseil d'Etat a fait appel à trois nouveaux professeurs : M^{me} Reine Colbert pour le cours pratique de dessin de mode, M. Samuel Dupertuis pour l'enseignement du droit commercial et de la comptabilité, M. Arthur Jobin pour le cours de sérigraphie.

Dès le deuxième trimestre, M. Jean-Georges Gisiger a été chargé du cours de morphologie et, en décembre, M^{me} Jacqueline Péclard a été nommée secrétaire à titre définitif.

M^{me} Léa Jaquier, concierge démissionnaire, a été remplacée par M^{me} Berthe Gottofrey.

Elèves. — Au 1^{er} décembre 1957, le nombre des élèves inscrits était de 126 (48 Vaudois, 47 Confédérés, 31 étrangers ; 32 jeunes gens, 85 jeunes filles, 9 dames ; 81 élèves réguliers, 45 élèves libres).

A ce total de 126 (104 en 1956), il faut ajouter 57 élèves de l'Ecole d'architecture venant suivre des cours de dessin (49 jeunes gens, 8 jeunes filles).

Total : 183 élèves (148 en 1956).

Ecolages. — Le Conseil d'Etat a accordé trois dispenses d'écolage et un prêt de 500 francs.

Ecolages encaissés en 1957 : 27 507 fr. 15 (1956 : 17 313 fr. 75).

Examens. — Conformément au plan de réorganisation, ils ont eu lieu en mars.

A la séance des promotions du 3 avril, 2 élèves de la section Art appliqué ont reçu le certificat de décoration, 1 élève le certificat de dessin de mode ; 28 élèves ont été promus en 2^e, 17 élèves en 3^e et 12 en 4^e.

En marge de la session de mars, des examens ont été spécialement organisés pour permettre à certains élèves ayant fait leurs classes en partie avant la réorganisation et en partie après de terminer leurs études dans le temps voulu. Ainsi, en juillet et en décembre, 2 élèves ont obtenu le diplôme de décoration et 3 le brevet de maître de dessin.

Concours de vacances. — 16 travaux présentés (5 en 1956), 4 par des élèves de la section Art appliqué, 6 par des élèves de la section Beaux-Arts et pédagogie, 5 par des élèves de la classe préparatoire, 1 par un élève libre. Un travail a été refusé et 15 ont été récompensés par des prix allant de 15 à 70 francs.

Concours divers. — Durant l'année, les élèves ont participé à des concours organisés par :

1. la Maison Galban, Berthoud (papiers peints) ;
2. la Croix-Rouge suisse de la jeunesse (affiches) ;
3. la Maison Exposa S. A., Renens (modelage).

Excursions. — En mai, la classe de sculpture, sous la conduite de M. le professeur Gisiger, a fait un voyage d'études de cinq jours à Paris. A la même époque, un groupe d'élèves de la section d'Art appliqué s'est rendu à Bâle à la Foire d'échantillons. Puis, en novembre, l'Ecole fit une excursion à Neuchâtel pour y visiter l'Exposition d'Art abstrait et les musées.

8. Cultes

Autorités ecclésiastiques. — Des élections complémentaires ont eu lieu dans les paroisses de Bullet et des Croisettes.

Le Synode s'est réuni en session extraordinaire le 7 juin 1957 et en session ordinaire les 29 et 30 octobre 1957.

Comptes. — Le Conseil d'Etat a approuvé le compte des recettes et des dépenses de la caisse de l'Eglise nationale vaudoise, dont l'actif au 1^{er} janvier 1957 était de 234 492 fr. 56 (au 1^{er} janvier 1956 de 231 818 fr. 84. Pour de plus amples renseignements, consulter les rapports du Synode).

Mutations. — a) Les pasteurs suivants ont été nommés au cours de l'année 1957 :

Aigle	Genton Eric
Aubonne	de Palézieux Etienne
Chêne-Pâquier	Piguet Henri
Cossonay	Gesseney Robert
Donneloye	Monnier André
Gressy	Guex Benjamin
Huémotz	Luthi Edgar
la Cathédrale (Lausanne) .	Hasler Robert (pasteur auxiliaire)
Les Mosses	van Griethuysen Villem (pasteur auxiliaire)

Le Sentier	Bonard Claude (pasteur auxiliaire)
Leysin	Schaffert Hans
Lucens	Décorvet Benjamin (pasteur auxiliaire)
Morrens	Rod Jean
Montpreveyres	Dizerens Jean
Moudon	Savary Pierre
Prilly	Maillard Jean-Pierre
Pully	Rochat André (pasteur auxiliaire)
Rances	Dony Jean-Claude
Renens	Pittet Charles
Tivoli (Lausanne)	Richter Edmond (pasteur auxiliaire).

b) MM. les pasteurs Daniel Rosset, Aubonne, et Jean Secrétan, Moudon, ont pris leur retraite.

c) Les pasteurs ci-dessous ont démissionné :

Huémoz	Fleury André
Renens	Olivier Albert.

Consécration. — Après les épreuves réglementaires, la commission de consécration a prononcé l'admission dans le corps pastoral de :

MM. Bonard Claude	MM. Rapin Jean-Pierre
Décorvet Benjamin	Reymond Bernard
Goy Albert	Richter Edmond
Hasler Robert	Wagner Gaston.

Temples. — Des subsides d'un montant total de 155 250 francs ont été accordés pour :

a) la construction d'une chapelle à Cully et la reconstruction de l'église catholique d'Echallens ;

b) la restauration des temples d'Apples, Cossonay, Fey, Fiez, Echandens, Giez, Oron-la-Ville, Orzens, Payerne (abbatiale, troisième étape et flèche du clocher), Penthéraz, Renens-Gare, Saint-Oyens, Villars-Tiercelin, Vucherens et Yverdon ;

c) les vitraux des temples de Corsier et d'Orbe ;

d) l'installation d'orgues dans les temples de Penthéraz et de Perroy ;

e) pour la commande électrique des cloches des temples de Chesalles sur Moudon et de Pampigny ;

f) pour l'amélioration du chauffage dans les temples de Chamblon, Ecublens, Giez, Pampigny et Villars-Tiercelin ;

g) pour l'amélioration de l'éclairage du temple de Lutry.

Prix Eugénie Basset. — Le prix de piété filiale, institué par M^{lle} Eugénie Basset, par testament du 19 mai 1928, a été décerné aux personnes suivantes, sur proposition de l'Eglise nationale :

M^{lle} Jeanne Belet, Les Planches du Mont sur Lausanne ;

M^{lle} Jeanne Debétaz, Corseaux ;

M^{lle} Lucienne Dubuis, Rossinière.

Culte catholique. — Rien à signaler.

VI. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

1. ÉLÈVES

Effectifs. — Pour l'ensemble des établissements d'instruction secondaire vaudois, le nombre des élèves, au 31 décembre 1957, était de 8692, en augmentation de 631 sur les effectifs de 1956 (8061).

Dans les établissements cantonaux, les classes comptaient 3099 élèves (1956 : 2892). L'augmentation est donc de 207.

Les établissements communaux avaient, à la même date, 5593 élèves, contre 5169 en 1956. L'accroissement est de 424.

Pour avoir une vue nette de l'état des effectifs et à cause de la situation particulière des collèges lausannois, il convient de distinguer les établissements secondaires inférieurs (élèves de 10 à 16 ans) des supérieurs.

Les effectifs des *établissements du cycle inférieur* étaient, au 31 décembre 1957 :

	Garçons	Filles
Collèges lausannois	1709 (1614)	1383 (1294)
Ecole supérieure de commerce (division inférieure)	191 (160)	259 (198)
Collèges communaux	1910 (1769)	1719 (1621)
Totaux	<u>3810 (3543)</u>	<u>3361 (3113)</u>
Total garçons et filles	7171 (6656)	

Sur les 1709 garçons des *collèges lausannois*, 447 appartenant aux nouvelles classes mixtes sont logés, à la charge de l'Etat, dans les deux collèges secondaires communaux du Belvédère et de Villamont. En revanche, 211 filles se trouvent dans les collèges de Béthusy et de la Mercerie. Le tableau statistique habituel, groupant les

élèves par établissement, ne donne donc pas une vue juste de la réalité en ce qui concerne les charges respectives de l'Etat et de la commune de Lausanne qui sont, pour le premier, celles que lui imposent les garçons et, pour la seconde, celles des filles.

Sur les effectifs totaux des collèges lausannois, 3092 élèves, 1331 appartiennent aux deux premières classes qui constituent le cycle d'orientation de la nouvelle organisation, à savoir le 43 %.

Pour l'ensemble des 18 collèges communaux, qui totalisent 3629 élèves, les deux premières années en ont 1207, à savoir le 33,2 %. Mais, si l'on ne tient compte que des 9 collèges qui ont un premier cycle de deux ans, la proportion s'élève à 36,5 %.

Les 6721 élèves des collèges forment 294 classes, 126 à Lausanne et 168 dans le reste du canton. L'effectif moyen par classe est de 22,8 élèves (23,7 à Lausanne et 21,5 en « province »). Pour les classes du premier cycle (deux premières années), les effectifs sont plus élevés : 26,7 élèves (27,1 à Lausanne, 26,2 dans le reste du canton). De tels effectifs, qui paraissent modérés au regard de ceux de certaines classes primaires et des classes secondaires d'autres cantons ou de l'étranger, sont en réalité lourds, étant donné la tâche dévolue au cycle d'orientation et les méthodes pédagogiques utilisées.

L'augmentation des effectifs des collèges communaux, qui a été de 239 élèves en une année, est due en partie au fait que trois d'entre eux, Bex, Vallorbe, Yverdon, sont devenus, au printemps 1957, des collèges à six années d'études et ont par conséquent admis deux volées, l'une en première année, l'autre en deuxième année. Les élèves admis dans la première classe étaient au nombre de 136. Si ces trois collèges étaient restés des établissements à cinq classes, l'augmentation totale des effectifs aurait été de 103 au lieu de 239.

Dans le compte rendu pour 1956, nous faisons remarquer que l'augmentation des effectifs de l'enseignement secondaire était le fait des établissements du degré inférieur. En 1957, ceux du degré supérieur (élèves de 16 ans et plus) ont été à leur tour atteints par la marée montante des années de forte natalité, comme le montre le tableau ci-après :

Gymnases cantonaux	331	(304)
Gymnase de jeunes filles	345	(276)
Ecole supérieure de commerce (division supérieure)	397	(392)
Total	<u>1073</u>	<u>(972)</u>

L'augmentation est de 101 élèves.

L'Ecole normale, considérée à part à cause de sa fonction spéciale et de son mode de recrutement par concours, a vu ses effectifs passer de 433 à 448 élèves.

Pour l'ensemble des établissements du degré supérieur, l'accroissement est de 116 élèves.

De 1947 à 1957, le nombre des élèves de l'enseignement secondaire vaudois a passé de 5633 à 8692. L'augmentation est de 54,3 %.

En ne tenant compte que du degré inférieur de l'enseignement secondaire, qui reçoit les élèves en âge de scolarité obligatoire, l'augmentation par rapport à 1947 est de 61 %.

Pendant cette même période de dix ans, les effectifs des écoles primaires et primaires supérieures ont passé de 29.697 à 39.472 élèves. L'augmentation est de 32,9 %.

Si l'on prend l'ensemble de la population scolaire primaire et secondaire, les effectifs étaient :

1947	35.330 élèves
1957	48.164 »

L'augmentation de 12.834 élèves représente un accroissement de 36,3 % par rapport à 1947.

La comparaison entre le 54,3 % d'augmentation pour les écoles secondaires et le 36,3 % pour la population scolaire totale, confirme que l'accroissement des effectifs de l'enseignement secondaire n'est pas dû seulement à l'augmentation de la natalité.

A côté des facteurs démographiques, qui naturellement jouent un rôle important, il en est d'autres, sociaux et économiques, qui agissent dans le même sens : l'élévation du niveau de vie permet à beaucoup de parents d'envisager pour leurs enfants une prolongation du temps de formation générale. La technicité croissante des activités professionnelles exige par ailleurs une préparation de base plus poussée qu'autrefois. La pénurie de personnel technique, enfin, dont les journaux donnent une image alarmante, contribue à accentuer l'afflux vers les collèges, premier stade pour accéder à ces cadres scientifiques et techniques dont on répète que le pays a un urgent besoin.

C'est à l'action conjuguée de ces divers facteurs qu'est dû le nombre considérable des demandes d'admission dans les collèges. La statistique est la suivante, pour les examens de mars 1957 :

	Candidats	Admis	%	Echoués	%
Collèges lausannois	960	627	65,4	333	34,6
Collèges communaux					
à six années	717	471	65,6	246	34,4
à cinq années	572	345	60,3	227	39,7
Totaux	<u>2249</u>	<u>1443</u>	<u>64,2</u>	<u>806</u>	<u>35,8</u>

Les résultats de ces examens d'admission ont été, comme toujours, l'objet de nombreux commentaires. Certains trouvent que les

portes des collèges sont trop largement ouvertes. D'autres, en revanche, parlent d'une funeste politique d'élimination. Les premiers craignent pour la culture, qui ne peut que pâtir d'un recrutement massif. Les seconds accusent l'école secondaire de ne pas faire son devoir qui est de former, en nombre suffisant, les cadres de demain. Aux uns et aux autres, on peut répondre que la politique du Département n'est ni de recruter massivement, ni d'éliminer systématiquement. Elle est d'admettre dans les collèges tous ceux des candidats qui ont des aptitudes suffisantes pour l'enseignement secondaire. Les exigences de l'examen d'admission se fondent sur le programme de la troisième classe primaire, pour les collèges à six années d'études, de la quatrième année pour les collèges à cinq ans.

Ce programme est très limité et l'école secondaire est en droit d'exiger que les enfants qui demandent leur admission en aient maîtrisé les difficultés. Or, on trouve parmi les candidats un nombre assez élevé d'élèves jugés médiocres dans leur propre classe primaire. C'est cela qui explique la proportion relativement forte de ces échecs, qu'on attribue faussement à une politique d'élimination.

La répartition des élèves des quatre classes supérieures des collèges entre les diverses sections est la suivante :

Section classique	38,52 %
Section scientifique	33,62 %
Sections non-gymnasiales	27,86 %

Etant donné les besoins du pays en personnel scientifique et technique, le recrutement des sections scientifiques est insuffisant.

Domicile. — Pour l'ensemble de l'enseignement secondaire, 5783 élèves sont domiciliés sur le territoire de la commune où se trouve l'établissement cantonal ou communal, à savoir le 66,74 %, et 2882 (33,26 %) sur le territoire d'autres communes. C'est naturellement dans les établissements du *degré supérieur*, seuls de leur espèce, que la proportion des « forains » est la plus forte :

	Domicile	
	Lausanne	Autres communes
Gymnases cantonaux	49,3 %	50,7 %
Ecole supérieure de commerce	40,4 %	46,0 % *
Ecole normale	32,0 %	67,0 % *

(* Le solde manquant représente le pour-cent d'élèves domiciliés dans d'autres cantons ou à l'étranger.)

Pour l'ensemble de ces trois établissements cantonaux du degré supérieur, les proportions sont, pour les élèves habitant le canton de Vaud :

Domiciliés à Lausanne	43,3 %
» dans d'autres communes vaudoises	56,7 %

Quant au Gymnase de jeunes filles, établissement communal, il compte 56,2 % de « foraines ».

Pour le degré inférieur, on constate les pour-cent suivants :

	Domicile	
	Lausanne	Autres communes
Collèges lausannois	75,6 %	24,4 %
	Commune du collège	Autres communes
Collèges communaux	71,4 %	28,6 %
Ensemble du degré inférieur	73,4 %	26,6 %

Les proportions varient beaucoup d'un collège à un autre, selon l'étendue du territoire communal, la distance avec un autre collège, le caractère urbain ou rural des communes avoisinantes, les moyens de transport à disposition.

Les collèges les plus nettement régionaux sont ceux de :

Echallens (52,2 % de forains), Vevey (49 %), Aubonne (47,4 %), Moudon (45 %) ; on trouve ensuite : Nyon (38 %), Aigle (31,3 %), Avenches (29,8 %), Rolle (29 %), Morges (27,9 %), Orbe (27 %), Yverdon (26,8 %), Château-d'Oex (23,6 %), Bex (22,1 %), puis, en dessous de 20 % de forains : Vallorbe (19,3 %), Payerne (16 %).

Enfin, les collèges suivants sont nettement communaux :

Montreux (7 % d'élèves n'appartenant pas aux trois communes du cercle administratif), Le Chenit (6,6 %), Sainte-Croix (2,3 %).

De toutes les communes vaudoises ne possédant pas d'établissement secondaire, c'est celle de Pully qui bénéficie le plus de ce degré d'enseignement. Ses 245 élèves fréquentant les collèges secondaires lausannois représentent le 2,24 % de sa population globale. Les 2337 élèves lausannois dans les mêmes collèges forment le 1,96 % de la population de la ville.

Les pourcentages correspondants sont : pour Montreux, 1,73 % ; pour Vevey, 1,94 % ; pour Yverdon, 2,04 %. Pour l'ensemble du canton, les collégiens représentent le 1,68 % de la population.

Le problème de l'écolage des forains, élèves de collèges communaux, n'a pas encore trouvé de solution d'ensemble. On en est aux arrangements à l'amiable, aux conventions conclues par certai-

nes communes propriétaires d'un collège avec les communes des environs. Citons le cas d'Echallens, de Nyon, de Vevey, d'Yverdon. La contribution par élève que paient les communes de domicile ne couvre pas intégralement le coût de l'enseignement. La conclusion de tels arrangements est encouragée par le Département, qui regrette seulement que, dans quelques communes, les autorités mettent leur contribution à la charge des parents.

Promotions. — Sur 6208 élèves présents dans les collèges à la fin de l'année scolaire 1956-1957, 5338 ont été promus dans une classe supérieure ou ont obtenu le certificat d'études secondaires. Le pourcentage des échecs est de 13,94 % (13,99 % dans les collèges lausannois, 13,90 % dans les collèges communaux).

Les statistiques des établissements ne permettent pas de connaître le nombre des élèves qui ont quitté au cours de l'année scolaire pour cause de résultats insuffisants.

Suite des études. — Sur les 98 nouveaux bacheliers de l'année scolaire 1956-1957, 88 poursuivent des études universitaires : théologie 3, droit 7, lettres 7, médecine 21, H. E. C. 1, sciences 11, E. P. U. L. et Ecole polytechnique fédérale 37, sciences sociales 1, divers et destination inconnue 10.

Quant aux 35 nouvelles bachelières du Gymnase de jeunes filles, 14 se sont engagées dans des études universitaires : lettres 8, médecine 2, sciences sociales 4.

La destination des élèves sortis des collèges communaux est la suivante :

Gymnases (y compris la section de culture générale pour les jeunes filles)	39 %
Ecole supérieure de commerce	13 %
Ecole normale	4 %
Ecoles professionnelles	8 %
Apprentissages	22 %
Ecoles privées, étranger, etc.	10 %
Destination inconnue	4 %

2. CORPS ENSEIGNANT

Départs et effectifs. — Au cours de l'année 1957, le Département a eu le regret d'enregistrer le décès de M^{me} Aline Brunner, maîtresse à l'Ecole normale ; de M. Charles Gonseth, maître au Collège de Montreux ; de M^{lle} Blanche Glas, ancienne maîtresse à l'Ecole supérieure et au Gymnase de jeunes filles de Lausanne, et de trois

anciens maîtres, MM. Ami Bonard, Robert Gauthey et Numa Rochat, qui enseignaient respectivement au Collège de Vevey, au Collège de Morges et à l'École supérieure de commerce.

Ont été admis à prendre leur retraite :

MM. René Chevalley et Paul Hedinger, maîtres à l'École supérieure de commerce, M^{me} Marguerite Dénéreaz et M^{lle} Marie Landry, maîtresses à l'École normale, M^{lle} Pauline Hurter, maîtresse au Collège d'Aubonne, M. Adrien Barbey, maître au Collège de Payerne, M. Georges Jaccard, maître au Collège de Sainte-Croix, et M^{lle} Marie-Madeleine Guex, maîtresse au Collège de Vevey.

Ont donné leur démission :

M^{lle} Jeanne Monnard, maîtresse au Gymnase de jeunes filles, M^{lle} Henriette Béguelin, maîtresse au Collège secondaire de Villamont (Lausanne), MM. François Bettex et Ernest Gfeller, maîtres au Collège d'Avenches, M. Herbert Ory, maître au Collège de Bex, M. Yves Menthonnex, maître au Collège de Payerne, M. Jean-Claude Gilliéron, maître au Collège de Vallorbe, M. Adrien Bonjour, maître au Collège de Vevey, et M^{me} Jacqueline Marti-Hubert, maîtresse au Collège d'Yverdon.

Au 31 décembre 1957, le corps enseignant secondaire comptait :

254 maîtres ordinaires (248 en 1956)

62 maîtresses ordinaires (63 en 1956)

70 maîtres spéciaux (63 en 1956)

16 maîtresses spéciales (16 en 1956)

212 (186) maîtres et maîtresses faisant partie également de l'Université, du corps pastoral, du corps enseignant primaire ou désignés à titre temporaire.

Au cours de l'année 1957, le Département a pourvu à 141 remplacements :

68 pour cause de maladie

57 pour cause de service militaire

10 pour congés d'études et divers

6 pour d'autres motifs.

(Pour les nominations faites en 1957, voir sous la rubrique particulière de chaque établissement.)

Recrutement. — Les difficultés dont le compte rendu pour 1956 faisait état restent en gros les mêmes, la situation s'aggravant sur certains points, s'améliorant sur d'autres.

C'est l'enseignement des mathématiques qui cause le plus de soucis. On ne trouve plus de candidats pour les postes mis au concours dans les collèges communaux. Les mathématiciens que forme la Faculté des sciences sont en nombre tout à fait insuffisant et ils trouvent dans la recherche scientifique et dans le secteur privé des débouchés qu'ils jugent plus intéressants, aux deux sens du terme, que l'enseignement. Des bacheliers que leur goût pour les mathématiques aurait autrefois incités à faire des études de sciences se dirigent maintenant de préférence vers les carrières techniques, en passant par l'E. P. U. L. Si ce fait est réjouissant, eu égard à la pénurie de cadres techniques dont souffre la Suisse, il est angoissant pour l'enseignement secondaire et, en définitive pour la formation, à l'avenir, du personnel scientifique et technique dont le pays a besoin. Seuls de bons maîtres de mathématiques et de sciences peuvent susciter des vocations scientifiques chez leurs élèves. Or, le Département a déjà été obligé de repourvoir des postes et sera contraint de le faire dans une plus large mesure à l'avenir, par des personnes dont le dévouement et la bonne volonté ne peuvent pas suppléer à l'absence de formation scientifique suffisante.

La seule solution efficace est un recrutement amplement accru de la Faculté des sciences en étudiants se destinant à l'enseignement secondaire. Les moyens sont à l'étude. Mais, jusqu'au moment où ils seront opérants, il se passera quelques années fort difficiles pour nos écoles secondaires.

Le problème dépasse les limites du canton de Vaud et même celles de la Suisse. Partout, en Europe occidentale, on se heurte aux mêmes difficultés. Pour ne s'en tenir qu'à notre pays, on est bien obligé de constater qu'une solution durable ne peut être trouvée uniquement sur le plan cantonal. Depuis fort longtemps, le recrutement des Collèges et Gymnases scientifiques, délivrant le certificat de maturité du type C, est insuffisant quantitativement et qualitativement. Cette insuffisance est due au fait que ce type n'est pas mis sur le même pied que les autres pour les études médicales et pour l'immatriculation dans la plupart des facultés universitaires. Cette discrimination, qui pouvait se justifier autrefois, lorsque le baccalauréat scientifique ne sanctionnait pas des études secondaires de même durée que celles des classiques, n'a plus de raison d'être dans notre canton. Le programme de la section scientifique des Collèges et du Gymnase est par ailleurs suffisamment étoffé de branches humanistes pour qu'on ne puisse plus le considérer comme spécialisé. Le problème de l'équivalence est posé. Il appartiendra aux autorités fédérales de prendre une mesure qui est demandée par l'assemblée de la Société suisse des professeurs de l'enseigne-

ment secondaire et par tous ceux que préoccupe le recrutement du personnel scientifique et technique qui, actuellement, fait défaut.

Pour l'enseignement des sciences naturelles, la situation n'est guère plus satisfaisante. Là aussi, l'industrie et les laboratoires de recherche attirent les titulaires de la licence, diplôme d'Etat, titre qui pourtant a été créé en vue de l'enseignement secondaire.

Une amélioration se produit peu à peu pour les enseignements qui exigent une formation littéraire. Le nombre des licenciés ès lettres s'accroît, de même que celui des titulaires du brevet de maître secondaire. En 1957, 16 candidates se sont présentées aux examens de ce brevet, nombre jamais atteint jusqu'à présent. Il est vrai que seulement 6 d'entre elles les ont réussis. Le Département est bien décidé à maintenir haut les exigences du brevet, que certains sont tentés de considérer, à tort, comme la petite porte d'entrée dans le corps enseignant secondaire. Quant aux licenciés, le nombre en est plus que suffisant pour les langues anciennes, mais encore en dessous des besoins pour les langues modernes, et plus particulièrement pour l'allemand.

Les soucis que nous causent les postes à repourvoir ne tiennent pas toujours à l'absence de personnel muni des titres requis, mais trop souvent au peu d'empressement à faire acte de candidature à des postes vacants dans les Collèges communaux. On préfère un poste temporaire à l'année à Lausanne à une nomination en « province ». La situation qui oblige actuellement le Département à maintenir un nombre considérable de postes temporaires dans les établissements lausannois se modifiera dans un avenir pas très lointain et ce ne sera pas à l'avantage de ceux qui auront laissé passer leurs chances d'être nommés ailleurs.

Divers. — L'épineux problème de la rémunération des heures supplémentaires figurant à l'horaire annuel des maîtres a trouvé sa solution, après de longs pourparlers avec la Société vaudoise des maîtres secondaires. Le Conseil d'Etat, après consultation de la commission paritaire, a adopté une proposition du Département à laquelle les représentants de la société s'étaient ralliés.

Le sort des maîtres temporaires a été amélioré par la possibilité qui leur est offerte de s'affilier au dépôt d'épargne, ce qui leur permet d'éviter, en cas de nomination tardive, de trop gros rachats.

3. BATIMENTS

L'afflux des élèves dans les collèges lausannois pose au Département des problèmes qui ne peuvent être résolus que grâce à une étroite collaboration avec les autorités communales de Lausanne, qui veulent bien mettre à la disposition de l'Etat des locaux dans le

collège secondaire du Belvédère et celui de Villamont. Ces deux collèges reçoivent en effet un contingent de garçons, à la charge de l'Etat, bien supérieur au nombre des filles logées dans les collèges cantonaux de Béthusy et de la Mercerie.

Dans sa session d'août, le Grand Conseil a voté un crédit de 8.583.300 francs pour la construction, à Béthusy, de 19 salles de classes ordinaires, de nombreuses salles spéciales, d'une aula et de deux salles de gymnastique. Ces nouveaux bâtiments seront à disposition dès le printemps 1960.

Le concours de projets pour la construction d'un collège secondaire et d'une Ecole cantonale des beaux-arts sur la propriété de Mon-Abri, à l'Elysée, achetée par l'Etat en 1951, a été jugé en mai 1957. Aucun des projets primés n'ayant pu être recommandé pour l'exécution, un second concours restreint a été ouvert auquel ont été invités les auteurs des quatre meilleurs projets du premier concours. Le projet classé en premier a été recommandé pour l'exécution.

En attendant la construction de bâtiments à la mesure des tâches qui incombent à l'enseignement secondaire, il faut avoir recours à des moyens de fortune pour loger les classes : construction d'un second pavillon provisoire dans le préau du collège de Béthusy, transformation de l'ancien temple de la Mercerie en trois salles de classe, location à la rue Charles-Vuillermet de deux salles pour les Gymnases cantonaux, utilisation du vieux petit collège de Saint-Martin et de l'ancienne Ecole complémentaire professionnelle, propriété de la commune de Lausanne.

Il était inévitable qu'à force d'admettre des volées doubles, l'Ecole normale se trouve, comme tous les autres établissements secondaires, à court de locaux. Le bâtiment de la place de l'Ours, heureusement, offre des possibilités. C'est ainsi qu'un projet d'aménagement des combles pour y loger la section des maîtresses ménagères, a été élaboré, pour lequel le Grand Conseil a voté un crédit de 878.600 francs. Certains des locaux ainsi libérés par cette section seront mis à la disposition des classes d'application. D'urgents travaux de réfection seront faits en même temps dans le reste du bâtiment.

Pour l'Ecole supérieure de commerce, elle aussi à l'étroit, un projet d'utilisation des combles est à l'étude.

4. ENSEIGNEMENT

Dans les quatre classes supérieures des collèges, l'enseignement s'est donné selon le plan d'études en vigueur depuis 1944, alors que dans les deux classes inférieures, qui constituent le premier

cycle de la nouvelle organisation, ce sont les nouveaux programmes qui ont été appliqués.

Les inévitables tâtonnements inhérents à la mise en place d'un nouveau système sont réduits au minimum par les efforts de coordination qui se font dans les collèges, entre maîtres responsables des classes parallèles et entre collèges, grâce à la Conférence des directeurs des collèges lausannois et à une commission de coordination qui assure autant que possible la synchronisation de l'enseignement.

Les indispensables instruments de travail que sont les manuels scolaires doivent nécessairement être adaptés ou créés en fonction des nouveaux programmes. La soudure entre l'ancien et le nouveau régime, dans ce domaine, est difficile à faire, étant donné le temps nécessaire à l'élaboration et à l'édition d'un manuel. Toutes les disciplines ne sont pas encore dotées, tant s'en faut, de manuels bien adaptés à leur programme. C'est l'histoire qui est, à cet égard, la mieux partagée. Deux manuels, sur trois que comprendra la nouvelle collection, sont sortis de presse en 1957. Ce sont l'*Histoire générale du XIV^e au XVIII^e siècle*, par M. Ernest Giddey, et l'*Histoire générale de 1789 à nos jours*, par M. Georges-André Chevallaz, ouvrages qui, par la place importante qu'ils accordent à l'histoire sociale et économique et aux faits de civilisation, par leurs qualités pédagogiques et par leur présentation attrayante, répondent bien à la conception qu'on se fait aujourd'hui de l'enseignement de l'histoire.

Une grammaire française est en préparation et est mise à l'épreuve, sous la forme de cahiers multicotiés, dans plusieurs classes du canton.

Un cours de géométrie, conçu par M. André Delessert, est lui aussi à l'essai.

D'autres manuels sont en voie d'élaboration pour le vocabulaire français et pour les sciences.

5. ÉTAT DES TRAVAUX DE LA RÉFORME

La nouvelle organisation de l'enseignement secondaire, entrée en vigueur en 1956 pour une première « volée », a gravi un deuxième échelon au printemps 1957. Les élèves de cette première volée arrivent au terme du cycle d'orientation et devront opter ce printemps entre les deux divisions latine et moderne. Ils ont été soumis pendant ces deux premières années de collège à un examen attentif de leurs aptitudes particulières, et le conseil d'orientation donné à leurs parents est fondé sur les observations de tous leurs maîtres dont le jugement est, en une certaine mesure, contrôlé par le résultat d'épreuves spéciales.

Le plan de réforme de l'enseignement secondaire n'a pas été tracé dans tous ses détails avant son application. Ce qui explique qu'au cours de l'année 1957 le Département et ses commissions d'experts, dont la plus importante est la commission dite « générale », ont continué à travailler à l'édification de la nouvelle structure. Alors que le programme du premier cycle (classes 1 et 2) avait été élaboré avant l'entrée en vigueur du plan, celui des quatre dernières années posait encore un certain nombre de problèmes. C'est ainsi que la commission générale s'est attachée à définir les buts de la nouvelle section de langues modernes, pour laquelle elle a tracé un programme conforme à sa destination. Le Département a obtenu de la Faculté des lettres qu'elle reconnaisse le baccalauréat qui sera délivré aux élèves de cette section, moyennant un examen complémentaire de latin, destiné à donner l'assurance que les étudiants posséderont de cette langue une connaissance de base suffisante pour leur permettre une étude approfondie du français.

Le programme de la section non-gymnasiale, qui s'offrira comme option dès la quatrième année, parallèlement aux sections latine, langues modernes et de mathématiques et sciences, a été mis au point.

Il faut aussi considérer comme travaux de la réforme les deux séminaires organisés pour initier les maîtres du premier cycle au nouveau programme et aux moyens à mettre en œuvre pour établir un conseil d'orientation.

En 1957 de nouveau, les épreuves des examens d'admission ont été les mêmes dans tous les collèges à six classes et dans ceux à cinq classes sauf un, Château-d'Oex. Le principe d'épreuves communes à tous les collèges est en général bien accueilli. Il y aurait de bonnes raisons à l'adopter définitivement. Mais le Département ne veut pas l'imposer avant d'avoir poursuivi l'expérience pendant quelques années.

L'objet principal à l'étude dans le cadre de la réforme de structure est actuellement le programme des diverses sections du Gymnase.

6. CONTROLE MÉDICAL

En 1957, le nombre des élèves examinés au contrôle médical des établissements cantonaux d'instruction secondaire a été de 1297. Parmi les 165 états pathologiques constatés, signalons, à côté des défauts de la vue et de l'ouïe jusque là insoupçonnés, qui chaque année sont décelés par les médecins scolaires, des cas assez nombreux d'affections cardiaques et circulatoires et d'affections de la colonne vertébrale. Sur 63 élèves présentant un état général médiocre ou franchement mauvais, deux étaient gravement sous-alimentés et,

grâce au dépistage du contrôle médical, des secours ont pu être apportés à leurs familles. Le travail social du contrôle médical va se développant et de plus en plus nombreux sont les parents qui ont recours à ses conseils.

Il a été procédé à 861 radioscopies, à 1048 cutiréactions et à 186 vaccinations au B. C. G. Ce dernier chiffre est très inférieur à celui des années précédentes. Cette diminution s'explique principalement par la campagne de vaccination antipoliomyélitique : 3352 injections de vaccin Salk.

VII. DIVERS

Parmi les multiples manifestations de la vie scolaire de nos établissements secondaires, signalons la mise à la disposition des collèges communaux de plusieurs services gratuits dus à l'Etat par l'Orchestre de chambre de Lausanne, ce qui a permis à quatre d'entre eux, en 1957, d'organiser à peu de frais un concert destiné avant tout aux élèves. Cet effort de décentralisation de la vie musicale se poursuivra.

L'initiation des élèves au langage du film préoccupe à juste titre les directeurs et maîtres, soucieux de former le goût et l'esprit critique du futur public des cinémas. Un ciné-club gymnasien est en voie de formation.

Etablissements secondaires cantonaux

	Effectifs					Totaux	
	Garçons	Filles	Vaudois	Confédérés	Etrangers	1957	1956
Gymnase classique . . .	202		135	63	4	202	176
Gymnase scientifique . .	123	6	69	49	11	129	128
Collège classique . . .	708	138	497	308	41	846	803
Collège scientifique . . .	554	73	334	275	18	627	602
Ecole sup. de commerce	379	468	425	392	30	847	750
Ecole normale	164	284	318	129	1	448	433
Totaux 1957	2130	969	1778	1216	105	3099	
Totaux 1956	2145	747	1613	1171	108		2892

Gymnases

Corps enseignant. — La création d'une nouvelle classe parallèle en inférieure des deux Gymnases a entraîné :

a) la nomination de M. Jean-Louis Cornuz, maître au Collège scientifique cantonal, au poste de maître de français, où il remplace

partiellement M. Marcel Raoux, déchargé de la moitié de son enseignement pour raisons de santé, et celle de M. Charles-Albert Reichen, qui s'est vu confier un poste mixte de maître d'anglais et de philosophie, complété momentanément par un enseignement partiel au Gymnase de jeunes filles ;

b) la désignation de MM. Arthur Riesen et Jean Dubois comme maîtres temporaires de mathématiques et de physique, et enfin

c) une augmentation du nombre des heures confiées à MM. Sylvestre Vautier (latin) et Paul Bonard (allemand) qui exercent leur activité principale respectivement au Collège classique et au Collège scientifique cantonaux.

M. Ami Henchoz, maître d'anglais, qui partageait son enseignement entre le Collège classique et les Gymnases, a été nommé définitivement dans ce dernier établissement.

Enfin, M. Donald Mac Duff a succédé à M. Patrick H. Waddington au poste de maître assistant d'anglais dans les établissements secondaires cantonaux.

Ecolages. — Les ecolages et finances d'examens encaissés en 1957 par les Gymnases se montent à 55.969 fr. 65 (58.603 fr. 40 en 1956).

Durant la même année, 22 élèves ont bénéficié de la dispense totale d'ecolage et des bourses pour un montant de 5600 francs ont été accordées à 14 élèves.

Baccalauréats. — Sur les 69 élèves qui se sont présentés aux examens de fin d'études 54 ont obtenu le diplôme de baccalauréat ès lettres (latin-grec, latin-anglais et latin-mathématiques spéciales).

Au Gymnase scientifique, le baccalauréat a été délivré à 44 candidats sur 59 présents aux examens.

Concours. — Depuis 1953, le nombre des travaux de concours a augmenté progressivement, pour passer brusquement de 10 en 1956 à 22 en 1957. Le niveau de quelques mémoires a été remarquablement élevé. Sur les 22 concurrents, 20 ont reçu un prix.

Divers. — Une série de huit conférences d'orientation sur les professions universitaires ont été organisées à l'intention des gymnasiens au cours de l'hiver 1956-1957.

La vie scolaire a été agrémentée comme chaque année par diverses excursions, visites d'expositions et conférences et par le traditionnel camp de ski qui a réuni les élèves pendant cinq jours au lac Noir.

Collège classique cantonal

Corps enseignant. — A la rentrée d'avril sont entrés en fonctions trois nouveaux maîtres nommés par le Conseil d'Etat. Il s'agit de M^{lle} Marie-Thérèse Eschmann, maîtresse de classe et d'allemand, et de MM. Etienne Bettens, maître de chant, et Marcel Gauthy, maître de dessin. Ce dernier remplace M. Jacques Barman, qui a abandonné la plus grande partie de son enseignement au Collège pour occuper un poste à l'Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué.

M. Carl Stammelbach, dont la tâche au Centre de recherches psycho-pédagogiques est loin d'être terminée, conserve au Collège la direction d'une unique classe de grec.

L'enseignement des travaux à l'aiguille aux élèves du premier cycle a été confié à M^{me} Rosemonde Fivaz. Le Collège s'est assuré les services des maîtres temporaires suivants pour l'année scolaire 1957-1958 : M^{lle} Nadine Aruffo, MM. Alexandre Chevalley, Pierre Comment, Pierre Javet, John Leyvraz, Baptiste Rusconi et Ernest Simoncini.

Enfin, M^{lles} Denise Ramel, Anne-Lise Urech et M. Reynold Kissling ont été confirmés à titre définitif dans leurs fonctions.

Ecolages. — En 1957, le Collège classique a encaissé des écolages pour un montant de 53.500 francs (66.000 francs en 1956). Au cours de la même année, le Département a accordé 38 dispenses d'écolage (32 totales et 6 partielles) et il a versé 3 bourses d'études pour un montant global de 450 francs. Un maître a reçu en outre un montant de 120 francs pour participation à un congrès d'étude à l'étranger.

Concours. — 78 travaux de concours ont été récompensés en 1957, à savoir 69 concours généraux et 9 concours des Anciens collégiens. La qualité de ces travaux est dans l'ensemble un peu moins bonne que l'année précédente.

Examens. — Sur 80 élèves présents aux examens de sortie, 69 ont obtenu le certificat d'études secondaires.

Divers. — Le programme des diverses manifestations organisées en dehors du cadre strictement scolaire comporte comme chaque année le camp de ski de Luan, les journées de sports d'hiver, les cours de natation, des séances de cinéma, représentations théâtrales, visites d'expositions et conférences. Les élèves ont collaboré à plusieurs œuvres d'entraide et ont assuré le service des patrouilles scolaires de circulation.

Collège scientifique cantonal

Corps enseignant. — Le Collège s'est séparé de M. Jean-Louis Cornuz, nommé maître de français au Gymnase, et de M. Jacques Burdet, maître de chant, désigné à un poste semblable à l'Ecole normale. Ils ont été remplacés, le premier par M. Pierre Vaney, qui enseignait au Collège de Morges, et le second par M. Edmond Bernard, instituteur à Montreux, porteur du brevet de musique vocale.

Appelés dans d'autres établissements, MM. Micha Grin et Jean-Paul Mally ont renoncé à leur poste temporaire.

Le Département a désigné à titre temporaire également, pour la durée de l'année scolaire 1957-1958, M^{me} May Bettex, M^{me} Isabelle Favière et M^{lle} Janine Hurlimann, maîtresses de classe, M^{me} Marcelle Yersin, maîtresse de travaux à l'aiguille, et M. Paul Noyer, maître de classe.

D'autre part, M^{lle} Suzanne Cornaz et MM. Edmond Basset et Paul Brunner ont été confirmés à titre définitif dans leurs fonctions.

Ecolages. — Le Collège scientifique a encaissé en 1957 une somme de 52.393 fr. 05 à titre d'écolages (39.017 fr. 75 en 1956).

Durant la même année, 66 élèves ont bénéficié de la dispense totale d'écolage et 11 ont obtenu des bourses d'études pour un montant global de 2350 francs.

Examens. — Au printemps 1957, 82 élèves (49 en section gymnasiale et 33 en section technique) se sont présentés aux examens du certificat d'études, qui a été délivré à 65 d'entre eux (38 en section gymnasiale et 27 en section technique).

Concours. — Les auteurs de travaux de concours ont été récompensés par 56 prix et accessits.

Divers. — Le Collège a organisé en 1957 les après-midi de sport, le service des patrouilles de sécurité, des camps de ski de deux jours, diverses visites d'usines, des films, conférences et représentations théâtrales. De brèves cérémonies ont marqué l'ouverture des classes du cycle d'orientation à l'annexe de la Mercerie et l'inauguration des nouveaux uniformes du corps des fifres et tambours.

Ecole supérieure de commerce

Corps enseignant. — Arrivés au terme de leur carrière, deux maîtres ont quitté l'Ecole en 1957 : MM. René Chevalley, maître de branches commerciales, et Paul Hedinger, maître d'allemand.

Nommés par le Conseil d'Etat à la suite de concours, M. Charles Ripper, maître de branches commerciales au Collège d'Yverdon, et M. Jean-Pierre Aguet, maître de français, histoire et géographie, qui enseignait déjà à titre temporaire, sont venus compléter le corps enseignant.

Pour assurer l'enseignement, le Département a dû faire appel en outre aux services de 24 maîtres et maîtresses temporaires qui ont fonctionné durant tout ou partie de l'année scolaire 1957-1958.

Les maîtres suivants ont été confirmés à titre définitif dans leurs fonctions : M^{me} Ida Gardel, M^{lle} Renée Klopfenstein, MM. Pierre Cornu, Alexandre Curchod, Claude Giroud et Georges Mantel.

Écolages. — Les écolages et finances d'examens encaissés au cours de l'année 1957 se montent à 105.673 fr. 05 (98.058 fr. 75).

58 élèves ont bénéficié de la dispense totale d'écolage et 31 ont reçu des bourses d'études, pour un montant global de 9500 francs. Un maître a reçu en outre un subside de 200 francs pour un séjour d'études à l'étranger.

Examens. — Après les examens du printemps 1957, l'Ecole supérieure de commerce a délivré les titres suivants :

189 certificats d'études (sur 239 candidats)

113 diplômes (sur 131 candidats)

42 certificats de maturité commerciale (sur 49 candidats).

Concours. — En 1957, 34 élèves des classes supérieures ont présenté des travaux de concours, qui ont tous été récompensés par un prix.

Divers. — Parmi les diverses manifestations culturelles et sportives organisées par l'Ecole, il faut mentionner des visites d'expositions, des causeries, un cours de puériculture pour les jeunes filles, les camps de ski, qui ont eu lieu à Leysin et à Bretaye, une course d'orientation et diverses épreuves interscolaires de football, basket-ball, volleyball et natation.

Ecole normale

L'Ecole normale a eu le chagrin de perdre M^{me} Aline Brunner, maîtresse de coupe et confection, décédée en septembre 1957. Elle s'est séparée également de M^{lle} Marie Landry, maîtresse de français, et de M^{me} Marguerite Dénéreaz, maîtresse de chant, qui ont toutes deux atteint la limite d'âge. La première a été remplacée par M^{lle} Marguerite Rouffy, maîtresse à l'Ecole supérieure de jeunes filles, et la seconde par M. Jacques Burdet, maître au C. S. C., tous deux nommés par le Conseil d'Etat.

M^{me} Angèle Porta ayant renoncé, pour raison d'âge, à son enseignement de la rythmique, son remplacement a été confié à M^{me} Liliane Favre-Bulle, diplômée de l'Institut Jaques-Dalcroze, qui a été désignée à titre temporaire.

Le nombre des classes de l'Ecole ayant augmenté et plusieurs maîtres étant chargés d'un enseignement déjà trop lourd, le Département s'est assuré les services de MM. François Bettex et Jean Villard, comme maîtres temporaires de mathématiques et de sciences et de français et allemand.

Le Conseil d'Etat a confirmé, à titre définitif, M. André Guidoux dans ses fonctions de maître d'application.

Enfin, il a pris acte de la démission de M^{lle} Antoinette Nicolier, employée de secrétariat, pour le début de l'année 1958.

Admissions. — La statistique des admissions du printemps 1957 se présente comme suit :

Section A (instituteurs primaires)	51 (dont 3 en deuxième année) sur 77 candidats
Section B (institutrices primaires)	58 sur 94 candidates
Section E (institutrices enfantines et semi-enfantines)	20 sur 69 candidates
Section F (maîtresses de travaux à l'aiguille)	15 sur 21 candidates.

En outre 32 élèves, au bénéfice d'études secondaires complètes, ont été admis sans examen dans les diverses sections, soit 8 jeunes gens et 18 jeunes filles dans la classe de formation rapide qui s'est ouverte en automne, et 6 jeunes filles en section C (institutrices ménagères).

Brevets. — L'Ecole normale a délivré les brevets suivants en 1957 :

38 brevets d'instituteurs primaires
61 brevets d'institutrices primaires
11 brevets de maîtresses d'enseignement ménager, dont 4 diplômes pour l'enseignement privé
3 brevets pour l'enseignement dans les classes de développement
18 brevets de maîtresses d'écoles enfantines et semi-enfantines
14 brevets de maîtresses de travaux à l'aiguille.

Concours. — Sur les 41 travaux présentés, 37 ont été récompensés par des prix et accessits.

Fonds du Centenaire. — Au 1^{er} janvier 1957, le capital du Fonds du Centenaire était de 17.504 fr. 75. Il s'est augmenté du produit de la collecte des promotions, soit 410 francs.

Divers. — Un enseignement de la natation a été donné pendant l'été à la piscine de Montchoisi. Les camps de ski ont réuni les élèves pendant une semaine à Thyon, aux Monts-Chevreuils, à Bretaye et aux Diablerets. Le cours ménager d'Henniez a eu lieu du 23 avril au 12 juillet, et les jeunes gens de quatrième ont accompli un stage d'une semaine à l'Ecole d'agriculture de Marcelin sur Morges. Enfin, diverses manifestations (concerts du chœur de l'Ecole, récitals, films, visites d'expositions) ont agrémenté la vie scolaire en 1957.

Établissements secondaires communaux

Effectifs

	Effectifs					Totaux	
	Garçons	Filles	Vaudois	Conté- dérés	Etran- gers	1957	1956
Aigle	77	57	87	44	3	134	134
Aubonne	45	51	65	31	—	96	99
Avenches	18	29	16	30	1	47	28
Bex	81	59	76	63	1	140	102
Château-d'Oex	45	44	49	33	7	89	82
Le Chenit	57	64	95	25	1	121	126
Echallens	46	42	68	20	—	88	73
Lausanne :							
Gymnase jeunes filles	—	345	173	135	37	345	276
Ecole supér. j. filles*	447	1172	926	645	48	1619	1503
Montreux	188	152	167	147	26	340	337
Morges	199	174	259	106	8	373	396
Moudon	63	51	88	23	3	114	105
Nyon	163	169	189	126	17	332	321
Orbe	57	43	73	21	6	100	92
Payerne	139	150	150	134	5	289	275
Rolle	67	64	92	38	1	131	119
Sainte-Croix	57	73	90	38	2	130	134
Vallorbe	92	68	98	54	8	160	96
Vevey	289	243	278	237	17	532	571
Yverdon	227	186	249	155	9	413	300
Total 1957	2357	3236	3288	2105	200	5593	5169
Total 1956	2051	3118	2978	1999	192		5169
* Belvédère	275	681	555	382	19	956	
* Villamont	172	491	371	263	29	663	
* Total Ecole supérieu- re de jeunes filles .	447	1172	926	645	48	1619	

Gymnase de jeunes filles de la ville de Lausanne

Corps enseignant. — La nouvelle maîtresse d'études, M^{lle} Edith Werffeli, qui a succédé à M^{lle} Jeanne Millioud, est entrée en fonctions au début de l'année scolaire.

M^{lle} Jeanne Monnard, maîtresse ménagère, qui a donné sa démission pour cause de mariage, a été remplacée par M^{lle} Françoise Amaudruz, précédemment maîtresse ménagère à Baulmes.

Diverses circonstances ont rendu nécessaire la mise au concours d'un poste nouveau de maître de français. Le choix des autorités s'est porté sur M. Robert Marclay, docteur ès lettres, qui enseignait déjà au Gymnase à titre temporaire depuis trois ans.

Pour remplacer M. André Rivier, appelé à succéder à M. André Bonnard dans la chaire de grec de l'Université, le Conseil d'Etat a nommé M. Jean Boudry, jusqu'alors maître à l'Ecole supérieure de jeunes filles. L'enseignement de la philosophie, laissé sans titulaire par le départ de M. Rivier, a été confié temporairement à M. André de Muralt, licencié ès lettres.

Son enseignement aux Gymnases cantonaux réclamant tout son temps, M. Pierre Wanner a dû renoncer au poste partiel de maître d'histoire et géographie qu'il occupait au Gymnase de jeunes filles.

De nouveaux maîtres temporaires ont été désignés par le Département au début de l'année scolaire. Il s'agit de M. Jean-Paul Mally, pour l'anglais, et de M^{me} Mathilde Mégroz, pour l'italien. Enfin, après une interruption d'un an, le Gymnase a accueilli une nouvelle assistante anglaise, M^{lle} Olga George, qui partage son activité entre les deux établissements du Belvédère.

Examens. — A la suite des examens de fin d'études, 34 élèves sur 37 ont obtenu le diplôme de baccalauréat (8 du type A et 26 du type B).

Un élève a obtenu le baccalauréat type B à la session de juin.

Sur 21 élèves de la section de culture générale, 21 ont obtenu le diplôme de cette section.

En outre, en mars et juillet, le certificat d'études françaises a été délivré à 38 élèves des cours spéciaux et de pensionnats.

Concours. — Vu le faible intérêt que les gymnasiens accordent aux travaux dits « de concours », la Conférence des maîtres a décidé d'élargir et d'assouplir cette institution en attribuant des prix à des élèves qui se signaleraient par un travail supplémentaire ou particulièrement remarquable. C'est ainsi que 16 prix ont été décernés pour des travaux intéressant diverses activités culturelles et sportives.

Ecole supérieure de jeunes filles de la ville de Lausanne

(Collèges secondaires du Belvédère et de Villamont)

Corps enseignant. — Au début de l'année scolaire sont entrés en fonctions les membres suivants du corps enseignant nommés par le Conseil d'Etat : M^{me} Claire Déverin, M^{lle} Jacqueline Viollier, maîtresses de classes, et MM. André Gavillet, Jean-Pierre Golay et André Marthaler, maîtres de classes.

Quatre maîtres et maîtresses ont remis leur démission au cours de l'année : M^{lle} Henriette Béguelin, qui a démissionné à la suite de son mariage, M^{lle} Edith Werffeli et M. Jean Boudry, qui sont entrés au Gymnase de jeunes filles, et enfin M^{lle} Marguerite Rouffy, nommée maîtresse de français à l'Ecole normale.

Bénéficiaire d'une bourse, M^{lle} Nadine Dony est partie en été 1957 pour un séjour d'un an aux Etats-Unis. M^{me} Paulette Dolivo-Chapuis est revenue de ce même pays après une absence de deux ans.

Pour combler les vides laissés par les départs et prendre la direction de nouvelles classes, le Département a fait appel à 19 maîtres et maîtresses temporaires.

Enfin, le Conseil d'Etat a confirmé à titre définitif dans leurs fonctions : M^{lles} Adèle Delèze, Sylvia Junod, Emilie Zum Brunn, M^{me} Colette Solésio-Golay, toutes maîtresses de classes, M^{lle} Alice Gilliard, maîtresse de travaux à l'aiguille, MM. André Charlet et Jean Rochat, maîtres de chant, MM. Marcel Jaquier et Robert Meylan, maîtres de travaux manuels, et M. Gérard Heimberg, maître de mathématiques.

Examens. — Sur 117 élèves présents aux examens, 115 ont obtenu le certificat d'études secondaires.

Concours. — 115 prix ont été décernés à la séance des concours qui a eu lieu le 24 décembre.

Collèges communaux

Corps enseignant. — En 1957, les mutations suivantes sont intervenues dans le corps enseignant des Collèges secondaires communaux :

Aigle. — En remplacement de M. Claret, désigné à Lausanne, M. Fernand Oguey, jusqu'à à la mi-novembre, puis M^{me} A. Monney et M. Schwickhardt, ont été chargés à titre temporaire de l'enseignement de la gymnastique.

Le Conseil d'Etat a confirmé à titre définitif dans leurs fonctions : MM. Olivier Bocksberger, maître d'anglais, de grec et d'histoire, Roland Hutter, maître d'allemand et d'histoire, et M. Michel Margot, maître de mathématiques.

Aubonne. — Le poste de directeur du Collège a été confié à M. Robert Paquier, maître de mathématiques, qui succède à M. le pasteur Daniel Rosset, démissionnaire pour raison d'âge.

M^{lle} Pauline Hurter, maîtresse de langues modernes, a également été mise au bénéfice de la retraite dès le 1^{er} avril 1957. Son successeur a été désigné par le Conseil d'Etat en la personne de M. Roland Vœgeli, licencié ès lettres.

M. Christophe Baroni, qui occupait déjà le poste à titre temporaire, a été nommé comme maître de français, histoire et géographie.

Une partie de l'enseignement des mathématiques qu'a abandonné M. Robert Paquier a été confiée temporairement à M. Charles Meylan, pasteur de l'Eglise libre.

Avenches. — La réorganisation du Collège a entraîné plusieurs mutations dans le corps enseignant. M. François Bettex a quitté son poste de maître de mathématiques et de sciences pour enseigner à titre temporaire à l'Ecole normale. M. Ernest Gfeller, maître de langues modernes, a accepté un poste à Neuchâtel, après un bref séjour à Avenches.

Les nouveaux maîtres suivants ont fait l'objet d'une nomination par le Conseil d'Etat : M. Maurice Perret, docteur ès lettres, de La Chaux-de-Fonds, maître de français, allemand, anglais ; M. Pierre Marchetti, maître de branches commerciales, et enfin M. Emile Beney, candidat au brevet primaire supérieur, auquel a été confié l'enseignement dans les classes du premier cycle.

Bex. — La création d'une sixième classe a entraîné la nomination d'un maître de classe, qui a été choisi en la personne de M. Albert Blanc, jusqu'alors instituteur à Bex. M. Herbert Ory ayant remis sa démission au début de l'année, M. Rodolphe Streit, licencié ès sciences commerciales, a été nommé par le Conseil d'Etat en qualité de maître de français, allemand, histoire.

M^{lle} Marthe Vittoz, qui avait atteint la limite d'âge, a été remplacée dans son enseignement des travaux à l'aiguille par M^{lle} J. Laurent.

Enfin, le Conseil d'Etat a confirmé M. René-Albert Houriet à titre définitif dans ses fonctions de directeur du Collège secondaire et des écoles primaires.

Château-d'Oex. — Mis au bénéfice d'un congé d'une année, motivé par des raisons de santé, M. Roger Yersin, maître de français, anglais, histoire et géographie, a été remplacé par M. Roger-Charles Genoud, désigné à titre temporaire.

Des heures supplémentaires de travaux manuels et de travaux à l'aiguille, ont été confiées respectivement à M. Monnard et à M^{lle} Mottier.

Le Chenit. — Les postes laissés vacants par le départ de M. Jean-Pierre Golay, nommé au Collège secondaire du Belvédère, à Lausanne, et de M. Jean Messmer, démissionnaire, ont été confiés à M. Micha Grin, nommé par le Conseil d'Etat en qualité de maître de français, histoire, et à M. Jean Fischbach, de Strasbourg, désigné à titre temporaire comme maître d'anglais, histoire et géographie.

Echallens. — M^{me} Augusta Junod-Musy, maîtresse de sténodactylographie, a dû renoncer à son poste temporaire. Elle a été remplacée dans cette fonction par M^{me} Sylvia Chevalier.

Montreux. — M. Pierre de Schoulepnikow a été désigné temporairement par le Département pour remplacer M. Charles Gonseth, décédé tragiquement en mars 1957. Le nouveau titulaire de ce poste de maître de latin, français, anglais, histoire, géographie, a été désigné par le Conseil d'Etat en la personne de M. Raymond Peitrequin, qui entrera en fonctions en avril 1958.

Le 1^{er} janvier 1957 est entré en fonctions M. Michel Chauvy, nommé par le Conseil d'Etat en qualité de maître de classe (français, allemand, histoire, géographie).

M^{lle} Pâquerette Lehmann a repris de M^{lle} Christiane Furer, démissionnaire, l'enseignement des travaux à l'aiguille.

La réforme de l'enseignement secondaire ayant entraîné une forte augmentation des heures de travaux manuels, un nouveau poste a été créé pour cette branche, qui a été confié à M. Roger Bouquet, jusqu'alors maître d'orientation professionnelle à Montreux.

Enfin, MM. André-Louis Chapuis, maître de langues modernes, Claude Monod, maître de français, allemand, et David Stuby, maître de gymnastique, ont été confirmés à titre définitif dans leurs fonctions.

Morges. — Le Collège s'est séparé de M. André Marthaler, nommé au Collège secondaire du Belvédère, à Lausanne, et M. Pierre Vaney, nommé au Collège scientifique cantonal, et de M. Jean-Charles Potterat, maître temporaire, qui continue ses études à Paris.

La mise au concours des premiers postes a abouti à la nomination par le Conseil d'Etat de M. François Rey, maître de français, alle-

mand et géographie, et de M. Roger Logoz, maître de français, allemand et italien. Pour le poste temporaire abandonné par M. Potterat, le Département a désigné M. Jacques Pelichet, licencié en sciences politiques, qui enseignait dans un institut privé.

M. André Nicolet a été nommé, par le Conseil d'Etat, au poste de français, latin, histoire et allemand, qu'il occupait à titre temporaire.

Des heures supplémentaires de gymnastique, d'enseignement ménager, chant et travaux manuels ont été confiées respectivement à M. Roger Fehlbaum, à M^{me} Pierrette Isler, à M. Willy Goldenschue et à M. André Delacrétaç.

Enfin, ce dernier a été confirmé à titre définitif dans ses fonctions de maître de travaux manuels.

Moudon. — M. Ernest Bosshard, maître retraité, a été désigné à titre temporaire pour succéder à M. André Gavillet, maître de français, latin, grec, histoire et géographie, nommé au Collège secondaire du Belvédère, à Lausanne.

Le Conseil d'Etat a confirmé à titre définitif la nomination de M. Georges Klaus, maître de français, allemand et arithmétique.

Nyon. — Le dédoublement des classes de cinquième a rendu nécessaire la création d'un poste temporaire, qui a été confié à M. Robert Gerbex, traducteur diplômé en langues modernes de l'Université de Genève.

M. Réginald Balestra a été nommé par le Conseil d'Etat au poste de maître de classe (français, allemand, latin, histoire) qu'il occupait à titre temporaire.

Entré en fonctions le 1^{er} janvier 1957 comme maître de classe (français, latin, allemand), M. Jean-Paul Verdan a été confirmé à titre définitif par le Conseil d'Etat à la fin de l'année. MM. Jean-Samuel Curtet, maître de français, allemand, latin, et Pierre Noverraz, maître de mathématiques, ont été également confirmés à titre définitif, par le Conseil d'Etat.

Une maîtresse temporaire d'enseignement ménager a été désignée en la personne de M^{me} Elisabeth Zieck-Glauser.

Orbe. — Aucune mutation n'est intervenue dans le corps enseignant, si ce n'est la désignation de M. Hervé Conne comme maître de travaux manuels dans les classes de cinquième et sixième.

M. Jean-Pierre Ziegler, maître de mathématiques et comptabilité, a été confirmé à titre définitif par le Conseil d'Etat.

Payerne. — Nommé à Lausanne comme maître primaire supérieur, M. Yves Menthonnex a été remplacé au poste de maître de français,

allemand, arithmétique et comptabilité par M. Béat Sulzer, licencié en mathématiques.

M. Adrien Barbey, maître de gymnastique, a dû renoncer à ses fonctions pour raison de santé. Son successeur a été désigné par le Conseil d'Etat en la personne de M. Jean-Louis Pahud, instituteur, porteur du brevet de maître de gymnastique.

Malgré trois mises au concours, un poste de maîtresse de classe au premier cycle est demeuré vacant. Il a été confié provisoirement à M^{lle} Jacqueline Ormond, étudiante à l'Université de Fribourg.

Enfin, le Conseil d'Etat a confirmé à titre définitif M. Daniel Husson dans ses fonctions de maître de français, arithmétique, chant, dessin et sténo-dactylographie.

Rolle. — Les autorités communales ayant donné leur accord à la création d'un sixième poste de maître pour l'enseignement en classe de deuxième année, le Conseil d'Etat a nommé le titulaire en la personne de M. Pierre Rousseil, maître primaire supérieur à Genolier.

L'enseignement de la couture aux jeunes filles du Collège et de l'école ménagère est assumé par M^{me} Monique Crisinel-Barbier, qui remplace M^{lle} Chabanel.

Sainte-Croix. — La démission de M. Georges Jaccard, qui a atteint la limite d'âge, et celle de M. Sturzenegger, maître temporaire, ont entraîné diverses mutations dans le corps enseignant. M. Marcel Roch a repris l'enseignement de M. Jaccard et a été remplacé lui-même par M^{lle} Jacqueline Maget, maîtresse secondaire, que le Département a désignée à titre temporaire.

L'enseignement des langues modernes a été confié, à la suite d'un concours, à M. Jean-Pierre Schneider, licencié ès lettres, de Berne.

Des changements sont également intervenus dans le corps enseignant temporaire, M^{lles} Hugonnet et Saugy, M. le pasteur Corbaz, de Bullet, et M. Gallay, instituteur, ont été chargés respectivement de l'enseignement des travaux à l'aiguille, de l'histoire biblique et du chant.

Le Conseil d'Etat a confirmé, à titre définitif, M. Louis Margot dans ses fonctions de maître de sciences.

Vallorbe. — La création d'une sixième année d'études et celle d'une section commerciale-pratique qui remplace la classe primaire supérieure ont entraîné des modifications dans la répartition de l'enseignement. M. Jean-Claude Eberhard, qui enseignait déjà à titre temporaire, a été nommé maître de français et d'histoire.

La direction de la classe de première année a été confiée à M. Georges Dépraz, instituteur primaire supérieur, et l'enseignement des branches commerciales à M. Jean-Claude Rosset, licencié H.E.C.

Nommé maître de sports à Macolin, M. Jean-Claude Gilliéron a renoncé à son enseignement à Vallorbe, où il est remplacé temporairement par M. J.-C. Rieder, instituteur. Enfin, M. Olivier Robellaz a été confirmé à titre définitif dans ses fonctions de maître de mathématiques.

Vevey. — Plusieurs maîtres ont quitté le Collège de Vevey au début de l'année scolaire 1957-1958 : M^{lle} Marie-Madeleine Guex a dû renoncer à ses fonctions pour raison de santé ; M. Adrien Bonjour, qui avait déjà obtenu plusieurs congés, a été appelé à occuper la chaire d'anglais à l'Université de Neuchâtel ; MM. Jean-Pierre Schneider et François Rey, maîtres temporaires, ont été nommés, le premier au Collège de Sainte-Croix, le second à celui de Morges.

Pour combler les vides laissés par ces départs, les autorités ont fait appel à M. Jean Schneider, qui a été nommé par le Conseil d'Etat maître de classe (français, allemand, histoire) et à deux maîtres temporaires : M^{me} Katia Pajak, licenciée de Sorbonne, pour l'enseignement du français, de l'allemand, de l'histoire et de la géographie, et M. Jacques Monnier, pour l'enseignement de l'anglais, du français, de l'histoire et de la géographie.

Le 1^{er} janvier 1957 est entré en fonctions M. Jean Cornaz, maître de dessin, écriture et travaux manuels et, au début de l'année scolaire, M. Georges Bally, nommé par le Conseil d'Etat au second poste de maître de sciences créé dans l'établissement.

En octobre 1957, le Collège a eu le chagrin de perdre M. Fernand Koradi, maître temporaire, qui a été remplacé provisoirement par M^{lle} Francine Lehmann.

Enfin, deux maîtres de classe, MM. Edmond Chave et Louis Gigon, ont été confirmés à titre définitif dans leurs fonctions.

Yverdon. — Pour remplacer M. Charles Ripper, maître de branches commerciales, nommé à Lausanne, le Conseil d'Etat a porté son choix sur M. Robert Diserens, licencié H. E. C., secrétaire de l'Ecole des arts et métiers de Vevey.

L'augmentation des effectifs, due principalement à l'ouverture de trois classes parallèles de première année, a eu pour conséquence l'engagement de deux nouveaux maîtres réguliers, M. Charles Decker, ingénieur-chimiste, nommé maître de mathématiques et de sciences, M. Maurice Clavel, instituteur, maître de travaux manuels, ainsi que de deux maîtres temporaires : M. Barkew Nigolian, licencié ès lettres, et M^{lle} Charlotte Cauderay, étudiante en lettres. M. Jean-Michel Delacrétaç, nommé maître de français, latin, histoire et géographie, est entré en fonctions le 23 avril.

M^{lle} Gonin, maîtresse temporaire de sténo-dactylographie, et M. Charles Gonthier, maître temporaire de travaux manuels, ont été libérés de leurs fonctions à la fin de l'année scolaire 1956-1957.

Le Conseil d'Etat a nommé, à titre définitif, M^{lle} Françoise Aeschimann, maîtresse de français, anglais, allemand, histoire, et M^{me} Jacqueline Marti-Hubert, maîtresse d'anglais et d'histoire. Cette dernière, que son mariage oblige à quitter Yverdon, a remis sa démission pour le 31 décembre 1957.

Enfin, l'enseignement religieux aux élèves du premier cycle a été confié à M. le pasteur Jaccard, de Champvent.

Bourses

Au cours de l'année 1957, le Département a accordé des bourses d'études pour un montant total de 21.960 francs, à 67 élèves des écoles secondaires (Gymnases cantonaux, Collège classique cantonal, Collège scientifique cantonal, Ecole supérieure de commerce, Ecole normale, Gymnase de jeunes filles, Collèges de Bex et Rolle, Ecole supérieure de commerce de Genève, Ecole supérieure de jeunes filles de Genève).

Dans ce montant est comprise une somme de 560 francs représentant les subsides pour séjours d'études et cours de perfectionnement qu'ont reçus quatre maîtres et maîtresses.

D'autre part, 149 élèves de l'Ecole normale ont reçu des prêts d'honneur pour un montant total de 86.182 fr. 50 (95.197 fr. 50 en 1956).

Au cours de l'année 1957, les anciens bénéficiaires de prêts ont remboursé une somme globale de 105.000 francs.

Enseignement privé

Au cours de l'année 1957, la commission consultative de l'enseignement privé a tenu une séance consacrée à l'examen des demandes d'autorisation de diriger et d'enseigner et de diverses questions relevant de sa compétence.

Sur sa proposition, le Département a délivré :

12 autorisations de diriger
70 autorisations d'enseigner.

Une seule autorisation d'enseigner a été refusée.

Il a renouvelé pour une période de quatre ans :

2 autorisations de diriger
24 autorisations d'enseigner.

Les émoluments encaissés pour l'enseignement privé au cours de l'année 1957 représentent une somme de 529 fr. 50.

Brevets spéciaux

Les examens pour l'organisation des brevets spéciaux pour l'enseignement de la musique vocale, de la calligraphie et de la sténo-dactylographie sont organisés tous les trois ans par le Département. La dernière session a eu lieu en 1956 ; la prochaine se tiendra donc en 1959.

Brevet de maîtresse secondaire

Les examens pour l'obtention du brevet de maîtresse secondaire ont été organisés à Lausanne du 7 au 11 octobre (épreuves théoriques) et le 17 décembre 1957 (épreuves pratiques).

16 candidates se sont présentées à ces épreuves, qui ont donné les résultats suivants :

Cinq candidates ont obtenu le brevet :

M^{lles} Simone Bischof
Lise Borel
Christine Bovey
Monique Künzli
Jacqueline Maget

(quatre avec la mention allemand et une avec la mention anglais).

Une sixième candidate doit satisfaire encore aux exigences de l'examen complémentaire de latin. Enfin, trois autres n'ont subi qu'un échec partiel et pourront se présenter à une session ultérieure.

Sport - Toto

Part du bénéfice accordé au canton de Vaud

Le décompte de la part revenant au canton de Vaud pour l'exercice 1956-1957, sur les bénéfices réalisés par la Société du Sport-Toto, au cours de la saison de football 1955-1956, s'établit comme suit :

Part du bénéfice, selon article 22 des statuts du Sport-Toto	Fr. 473.279,55
Part sur taxe de concession de 1 % perçue par le Sport-Toto	» 35.261,75
Montant total	<u>Fr. 508.541,30</u>

A reporter Fr. 508.541,30

Report Fr. 508.541,30

dont à déduire :

Taxe prélevée en vertu de la loi sur les loteries et paris profes- sionnels	Fr. 176.305,—	
Sixième amortissement et intérêt de l'avance consentie par le Sport-Toto sur le subside de 1.500.000 francs accordé à la commune de Lausanne pour l'aménagement du stade de la Pontaise	» 53.502,50	» 229.807,50
Montant net		<u>Fr. 278.733,80</u>

En tenant compte du solde de l'exercice 1955-1956 (124.842 fr. 34), le Département de l'instruction publique et des cultes, Service de l'enseignement secondaire, disposait donc d'une somme globale de 403.576 fr. 14 pour l'exercice 1956-1957.

Au cours du dit exercice, des subventions diverses représentant un montant de 307.328 fr. 25 ont été accordées en faveur du mouvement sportif vaudois (associations sportives, cours et camps de ski et natation pour la jeunesse, aménagement de terrains et locaux de sport, achat de matériel sportif et organisation de manifestations sportives).

A la fin de l'exercice, le compte spécial « Sport-Toto - Part du bénéfice accordé au canton de Vaud » dispose d'un solde de 97.025 fr. 29, en tenant compte des intérêts des fonds spéciaux (777 fr. 40).

VII. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Ecoles primaires

Personnel enseignant. — Le personnel enseignant primaire comprenait, au 1^{er} avril 1957, 1906 personnes, soit :

Instituteurs

Maitres primaires supérieurs	116	
Maitres primaires	645	761

Institutrices

Maitresses primaires supérieures	3	3
Maitresses primaires	577	
Maitresses d'écoles semi-enfantines	123	700
Maitresses d'écoles enfantines		132
Maitresses de travaux à l'aiguille		165
Maitresses d'enseignement ménager		65
Maitres et maitresses à enseignement spécialisé : gymnastique, dessin, modelage, allemand, etc.		61
Maitres de classe d'orientation professionnelle		19

Total 1906

Démissions. — 120 membres du corps enseignant primaire ont démissionné en 1957 (110 en 1956 ; 90 en 1955). Sur ce nombre, 27 ont été mis au bénéfice d'une pension de retraite et 4 d'une pension d'invalidité.

Décès. — Le Département a eu le regret d'enregistrer le décès en pleine activité de deux membres du corps enseignant, à savoir : M. Jacques Maire, à Chesalles sur Moudon, et M^{me} Suzanne Jaccard-Cherpillod, à Ballaigues.

Sont décédés, en outre, 23 instituteurs et institutrices retraités :

MM. Maurice Bérard, à Vevey ; Henri Destraz, à Lausanne ; Samuel Dutoit, à Corseaux ; Emile Ehinger, à Lausanne ; Victor Goy, à Vevey ; David Jordan, à Ollon, et Jules Yersin, à Château-d'Oex.

M^{mes} Bertha Banderet, à Concise ; Mathilde Bessat, à La Conversion ; Marie Bonnet, à Lausanne ; Augusta Bussy, à Pully ; Marie Collet, à Montreux ; Marie Fasnacht, à Avenches ; Laure Galley, à Lausanne ; Julie Grobet, à Prilly ; Elisabeth Martinet, à Mont-la-Ville ; Suzanne Monnier, à Arnex sur Orbe ; Marie-Louise Rinsoz, à Vers-chez-Grosjean ; Ida RoCHAT, à Lausanne ; Germaine Velan, à Saint-Triphon ; Louise Vidoudez et Alice Viret, à Lausanne ; Emma Yersin, à Rolle.

Remplacements. — Il a été pourvu à 1577 remplacements temporaires en 1957 (1619 en 1956 ; 1352 en 1955).

Allocations et subsides divers. — Le total des subsides accordés aux communes pour leur permettre d'assurer le paiement de leur personnel enseignant s'est élevé à 2 974 941 francs en 1957 (1 361 700 francs en 1956). De plus, il a été réparti dans les communes ayant eu des frais de remplacement pour maladie de personnel enseignant 67 865 francs.

Pour l'enseignement des travaux manuels et la création de classes d'orientation professionnelle, le Département a versé 8128 francs.

La subvention cantonale aux écoles ménagères s'est élevée à 342 520 francs et il a été versé 66 204 francs à titre de subvention cantonale aux internats ménagers des Diablerets, de Mont-la-Ville et d'Henniez. Comme les années précédentes, un cours d'été a été organisé à Mont-la-Ville à l'intention des élèves primaires supérieures et des classes secondaires ; il a coûté à l'Etat 4624 francs, déduction faite de la participation des élèves (2150 francs) et de la subvention fédérale (1863 francs).

Les offices régionaux d'orientation professionnelle ont reçu 10 000 francs de l'Etat.

Les participants aux cours fédéraux de travaux manuels et d'orientation professionnelle ainsi que les maîtres qui ont suivi les cours préparatoires au brevet pour l'enseignement primaire supérieur ont reçu pour la couverture partielle de leurs frais 47 002 francs. Divers congrès, associations et œuvres sociales ont bénéficié de subsides cantonaux s'élevant au total à 19 540 francs.

Enfin, un membre du personnel enseignant atteint de tuberculose pulmonaire (éloigné de l'école) a reçu un secours équitable de 7200 francs et 119 929 francs ont été distribués à 16 établissements pour handicapés.

Nos écoles en 1957

Une étude publiée récemment dans les *Archives suisses de l'enseignement public*, par M. le conseiller d'Etat Oguey, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, a mis en évidence que la pénurie du personnel enseignant est très généralement répandue, en Suisse comme à l'étranger, mais qu'en ce qui concerne notre canton, elle est moins grave que chez certains de nos voisins. Il n'en reste pas moins que, si nous arrivons à combler les vides dans les rangs du personnel féminin, nous devons constater que les instituteurs primaires et primaires supérieurs nous font encore en partie défaut.

Cette pénurie n'a pas été sans émouvoir un certain nombre d'autorités communales, dont M. le député Jaunin s'est fait le porte-parole en déposant au Grand Conseil une motion dont le but visait avant tout à retenir les instituteurs à la campagne. Une commission

extra-parlementaire a examiné ce problème sous toutes ses faces, et elle a pu se rendre compte des très réelles difficultés qu'il comporte. Le Conseil d'Etat présentera très prochainement au Grand Conseil un rapport sur cette question.

Nous devons signaler dans ce rapport l'énorme effort consenti par l'Ecole normale dans le recrutement des nouveaux candidats à l'enseignement. Qu'on en juge : alors que cet établissement comptait à peine 200 élèves il y a dix ans, il en héberge en ce moment plus de 450. On a délivré au printemps 1957 134 brevets et admis en première année deux classes d'instituteurs et deux classes d'institutrices. En novembre, 82 jeunes gens et jeunes filles de dernière année ont été prématurément envoyés dans le canton pour tenir des écoles vacantes. De cette manière, toutes les classes ont pu être repourvues, il est vrai avec l'appoint d'une quinzaine de retraités qui avaient bien voulu reprendre du service. A la même époque, on a recruté une nouvelle classe de formation rapide forte d'une vingtaine d'élèves. Nous voudrions souligner ici l'excellente collaboration qui existe entre l'Ecole normale et le Service de l'enseignement primaire, et en dire notre gratitude au directeur et aux maîtres de cet établissement.

La réforme de l'enseignement secondaire a eu pour conséquence le départ dans les collèges et dans l'enseignement professionnel d'une trentaine de maîtres primaires supérieurs, ce qui nous a obligés au recrutement de deux volées de candidats qui préparent en ce moment les examens littéraires en vue de l'obtention du diplôme. En novembre 1957, le Département a délivré 5 brevets pour l'enseignement dans les classes primaires supérieures et admis 20 candidats, qui ont subi avec succès les épreuves de la partie scientifique, à se présenter aux cours de préparation pour la partie littéraire du brevet.

Les classes du degré supérieur et les classes primaires supérieures ont été pourvues au printemps de l'ouvrage de géographie de M. Rebeaud, consacré à l'étude des cinq continents. En outre, nos écoles sont maintenant dotées de deux ouvrages importants pour l'enseignement du dessin. L'un d'eux, consacré au dessin technique, a été composé par M. Rost, professeur, et l'autre, qui expose une méthode de dessin artistique, est dû à la plume et au talent de M. Jean Apothéloz, artiste peintre. Ce dernier manuel a été présenté aux maîtres dans des cours théoriques et pratiques qui, nous l'espérons, redonneront à l'enseignement du dessin un nouvel essor.

Quant aux deux manuels de chant choral, dont nous avons annoncé la parution pour le début de l'année 1957, ils ne pourront sortir de presse qu'au printemps 1958. Les ouvrages de mathéma-

tiques destinés aux classes primaires supérieures sont en voie de réalisation et pourront être distribués en 1959.

Dans la chronique publiée en 1955, nous parlions d'un nécessaire expérimental pour l'enseignement des sciences, et nous annoncions la parution prochaine d'un commentaire explicatif. Ce commentaire, qui s'intitule *Guide pour l'emploi du matériel expérimental vaudois*, a été composée par MM. Stucki, professeur, Ray, inspecteur, et Rochat, maître primaire supérieur; il a été remis à toutes les classes qui possèdent la collection expérimentale.

La brigade de circulation de la gendarmerie vaudoise a continué comme ces années dernières à donner ses leçons de circulation dans les diverses classes du canton. Nous voudrions relever ici le succès de cette entreprise et adresser nos remerciements à M. le sergent Chenaux et ses collaborateurs qui sont devenus, au travers de leurs pérégrinations, des amis de nos maîtres et de nos élèves.

Signalons enfin qu'au mois de juin l'Eglise nationale vaudoise a fait remettre gratuitement à toutes nos classes un bel ouvrage intitulé *Présences*. Ce livre, composé par la commission d'évangélisation, contient un grand nombre de suggestions propres à faciliter le travail éducatif des maîtres.

Bâtiments scolaires

L'aide de l'Etat aux communes pour l'aménagement des nouveaux locaux nécessaires par suite de l'augmentation du nombre des enfants en âge de scolarité s'est poursuivie activement durant l'année 1957. Elle a absorbé la plus grosse partie des sommes mises à disposition, qui ont été prélevées sur le crédit budgétaire de 1 600 000 francs et sur l'allocation supplémentaire de 500 000 francs accordée par le Grand Conseil.

C'est ainsi que de nouveaux bâtiments scolaires ont été édifiés à Prilly, Le Brassus, Vevey (pavillons de Charmontey et des Chevenières), Baulmes, Bussigny sur Morges, Chesalles sur Oron, Ecublens, Morges, Cheseaux, Chexbres, Pully, Nyon, Riex, Chavannes-Renens (aménagement d'une école ménagère dans l'ancien bâtiment de l'Ecole suisse de céramique).

Des réparations et transformations importantes ont été entreprises dans diverses communes, en particulier à Pizy, Vich, Berolle et Lovatens, travaux pour lesquels l'Etat a payé 215 561 francs.

En outre, une somme de 46 820 francs a été versée pour l'achat de terrains et l'aménagement de préaux scolaires.

Enfin, les communes qui ont procédé à l'acquisition ou au renouvellement de mobiliers scolaires ont reçu au total une subvention de 44 044 francs.

Un montant de 149 081 francs, représentant la part de la taxe sur les loteries appliquée au Sport-Toto, a été réparti entre 31 communes pour leur permettre la construction de halles de gymnastique et l'acquisition d'agrs.

Il est réjouissant de constater combien les sacrifices consentis par les communes ont permis de doter notre population enfantine de locaux et installations scolaires qui répondent aux exigences modernes de l'enseignement et de l'hygiène. L'Etat se doit de soutenir cet effort qui se poursuivra au cours des prochaines années.

Surveillance des écoles

Dans une précédente chronique, nous signalions les changements survenus à la suite d'une nouvelle répartition des arrondissements scolaires. La période d'essai d'une année nous permet d'affirmer que la formule nouvelle donne satisfaction à MM. les inspecteurs en leur permettant d'utiliser plus rationnellement leur temps et leurs forces. Le corps inspectoral n'a pas subi de changement en 1957, pas plus que celui des directeurs d'écoles.

Au cours de l'année écoulée, les inspecteurs et inspectrices ont procédé à :

- 2354 inspections et visites de classes
- 504 enquêtes, examens, conférences
- 665 inspections et cours de gymnastique.

Durant l'hiver 1956-1957, les inspections ont porté, comme de coutume, sur l'ensemble de l'enseignement, mais plus particulièrement sur la grammaire et la géographie. Ce fut une occasion pour les responsables de nos écoles d'attirer à nouveau l'attention des maîtres sur la nécessité de centrer l'effort principal de l'enseignement sur l'acquisition de la langue maternelle, qui doit rester la préoccupation essentielle de l'école primaire. Un résumé des constatations faites a été publié dans le *Bulletin officiel* de juin-juillet ; nous y renvoyons nos lecteurs.

Nos classes reçoivent assez souvent la visite de délégations étrangères, qui furent particulièrement nombreuses en 1957. Une quinzaine de représentants de l'école française de la région de Besançon, inspecteur d'académie en tête, nous ont fait l'honneur de passer deux journées dans notre canton pour y visiter nos classes et s'enquérir de nos méthodes et de nos conceptions pédagogiques. Ces deux journées furent pour les inspecteurs et directeurs d'écoles vaudois l'occasion de contacts amicaux et fructueux dont notre école et l'école française tireront certainement un grand profit.

La tâche des inspecteurs scolaires ne fut jamais particulièrement facile ; elle l'est actuellement d'autant moins que les trop nom-

breuses mutations qui se produisent sans cesse dans le corps enseignant ne font qu'augmenter dans une notable proportion la fréquence des visites qu'il faut faire dans certaines classes si l'on veut conserver à l'enseignement l'efficacité souhaitable. Il s'agit en particulier de suivre de très près l'activité des tout jeunes maîtres et de suppléer dans une certaine mesure à leur inexpérience, corollaire de leurs études hâtivement achevées.

MM. les inspecteurs, M^{mes} les inspectrices et MM. les directeurs d'écoles s'acquittent de leurs multiples devoirs avec autant de compétence que de dévouement, de même que MM. les préfets, les municipalités et les commissions scolaires. Qu'ils soient tous ici remerciés de leur collaboration efficace.

Sur le plan administratif, rien de particulier à signaler, sinon qu'une étude est en cours tendant à modifier le système de paiement des traitements du personnel enseignant.

Signalons enfin que les travaux de rénovation du Département de l'instruction publique et des cultes, qui ont duré pendant plusieurs mois, n'ont pas été sans compliquer grandement le travail des bureaux. Nos collaborateurs ont supporté avec bonne grâce les inconvénients qu'ont entraînés inévitablement les nombreuses transformations apportées aux locaux ; nous leur en savons gré.

Fréquentation des écoles

Au 1^{er} avril 1957, le nombre des élèves de nos classes primaires s'élevait à 36 076 — non compris les écoles primaires supérieures, ménagères et enfantines. A titre de comparaison, on comptait 36 067 élèves en 1956 et 35 330 en 1955.

Ces 36 076 élèves se répartissent comme il suit : Vaudois, 23 123 (64,1 %) ; Suisses d'autres cantons, 11 544 (32 %) ; étrangers, 1409 (3,9 %). Ils étaient groupés dans 1375 classes primaires et semi-enfantines (1300 en 1956 ; 1283 en 1955).

Le nombre des classes primaires supérieures était, à la même date, de 119, qui comprenaient 3396 élèves, soit 1465 garçons et 1931 filles.

On comptait 132 classes enfantines et 123 classes semi-enfantines ; 61 classes ménagères et 3 internats ménagers ont reçu 1211 élèves.

Conférences de district

Les conférences de district ont eu lieu dans le courant du mois de mai. Elles ont été consacrées à l'étude de l'enseignement des branches mathématiques à l'école primaire.

De leur côté, les maîtres primaires supérieurs, dans leur conférence officielle, dont le thème était « Vers un nouveau plan d'étu-

des », se sont penchés sur le vaste problème que constitue la revision de l'enseignement dans les classes primaires supérieures.

Enfin, les conférences de cercle ont été remplacées par un cours d'introduction donné par M. Jean Apothéloz, en vue de renseigner le personnel enseignant sur l'utilisation du nouveau manuel de dessin que vient de publier cet artiste et qui a été adopté par le Département de l'instruction publique.

Enseignement

« Enseigner c'est choisir. » Jamais encore cet impératif n'a été aussi nécessaire au degré primaire, qui voit d'une part ses éléments de valeur se raréfier et d'autre part croître jour après jour la somme des connaissances, des expériences, des recherches, des inventions humaines. Jamais les méthodes proposées n'ont été si nombreuses, si savamment présentées, les techniques si poussées et les moyens si pléthoriques (radio — TV — gramophone — magnétophone), pour ne parler que des derniers nés.

Et puis, les ingérences des adultes dans l'école sont toujours plus fréquentes, si bien que l'on assiste à un effritement de l'enseignement par le dehors et par le dedans qui lui enlève une bonne part de son efficacité.

Et pourtant, la meilleure façon d'aider l'école n'est-ce pas de la laisser œuvrer en paix dans la sérénité ? Mettons donc tout en action pour la protéger, nous rappelant qu'une partie de la préparation à la vie d'adulte consiste, pour l'enfant, à vivre tout bonnement, tout uniment sa vie d'écolier ; car c'est sur les bancs de l'école que s'acquièrent beaucoup des qualités d'homme dont l'une des plus grandes reste la capacité à consentir un effort.

Quant au maître responsable du choix de la méthode, de la matière, des principes d'éducation, animateur des qualités de l'âme, il ne saurait être uniquement un savant, mais surtout un philosophe, un sage qui, dans une perception très vive des exigences de l'actuel, saisit toute l'étendue de la vie de demain à laquelle il prépare ses enfants.

« Vite, large, loin », que ces trois mots de Lyautey le guident dans ce choix qui sera à la fois très restrictif (par la force des choses), mais ouvrant quand même sur de vastes horizons.

Hygiène

Cette année s'est écoulée sous le signe de la lutte contre la paralysie infantile ; les parents ont compris le tragique de cette menace puisque, actuellement, le 80 % des écoliers du canton sont vaccinés. On ne peut encore se prononcer sur l'efficacité de cette

mesure. Cette action n'a pas fait perdre de vue la croisade contre la tuberculose ; si le zèle a été tempéré par la vaccination antipolio, il est clair que le danger est toujours là et que 1958 doit voir la reprise méthodique de cette lutte. Quelques classes furent fermées (coqueluche, rougeole, scarlatine).

L'état de la denture de nos écoliers n'a cessé de nous préoccuper. Nous avons décidé une nouvelle enquête en octobre aux fins de connaître les localités qui n'ont pas encore de service dentaire organisé. Le dépouillement de cette enquête est en cours ; il nous permettra d'intervenir auprès des autorités communales pour les engager à créer, partout où cela est possible, des cabinets dentaires régionaux où les enfants pourront recevoir les soins indispensables.

Les enfants retardés et les déficients mentaux retiennent l'attention des médecins et des maîtres. Là où il n'est pas possible de créer des classes spéciales, les retardés peuvent avoir leur place dans nos classes ordinaires. Quant à leurs camarades plus défavorisés encore, nous ne voyons pour eux qu'une solution, à savoir leur incorporation dans des établissements spécialisés publics ou privés où un personnel qualifié peut leur donner un enseignement à la mesure de leurs moyens.

Nous signalons encore les méfaits de la radio et de la TV au foyer, problèmes qui ont abondamment occupé la collectivité sans que nous ayons à y revenir.

En conclusion, nous pouvons dire que l'état sanitaire de nos écoliers est bon, que les quelques cas déficitaires signalés par nos médecins sont inévitables dans toute collectivité, et que l'essentiel est de les savoir suivis par le corps médical vaudois, qui veut bien assurer cette responsabilité.

Classes primaires supérieures

De 108 en 1955, 114 en 1956, leur nombre a passé cette année à 122.

Cette nette augmentation marque bien la nécessité qu'on éprouve de doter de primaires supérieures toutes les régions de notre canton, aussi bien dans les centres citadins que ruraux.

En 1957, on a créé huit nouvelles classes primaires supérieures à :

Crissier — Cheseaux — Ecublens (une deuxième classe) — Froideville — Montreux (une cinquième) — Prilly (une troisième) — Pully (une troisième) — Yverdon (une huitième).

Lausanne compte 28 classes primaires supérieures ; Yverdon, 8 ; Montreux, 5 ; Prilly et Renens, 3 ; Villeneuve et Ollon, 2. 65 cercles ruraux comptent une classe primaire supérieure.

Le nombre des communes rattachées à un cercle primaire supérieur va de deux à onze. Un certain nombre de communes ne font pas encore partie d'un cercle primaire supérieur.

Le plus grand nombre de ces classes compte entre 20 et 30 élèves (30 est l'effectif maximum légal).

Quelques-unes ont un effectif légèrement supérieur. Ces classes comprennent un cycle de trois ans d'études, sauf 8 qui en ont un de quatre.

Lausanne possède une quatrième année primaire supérieure complémentaire.

Quelques classes de grandes villes ont des primaires supérieures à une seule année d'âge, les autres sont à trois divisions ; toutes sont mixtes.

L'enseignement ménager en primaire supérieure, une journée dans la semaine, pendant deux ans, a fait ses preuves. On décerne même une attestation officielle aux élèves filles de 15 ou 16 ans, qui ont accompli le cycle complet de cet enseignement, en même temps que le certificat d'études primaires supérieures toujours très demandé par les employeurs.

On peut donc se réjouir de l'essor des classes primaires supérieures qui forment d'excellents élèves, bien préparés aux diverses professions qui les attendent : commerce, industrie, administration, etc.

Classes de développement

Une seule nouvelle classe de développement a été ouverte en 1957, dans notre canton : celle de Renens. On songe à en ouvrir d'autres dans les centres urbains surtout, où la nécessité s'en fait davantage sentir.

Il est regrettable qu'on ne puisse créer de ces classes spéciales plus nombreuses, à la campagne en particulier. Les moyens financiers, l'absence de locaux, un recrutement difficile et délicat, le transport des élèves, ne le permettent guère.

Nos classes primaires, à tous les degrés, comptent donc quelques élèves très faibles, heureusement peu nombreux, qui ne profitent qu'insuffisamment de l'enseignement collectif obligatoire.

Maîtres et maîtresses ont beau se multiplier, ils ne peuvent pas leur consacrer, dans tous les cas, le temps nécessaire.

Notre canton compte actuellement 27 classes de développement. Citons, à titre de renseignement, les établissements officiels, semi-officiels ou privés qui s'occupent également de nos enfants déficients :

Ecole Pestalozzi (Echichens); Institut des sourds-muets (Moudon); Le Repuis (Grandson); Maison d'éducation (Vennes); Orphelinat (Penthaz); Institut romand d'éducation (Serix); Les Mûriers (Grandson).

Voici la répartition actuelle de nos classes de développement : Lausanne, 12; Montreux, Vevey, Yverdon, 2; Bex, La Tour-de-Peilz, Morges, Orbe, Payerne, Prilly, Renens, 1.

Espérons qu'un jour viendra où toutes nos localités importantes posséderont une ou plusieurs classes de développement, cela pour le plus grand profit et des élèves déficients et de leurs camarades mieux doués des écoles régulières.

Classes enfantines

On comptait, en 1957, 255 classes enfantines ou semi-enfantines, soit une augmentation de 4 sur l'effectif de 1956.

D'entente entre le Département de l'instruction publique et la direction de l'Ecole normale, une étude a été entreprise au sujet des classes semi-enfantines. La tâche des institutrices qui enseignent dans ces classes est double : d'une part, préparer les petits de 5 ou 6 ans à leur vie de futurs écoliers, selon des méthodes adaptées au caractère et à l'âge de ces enfants; d'autre part, enseigner aux élèves de première année de l'école primaire, avec le rythme de travail et la discipline qui sont en vigueur dans cette dernière. Nous osons espérer que les mesures qui ont été prises permettront de concilier toujours mieux les nécessités parfois contradictoires de ces deux enseignements.

Travaux à l'aiguille

Relevons tout d'abord que le gros effort entrepris par l'Ecole normale en vue de préparer les candidates plus pédagogiquement à leur tâche future se poursuit avec succès. Cela ne décharge pas cependant les maîtresses de la responsabilité qu'elles ont de se bien préparer à donner chaque leçon et de vérifier aussitôt et soigneusement tout objet et tout exercice terminé, ce qui facilite le travail des remplaçantes éventuelles, souvent très jeunes et inexpérimentées à leur arrivée en classe.

Beaucoup de maîtresses travaillent encore dans des locaux trop exigus, mal éclairés et sans armoire pour ranger le matériel. En revanche, les machines à coudre se renouvellent d'une façon assez régulière; mais l'expérience permet de constater, une fois de plus, qu'une bonne machine toute simple rend de meilleurs services dans nos classes primaires que des modèles perfectionnés et coûteux à l'achat aussi bien qu'à l'entretien.

Trop souvent, les maîtresses ne tiennent pas d'inventaire de leur matériel. Les registres à cet effet ont disparu, et, au moment des réquisitions, on néglige des soldes importants ; il en résulte des provisions parfois ridicules de certains articles qui passent de mode et dont on ne sait plus que faire.

Les 14 maîtresses professionnelles sortant de l'Ecole normale au printemps 1957 ont été immédiatement occupées et nommées pour la plupart ; en automne, il fallut même faire appel aux futures candidates aux prochains examens de travaux à l'aiguille pour assurer l'enseignement dans diverses classes de campagne. L'Ecole normale voit là un excellent stage pratique pour ses élèves.

Nous souhaitons que les remplaçantes ne continuent pas à défiler à un rythme trop rapide dans certaines classes qui, décidément, semblent ne pas avoir de chance.

Notons encore que, cette année, les différents tissus offerts aux classes ont subi un heureux rajeunissement que maîtresses et élèves ont su apprécier.

Enseignement ménager

L'année 1957 vit l'ouverture d'une nouvelle classe ménagère à Chavannes-Renens, dans les locaux de l'Ecole de céramique, et d'une seconde classe à Lausanne, au collège des Croix-Rouges, puis la réouverture de la classe du Mont sur Lausanne et de la deuxième classe d'Echallens. Une fois encore les élèves du cercle ménager de Gingins ont passé l'hiver à l'Internat ménager de Mont-la-Ville ; celles de Mollens ont pu être admises à suivre la classe de Gimel, celle de Cossonay étant trop chargée. Ainsi, actuellement, cet enseignement est donné dans 64 classes ménagères et 3 internats à 1376 élèves primaires et à celles de 32 classes primaires supérieures et 13 collèges.

Les 9 candidates au brevet ménager de l'automne n'ont pas suffi à combler les vides causés par les mutations et les démissions. Pour faire face aux 14 places vacantes, il a fallu prendre des dispositions spéciales (brevets privés, confédérés, même étrangers).

Un effort a été réalisé pour unifier le travail dans les classes (32 à 36 heures par semaine pour les institutrices ménagères) et pour désigner et distribuer les disciplines enseignées. La nouvelle ordonnance fédérale sur l'enseignement ménager admet l'instruction civique et élargit la liste du matériel subventionné. Un prix moyen de repas a été fixé ; on constate avec regret que le dépassement de celui-ci provient de menus dans lesquels il n'entre pas suffisamment de denrées économiques. Pour remédier à cet état de choses, des cours ont été organisés sur l'emploi de morceaux de viande avantageux.

A la suite de constatations faites en cours d'année scolaire, pendant les examens ou encore pendant l'apprentissage ménager que font quelques élèves, il s'avère nécessaire d'opérer un retour en arrière quant aux notions de base tant en cuisine qu'en couture. Il convient de rester aux choses simples avec nos élèves qui viennent en classe ménagère avec un retard en moyenne d'une année scolaire. Cependant, un programme de développement est prévu pour les élèves qui peuvent le suivre.

Les examens annuels ont permis de compléter l'épreuve de cuisine par la théorie alimentaire, de diminuer la durée de celle de repassage et de présenter les autres disciplines sous une forme pratique. A part quelques exceptions, cette formule a été bien accueillie et réalisée d'une manière très satisfaisante.

Ces adaptations diverses ont été entreprises pour tenir compte de l'évolution économique de la vie. Les résultats positifs obtenus sont encourageants.

Education physique

Nous avons organisé en 1957 les cours prévus par l'ordonnance fédérale dans les districts de La Vallée, Yverdon, Grandson et Lausanne. Ce sont quelque 250 instituteurs et institutrices qui furent convoqués.

Nous avons ainsi, en sept ans, fait le tour du canton et atteint chaque maître une fois au moins, pour un modeste cours de répétition d'un jour.

Des salles de gymnastique ou grandes salles ont été inaugurées pendant l'année à Morges, Ecublens, Cheseaux, Longirod, Nyon, Yvonand et Chexbres. D'autres salles sont en construction à Eclépens, au Sépey, à Saint-Sulpice, cependant que les études se poursuivent pour Prilly, Dompierre-Prévonloup, Saint-Cierges, Vevey, Lausanne (Grande-Borde, Boisy, Floréal, Prélaz), à Bex et Renens.

Des subsides ont été versés pour l'amélioration ou la construction de petits emplacements scolaires dotés d'un minimum d'engins à Corcelles (Concise), Les Dévens, Ependes, Essert-Pittet, Les Cullayes, Paudex, Penthéraz, Prahins, Donatyre, Ursins, Aigle, L'Auberson, Vullierens, Rougemont, Moudon (Institut des sourds-muets), Rolle, Bercher, Blonay, Genolier, Bussigny, Suchy, Chernex, Vevey et Vaultion.

Les avis de l'inspecteur de gymnastique sont toujours requis pour l'étude de ces problèmes matériels et c'est une collaboration heureuse et sympathique qui s'est établie entre les architectes et notre Département.

Dans les circonstances actuelles, il n'a pas été possible de disposer des 180 000 francs nécessaires pour équiper chaque groupe

scolaire du petit matériel manquant. Par contre, grâce au fonds du Sport-Toto, nous avons pu doter toutes les grandes classes en engins indispensables à la préparation des examens d'aptitudes physiques de fin de scolarité. Pour la première fois en 1957, les communes ont réquisitionné certain petit matériel manquant.

Nous pensons qu'à la suite des efforts faits dans ce domaine les maîtres seront mieux à même de donner un enseignement vivant, joyeux, intéressant, correspondant plus complètement à ce qu'on est en droit d'attendre de l'éducation physique scolaire.

Orientation professionnelle

Le nombre total des classes O. P. est de 22, dont 9 à Lausanne.

Les quelques remarques suivantes sont essentiellement valables pour les classes lausannoises. Elles gardent cependant de leur valeur pour les classes du canton.

Au printemps 1957, les élèves nés en 1942 ont été répartis dans 9 classes O. P., en tenant compte du domicile et si possible du programme d'enseignement parcouru jusque là, afin d'obtenir des classes plus homogènes. Pour la première fois, les jeunes gens ayant parcouru le programme de huitième et s'intéressant aux métiers de la mécanique ont été réunis dans une même classe. Les résultats obtenus par ces élèves candidats aux examens aux ateliers Bobst ont été excellents ; il faut s'attendre à de semblables résultats aux examens d'entrée à l'Ecole des métiers. Nous nous proposons de poursuivre dans cette voie et d'aider ainsi nos jeunes gens à trouver place dans les métiers qu'ils désirent.

L'une de nos préoccupations est de veiller à la continuité de l'enseignement dans les classes O. P. Dans cet ordre d'idées, nous devrions pouvoir être plus stricts dans l'octroi des libérations. C'est ainsi que seuls les garçons nés avant le 30 juin devraient être libérés le 15 avril pour entrer en apprentissage. Ceux nés entre le 30 juin et le 31 décembre seraient libérés le 15 octobre pour entrer en apprentissage à ce moment-là. Aucune libération ne devrait être accordée après le 1^{er} novembre. De plus, nous croyons utile de n'accorder la libération scolaire que sur la base :

- a) d'une lettre d'engagement du futur patron d'apprentissage ;
- b) du diagnostic psychologique établi ensuite de l'examen d'orientation professionnelle auquel le futur apprenti serait astreint. Lorsque le résultat de l'examen révélera un manque d'aptitudes quant au métier envisagé ou un manque de préparation scolaire, le conseiller de profession pourra intervenir auprès des parents pour leur suggérer de laisser leur fils continuer la scolarité obligatoire.

Ainsi, nos classes O. P. pourront mieux que par le passé encore poursuivre leur double tâche :

a) compléter l'enseignement si important du français et du calcul, comme aussi celui des sciences et de l'éducation nationale ;

b) par les nombreux travaux manuels, préparer une meilleure orientation des jeunes garçons. L'atelier constitue ici l'école active où théorie et pratique s'intègrent, s'interpénètrent.

Dans le domaine de l'enseignement des sciences, le matériel scientifique vaudois a été accueilli avec grand intérêt, comme aussi la brochure explicative si attendue. Nos classes O. P. sont maintenant dotées de beaux instruments de travail, combien utiles, car plus que dans tout autre enseignement, le leçon doit faire appel à l'observation et l'expérimentation ; il est étonnant de constater ce que l'apprenti observe peu à l'atelier ; il peut pendant des semaines manier un appareil sans en comprendre le fonctionnement, utiliser des matières sans connaître ce qu'elles sont. Il faut donc éveiller sa curiosité par des démonstrations, à défaut desquelles l'enseignement reste stérile.

Afin de mieux répondre aux nécessités de la vie actuelle (correspondance, comptabilité), les maîtres O. P. ont reçu pour leurs élèves un classeur et feuilles A⁴ de diverses sortes.

Un cours pratique de travaux sur fer blanc a été organisé à Lausanne pour mieux orienter nos maîtres O. P. sur les possibilités de travail manuel sur ce métal léger. A la suite de ce cours, qui a remporté un grand succès, les maîtres ont reçu une brochure explicative donnant les indications utiles concernant le travail de fer blanc.

Rien de particulier à signaler au point de vue de la discipline dans nos classes O. P. Ne naît-elle pas de l'intérêt de la leçon, ne dépend-elle pas du maître dans la très grande majorité des cas ; de sa compétence professionnelle d'abord, surtout à une époque où l'on admire les « performances » ; de son art à faire participer les élèves au travail de la leçon ; de l'affection qu'il porte à ses grands garçons et de la confiance qu'il leur témoigne, enfin de la précision et de la régularité avec lesquelles il s'acquitte de sa tâche.

Education civique

L'organisation des cours d'éducation civique se situe, au départ, auprès des commissions scolaires qui dressent les listes des jeunes gens astreints aux leçons. Par voie d'affiches, on invite les futurs citoyens à recevoir, en quinze séances de trois heures, l'enseignement qui fera d'eux des hommes aptes à participer aux destinées du pays. L'écho en retour est généralement peu enthousiaste ; la plupart des

jeunes gens ne s'inscrivent pas, malgré l'amende de 2 francs qui devrait être exigée de façon plus stricte.

Nos jeunes paysans forment l'élément le plus intéressant de nos effectifs. La plupart d'entre eux sont intelligents, curieux de connaître et désireux de savoir. Attachés à leur village comme à leur terre et à leur pays, l'organisation de nos institutions nationales les touche de fort près ; ils demandent à les connaître.

Les Suisses alémaniques s'intéressent surtout à l'apprentissage de la langue française. Quant aux étrangers, l'étude des divers rouages de notre démocratie ne va pas sans les intéresser. S'ils ne deviennent pas tous, par la suite, des citoyens suisses, ils gardent de cette étude l'image d'une démocratie extraordinairement libérale et qu'ils feront peut-être mieux connaître dans leur propre pays.

La tâche première du Département est la répartition de ces jeunes gens dans les différents cours. En ville, les élèves sont groupés selon leur langue ; en campagne, il est souvent difficile de multiplier les cours, et les maîtres travaillent avec des classes hétérogènes.

La régression des effectifs, signalée déjà en 1956, s'est encore accentuée en 1957. On dut non seulement exiger de nos jeunes de longs déplacements, mais on travailla à effectifs très réduits dans beaucoup de villages. L'enseignement perd alors de son enthousiasme, de son intérêt et de son efficacité. Les nombreux camps organisés un peu partout paraissent avoir un rendement intéressant, et l'on peut se demander si ce n'est pas de ce côté-là qu'il faudrait orienter notre enseignement post-scolaire. On pourrait alors sélectionner les élèves, spécialiser les maîtres et créer un mouvement de solidarité et de meilleure compréhension mutuelle dans notre jeunesse par la vie en communauté.

Le programme consacre la moitié des heures (22 1/2 heures) à l'éducation nationale. Le reste du temps se répartit entre les problèmes agricoles, des questions de culture générale et des connaissances pratiques. Cette année, le prétexte à l'étude plus approfondie de nos rouages politiques et administratifs fut un parallèle entre l'organisation politique de l'U. R. S. S. et celle de la Suisse.

Quelques conférences radiophoniques mirent un peu de variété et d'imprévu dans le programme. Elles ne furent malheureusement pas toutes suivies avec l'assiduité que l'on aurait pu espérer.

Les maîtres aux cours d'éducation civique ont été convoqués par les inspecteurs en séances d'information dans lesquelles les jeunes instituteurs surtout ont pu mettre au point la technique particulière de l'enseignement dans nos cours. Nous terminerons par un peu de statistique.

Nombre de cours organisés : 183, dont	
pour Suisses romands	96
pour Suisses alémaniques	68
cours mixtes	19.

En outre, il fut organisé 15 camps, répartis dans les différentes régions du Jura, des Préalpes et des Alpes.

Fournitures scolaires

Vu les conditions du marché, nous avons demandé aux fournisseurs de prolonger d'une année la validité des contrats d'adjudication de 1956. Tous les adjudicataires ont été d'accord avec cette reconduction.

Conformément au règlement du 30 novembre 1934 et à la décision du Conseil d'Etat de mettre au concours la fourniture de tous les livres scolaires, notre Département a édité, à des conditions très avantageuses, les manuels suivants : guide méthodique pour l'enseignement du français, premières leçons d'histoire biblique pour la première année du degré inférieur, les connaissances pratiques pour les classes ménagères, le dessin technique normalisé et le dessin artistique.

Dans les classes enfantines, les essais se poursuivent sur l'emploi d'une matière plastique ajoutée aux couleurs en poudre ; une décision relative au matériel de dessin doit intervenir à la suite de l'introduction du nouveau manuel de M. Apothéloz.

Pour faciliter l'exécution du dessin technique, nous avons livré une équerre transparente et un nouveau compas.

Depuis un certain nombre d'années, nous avons constaté que certaines classes n'avaient pas de cartes des hémisphères. La guerre de 1939-1945 nous avait empêchés de pourvoir nos écoles de ce matériel et les maisons spécialisées étaient dans l'impossibilité de satisfaire nos besoins. Ce sont les raisons pour lesquelles nous avons, après plusieurs démarches, demandé à Kümmerly & Frey de dessiner deux nouvelles cartes qui sortiront de presse dès fin janvier. La maison d'édition précitée n'a pas pu malheureusement respecter les délais qu'elle s'était primitivement fixés.

A la suite des événements de Suez, plusieurs pays qui fournissaient le bois pour la pâte à papier avaient suspendu leurs livraisons et ont attendu, pour les effectuer, que la situation se soit améliorée. Il va sans dire que cette mesure provoqua un retard dans la fabrication et la livraison de certains papiers. Il en a été de même pour certains cotons destinés aux tissus pour les travaux à l'aiguille. Nous regrettons ces retards mais nous ne pouvons que nous incliner devant des circonstances indépendantes de notre volonté et de celle des fournisseurs.

Nous vouons un soin particulier à l'examen des réquisitions que nous ont adressées les dépositaires. Nous ne pouvons plus nous contenter, comme il y a quelques années, d'effectuer des sondages, mais nous sommes dans l'obligation de contrôler les réquisitions article après article, sinon les quantités demandées dépasseraient les adjudications aux fournisseurs. Au moment où les finances de l'Etat exigent des mesures d'économie, nous ne pouvons pas admettre la constitution de réserves exagérées. Nous sommes dans l'obligation de demander aux instituteurs et institutrices de soigner le matériel scolaire et de le faire durer au maximum.

Nous nous devons de relever qu'il existe heureusement de nombreux dépositaires dont l'économie pourrait être donnée en exemple. Nous tenons à les remercier de leur précieuse collaboration et à les féliciter d'appliquer, comme ils le devraient tous, les instructions du 1^{er} janvier 1944 pour le service des fournitures scolaires.

En dix ans, le nombre des fournitures mises au concours a passé de 165 à 250 et les réquisitions de 1000 à 1300, ce qui faisait, en 1946, 165 000 commandes, alors que maintenant nous en avons 325 000.

Durant 1957, nous avons effectué l'expédition, à part les formules habituelles (avis de vacances, avis de transmission de livrets, rapports hebdomadaires d'absences, avis aux parents, registres de classes), de 1100 brochures *Hommage à Charlotte et Eugène Olivier*, 2000 sur Edouard Rod, poète vaudois, 840 biographies sur Spitteler, Töpffer, Vinet, Pestalozzi, Keller et Ramuz. Au mois de mars, nous avons envoyé à toutes les classes des degrés moyen et supérieur, 32 500 épreuves d'examens d'arithmétique.

Centrale de documentation scolaire

Les envois et les retours du matériel prêté se sont succédé à un rythme soutenu durant les mois d'école, ainsi qu'en témoigne la statistique en fin de rapport. Les tableaux sont toujours très demandés, et très souvent il est impossible de satisfaire tel ou tel abonné, aucun tableau de la série qu'il désire n'étant disponible. Les films fixes vont toujours leur train habituel, et les séries de diapositives de petit format, dont la centrale a fortement augmenté le nombre cette année, prennent un essor réjouissant.

Achats. — Un essai a été fait cette année. Deux séries de tableaux ont été achetées, l'une à la Maison Rossignol, l'autre à la Maison des instituteurs, toutes deux ayant leur siège en France. Ces tableaux, sur des sujets d'anatomie, de zoologie, de botanique,

d'enseignement ménager, construction de la maison, activité à la ferme, sont à la fois clairs et riches en documentation pédagogique. Le total de ces tableaux se monte à 77. La Centrale a fait également l'acquisition de quatre tableaux suisses en cinq exemplaires parus chez Ingold, à Herzogenbuchsee, et de trois reproductions de tableaux de maîtres provenant de Kuntskreis, à Lucerne.

Le total des diapositives achetées cette année est assez impressionnant : 1574, représentant 110 séries sur des sujets divers de géographie, de botanique et de zoologie. Signalons en particulier des séries en couleurs sur les industries vaudoises, les croquis géographiques élaborés par la commission vaudoise de projection fixe, quelques séries sur les cantons suisses parues chez Lehrmittel, à Bâle, et éditées sous l'impulsion de la Société suisse des instituteurs. A part les croquis géographiques, toutes ces vues sont en couleurs et pour la plupart bien réussies.

Il a été procédé à l'achat de 71 films destinés à compléter des séries insuffisantes ou à remplacer des films cassés ou usagés. 9 volumes ont été ajoutés au catalogue de la bibliothèque de travail.

Divers. — Selon les prescriptions du Conseil d'Etat, un nouvel inventaire du matériel de la Centrale et du Musée scolaire a été dressé durant l'été.

Cette année, la réunion des directeurs d'expositions scolaires et de centres de documentation a eu lieu à Lausanne, le mercredi 18 septembre, à l'Ecole normale. La partie administrative fut suivie d'une causerie de M. Zeissig, directeur, de quelques renseignements donnés par le directeur de la Centrale, puis d'une visite de deux classes d'application.

Statistique des prêts pour 1957 :

Tableaux muraux	11 205
Boîtes de diapositives	1 987
Séries de vues pour l'épidiascope	173
Films fixes	6 339
Livres	539
Total	<u>20 243</u>
Total des abonnés en 1957	600

Signalons, pour terminer, que la Centrale de documentation scolaire devra prochainement abandonner sa résidence actuelle, l'Ecole normale ayant besoin de la place pour aménager de nouvelles classes. Etant donné la pénurie de locaux à Lausanne, il ne sera pas facile de lui trouver un nouveau logement, et il est à souhaiter que ce problème puisse être résolu de façon satisfaisante.

Institut des sourds de Moudon

Effectif. — Au début de l'année 1957, le nombre d'élèves était de 41. Il est de 49 à la fin de cette période. 33 enfants viennent du canton de Vaud, 6 du canton de Neuchâtel, 6 du canton de Berne, 1 du canton de Bâle, 1 du Valais et 2 de France. Les filles, encore en majorité, sont au nombre de 29 pour 20 garçons. Parmi eux 36 sont des sourds complets et 13 ont des restes auditifs plus ou moins importants. Des appareils acoustiques individuels sont portés par 11 élèves. Les années d'âge s'étendent de 4 à 17 ans. 3 sorties et 10 entrées ont été enregistrées. Des trois pensionnaires sortis un a été placé en observation à Lavigny, un autre a été malheureusement retiré à 15 ans par des parents trop pressés, la dernière enfin a pu suivre une neuvième année primaire neuchâteloise. Les entrées comprennent trois garçons de 9, 13 et 14 ans, venant des écoles primaires de Renens, Sainte-Croix et Sion, une fillette de 7 ans devenue sourde par méningite, et quatre petits garçons et filles de 5 et 6 ans sourds.

Santé. — Nous avons eu une année favorable marquée de quelques cas de rougeole et grippe sans importance. Les vaccinations antipoliomyélitiques ont été faites. Une jeune éducatrice nous a quittés à cause de son mauvais état de santé.

Enseignement. — Le difficile recrutement du personnel enseignant et de maison, l'instabilité de ce dernier posent un problème inquiétant. Ils rendent malaisée la formation d'un cadre spécialisé et expérimenté. Malgré ces obstacles nous avons pu maintenir six groupes scolaires allant du jardin d'enfants à la classe du degré supérieur primaire. Les cours de vannerie, menuiserie et rythmique sont donnés régulièrement. Toutes les branches primaires sont enseignées, sauf le chant.

Scoutisme. — Sous la direction de leur chef M. le pasteur Joyet, une troupe d'éclaireurs et d'éclaireuses vivent une expérience scoute. Ces adolescents acquièrent des techniques utiles, du savoir-faire et du savoir-vivre. Ils ont participé à des camps en dehors de l'institut.

Sorties. Visites. — L'École de fromagerie, la Fonderie et la Fabrique de plastic de Moudon ont été visitées par les grands élèves. Pendant l'été les lieux historiques de la Suisse centrale ont été parcourus. De nombreuses courses pédestres s'organisent le dimanche. Le pasteur et les dames de la paroisse de Dompierre ont organisé une charmante journée pour nos enfants, dans leur beau

village. Les éclaireurs se sont rendus à Faoug pour cueillir et tresser des roseaux destinés à couvrir le toit d'une cabane de leur fabrication. Selon les plans et les indications de M. l'inspecteur de gymnastique, filles et garçons ont creusé, puis comblé une fosse de saut.

La fête des parents est entrée dans la tradition et permet un heureux contact avec les familles. Les classes sont fréquemment visitées par des maîtres, des assistantes sociales suisses et étrangères. Des groupements tels que le Rotary et les femmes protestantes de Payerne ont demandé à assister à des démonstrations pédagogiques.

En 1957, la Faculté de médecine de Lausanne, conduite par M. le professeur Taillens, a eu sa réunion bisannuelle à l'institut, avec leçon du professeur et travail des enfants.

Le camp de quatre jours aux Paccots a bien réussi et tous les élèves de 12 à 16 ans savent skier.

Les examens annuels sont présidés par M. le chef de service Martin, accompagné des inspecteurs et inspectrices. A cette occasion, les travaux des élèves sont présentés en exposition publique.

Conclusion. — Malgré l'effectif très élevé et les changements et parfois le manque de personnel, nous avons pu mener à bien le travail de l'année. Nous devons ce résultat à la collaboration de tous : adultes et enfants. Nous espérons que des forces nouvelles et enthousiastes se trouveront pour former un cadre solide, indispensable à la réussite de notre belle œuvre.

Cinéma scolaire

La commission a tenu, le 9 janvier 1957, une unique séance annuelle au cours de laquelle il a été pris note de la décision du Département de l'instruction publique et des cultes de supprimer dès le 1^{er} janvier 1957 le service de vente de coupons. Cette heureuse décision a eu pour conséquence de voir doubler le nombre des bobines louées aux écoles vaudoises.

Au cours de cette même séance, on a exprimé le désir d'une réédition de la brochure *Le cinéma scolaire*, brochure qui doit être entre les mains de chaque instituteur.

C'est afin de répondre à ce désir qu'une sous-commission formée de MM. Rostan, président, J.-R. Barbey, A. Guidoux et R. Pécoud s'est rencontrée trois fois au cours de l'année. Le projet d'une nouvelle brochure sera présenté à la commission cantonale au printemps 1958.

A deux reprises, la commission s'est fait représenter aux séances de visionnement du film scolaire à Berne (Ostermundigen). Ce fut

chaque fois l'occasion de discuter entre délégués de divers cantons des problèmes touchant les méthodes utilisées dans les diverses régions de la Suisse à propos du film d'enseignement et du film documentaire.

La Centrale du film scolaire a fait parvenir en fin d'année un nouveau catalogue général présentant de nouvelles améliorations très heureuses.

Du rapport général présenté par la dite Centrale, nous extrayons les indications intéressantes suivantes :

Le nombre d'écoles abonnées a passé de 87 à 96 (+ 9) et le nombre d'élèves de 14 416 à 15 352 (+ 936).

777 bobines ont été utilisées par 512 classes, durant la période allant du 1^{er} juin 1956 au 31 mai 1957, ce qui représente le 14,94 % des bobines utilisées, ce qui fait que le canton de Vaud occupe le deuxième rang sur 13 cantons utilisant les services de la Centrale du film.

35 nouveaux films ont pu être mis à la disposition des membres (6 films muets et 29 films sonores, dont sept en couleurs). Signalons en particulier : *La vallée des castors*, *La terre, cette inconnue*, *L'île aux phoques*, et surtout le splendide film *La Saint-Gothard, trait d'union entre le nord et le sud*.

Il semble, d'une manière générale, que l'idée de l'utilisation du film dans l'enseignement gagne peu à peu du terrain. La tâche de la Commission cantonale du cinéma scolaire n'est-elle pas au premier chef de veiller à ce que le film soit judicieusement utilisé au même titre que le livre ou la carte de géographie.

Ecoles non officielles et enseignement privé

Le nombre des élèves fréquentant les classes catholiques et privées réparties dans les principales villes du canton s'est élevé à 2962.

Les écoles particulières comprennent surtout des classes enfantines, des instituts et des homes d'enfants à la montagne.

VIII. CONFERENCE INTERCANTONALE DES CHEFS DES DEPARTEMENTS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET ITALIENNE

Cette conférence, présidée par le conseiller d'Etat vaudois, s'est réunie en séance annuelle le 27 mai 1957, à Sion, à l'hôtel du gouvernement. L'ordre du jour comportait les objets suivants :

1. Procès-verbal de la conférence de 1956.
2. *Etudes pédagogiques*, rapport sur l'annuaire 1956 et plan de l'annuaire 1957.
Comptes et budget. (M. Chevallaz.)
3. Séance de la commission administrative du Glossaire des patois de la Suisse romande. (Sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Clottu.)
4. Demande de subvention adressée par le conseil des patoisants romands.
5. Traitement initial des maîtres de métiers et de l'enseignement technique qui ont passé par la pratique avant d'enseigner.
6. Suppression ou maintien partiel ou total du traitement des professeurs et des maîtres secondaires au bénéfice d'un congé pour des travaux de recherches subsidiés par le fonds national.
7. Nouvelle requête du comité national de l'Union culturelle française.
8. Les fournitures scolaires dans l'enseignement secondaire.
9. Divers et propositions individuelles.

Diplôme intercantonal romand pour l'enseignement du français en pays de langue étrangère

Les épreuves ont eu lieu en 1957 à Lausanne, les 3 mai (examens écrits) et 20 septembre (examens oraux).

Sur les cinq candidats inscrits aux examens, deux ont obtenu le diplôme : M^{lle} Josette Romanens (Orbe) et M^{lle} Carla Waldner (Lausanne). Empêché au moment des épreuves orales, M. Benoît Sattiva terminera ses examens à la session 1958.

Glossaire des patois de la Suisse romande

Notre canton participe chaque année, par une subvention de 8000 francs, aux frais d'administration du Glossaire des patois de la Suisse romande, qui est publié sous les auspices de la conférence romande des chefs des Départements de l'instruction publique.

La publication de cette œuvre constitue un travail de longue haleine. Après l'achèvement du fascicule 28 (carrée - ceindre), en décembre 1956, il a fallu en effet presque neuf mois pour rédiger et imprimer le fascicule 29 (ceintre - ces), qui traite un chapitre fort complexe de la grammaire patoise (les démonstratifs) et qui a demandé la mise en œuvre d'une grande masse de matériaux. En revanche, la préparation du 30^e fascicule avance de façon réjouissante ; il était entièrement rédigé à la fin de l'année et pourra sortir de presse en mars 1958. Dans l'ensemble, le rythme de la publication a pu être maintenu. Depuis 1956, il faut en moyenne sept mois et demi pour mettre sur pied un fascicule du Glossaire.

Table des matières

I. Observations et réponses concernant la gestion de 1956	1
II. Législation	1
III. Justification des excédents des dépenses et des recettes	2
IV. Bureaux du Département	11
V. Service de l'enseignement supérieur et des cultes : 1. Généralités. — 2. Université. — 3. Bibliothèque cantonale et universitaire : I. Généralités. II. Service du public. III Collections. IV. Cabinet des manuscrits. V. Cabinet iconographique. — Bibliothèque pour tous. — 4. Archives cantonales vaudoises. — 5. Musées : Musée cantonal des Beaux-Arts. Musée d'archéologie et d'histoire Musée romain d'Avenches. Cabinet des médailles. Musée botanique. Jardins botaniques. Musée géologique. Musée zoologique. — 6. Monuments historiques. — 7. Ecole cantonale des Beaux-Arts et d'art appliqué. — Cultes	11
VI. Enseignement secondaire : Généralités (élèves, effectifs, corps enseignant, bâtiments, enseignement, état des travaux de la réforme, contrôle médical). — Gymnases. — Collège classique cantonal. — Collège scientifique cantonal. — Ecole supérieure de commerce. — Ecole normale. — Etablissements secondaires communaux. — Bourses. — Enseignement privé. — Brevets spéciaux. — Sport-Toto	52
VII. Enseignement primaire : Personnel enseignant — Nos écoles en 1957. — Bâtiments scolaires. — Surveillance des écoles. — Fréquentation des écoles. — Conférences de district. — Enseignement. — Hygiène. — Classes primaires supérieures. — Classes de développement. — Classes enfantines. — Travaux à l'aiguille. — Enseignement ménager. — Education physique. — Orientation professionnelle. — Education civique. — Fournitures scolaires. — Centrale de documentation scolaire. — Institut des sourds de Moudon. — Cinéma scolaire. — Ecoles non officielles et enseignement privé	81
VIII. Conférence intercantonale des chefs des Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et italienne : Diplôme intercantonal romand pour l'enseignement du français en pays de langue étrangère. — Glossaire des patois de la Suisse romande	101

